



JANVIER  
FÉVRIER

2019

#09

# Cause

COMPRENDRE LE MONDE  
AGIR POUR LE CHANGER

---

★

# commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p.12 DOSSIER

# POUR UNE EUROPE DES PEUPLES LIBRES, ÉGAUX, ASSOCIÉS

p.60 MILITER

Les fêtes militantes,  
un engagement  
sur le terrain

p.80 HISTOIRE

Michel Vovelle,  
géant des études  
révolutionnaires

p.83 PRODUCTION

DE TERRITOIRES  
Faire et défaire  
les territoires

p.8 GRAND ENTRETIEN : « **Sortir du capitalisme, prédateur pour l'être humain et la planète.** » Fabien Roussel

### 3 ÉDITO

**Guillaume Roubaud-Quashie** Le rouge et le jaune

### 6 POÉSIES

**Katherine L. Battaielle** Thomas Bernhard

### 7 REGARD

**Élodie Lebeau** Sismographie des luttes

### 8 LE GRAND ENTRETIEN

**Fabien Roussel** Sortir du capitalisme, prédateur pour l'être humain et la planète

### 12 LE DOSSIER : POUR UNE EUROPE DES PEUPLES, LIBRES, ÉGAUX, ASSOCIÉS

**Aurélien Bonnarel, Pierre Crépel, Marine Miquel** Incarner une alternative progressiste

**Ian Brossat** Et maintenant, lancer toutes nos forces dans la campagne !

**Ernest Brasseaux** Qu'est-ce que l'Europe ?

**Francis Wurtz** Le PCF et l'Union européenne

**Vincent Boulet** Respect de la démocratie et souveraineté populaire

**Denis Durand** Prendre le pouvoir sur l'argent dans l'Union européenne

**Alexis Coskun** La libre circulation des capitaux au cœur de la construction européenne

**Alexis Spire** Les classes sociales, un enjeu européen ?

**Alain Pagano** Pour une Europe écologique. Priorités et propositions

**Lorraine Questiaux** Les luttes féministes en Europe

**Gaël De Santis** « Eurolibéraux et nationaux-libéraux » : deux stratégies qui se nourrissent l'une l'autre

**Gábor Eross** Quand la droite nationaliste dirige un pays d'Europe

**Anne Sabourin** Le Parti de la gauche européenne (PGE), un outil pour les luttes et la solidarité

**La gauche unitaire européenne s'engage pour les élections du mois de mai**

**Gabriele Zimmer** Die Linke

**Néoklis Syllikiotis** Le Parti progressiste des travailleurs (AKEL)

**João Ferreira** Le programme du Parti communiste portugais

**Marc Botenga** Le Parti du travail de Belgique (PTB)

**Patrick Staat** La paix : un combat permanent

**Jacques Maréchal, Cécile Dumas** Europe et travail transfrontalier

**Marie-Lou Badie, Charlotte Balavoine** Être député européen communiste

**Marie-Pierre Vieu** Mon combat au sein du parlement européen

**Patrick Le Hyaric** La politique agricole commune : un enjeu humain

**Marie-Christine Vergiat** Pour la liberté d'installation et l'égalité des droits des réfugiés

**Éric Bocquet** Lutter contre l'évasion fiscale, un choix politique

**Simon Burle** Focus sur les traités régissant l'Union européenne

### 60 MILITER

**Jérémie Giono** Les fêtes militantes, un engagement sur le terrain

### 66 PARLEMENT

**Sophie Mazenot-Chappuy** Sauver la Sécurité sociale !

### 69 CONTROVERSE

**Gérard Streiff** Le profil des macronistes

### 72 CRITIQUE DES MÉDIA

**ACRIMED** Radio France vante les productions israéliennes... et oublie la colonisation

### 74 FÉMINISME

**Maëva Durand** L'entrée massive des femmes dans le marché du travail depuis les années 1980 en Europe

### 77 PHILOSOPHIQUES

**Julie-Jeanne Hart** Actualité de Charles Fourier, penseur progressiste du plaisir

### 80 HISTOIRE

**Côme Simien** Michel Vovelle, géant des études révolutionnaires

### 83 PRODUCTION DE TERRITOIRES

**Dominique Chevalier** Faire et défaire les territoires

### 86 SCIENCES

**Sacha Loeve** Le carbone fait son bilan

### 89 SILO

**Francis Vergne** Pour une école du commun

### 92 SONDAGE

**Gérard Streiff** Audiovisuel public et privé : le grand flou

### 93 STATISTIQUES

**Fanny Chartier** 4.5 millions de logements sociaux en France

### 94 LIRE

**Alain Munez** À la rencontre d'une librairie engagée

### 90 CRITIQUES

- **Dario Arce Asenjo** *L'Uruguay, une nation d'Extrême-Occident au miroir de son histoire indienne*
- **Jean-Emmanuel Ducoin** *La Sainte et la Gitane*
- **Édouard Louis** *Qui a tué mon père*
- **La culture dans tous ses états** *Revue Espaces Marx*

### 94 DANS LE TEXTE (GRAMSCI)

**Florian Gulli, Jean Quétier**  
Internationalisme et politique nationale

### Cause commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Gérard Streiff

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansour  
Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Saliha Bousseadra, Mickaël Bouali, Séverine Charret, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Jérémy Giono, Florian Gulli, Nicolas Lambert, Élodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Sophie Mazenot-Chappuy, Marine Miquel, Pierrick Monnet, Laura Moscarelli, Michaël Orand, Léo Purguette, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer • Direction artistique et illustrations : Frédo Coÿere • Mise en page : Sébastien Thomassey • Responsable financier : Mitra Mansouri-Guilani, mmansouri@paul-langevin.fr • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) Dépôt légal : janvier/février 2019 - N°09 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 0919 G 93466.

# Le rouge et le jaune

**L'**année 2018 aura été assurément marquée par ces deux couleurs : le rouge des gilets syndicaux des cheminots au printemps ; le jaune des acteurs d'un mouvement inédit à l'automne. Il faudrait de très amples enquêtes pour tirer tous les enseignements de cette année d'intensité revendicative mais avançons déjà quelques pistes. *Primo*, le séisme électoral de 2017 n'est décidément pas de ces événements qui ferment une période de quarante ans pour en ouvrir une autre dont la configuration serait destinée à être stable pour les quarante prochaines années. Autrement dit, elle n'est ni morte ni achevée, cette houle profonde capable de mettre à terre le PS et d'élever au sommet des mouvements sans existence quelques mois plus tôt. Notre peuple continue de chercher, non sans fièvre, des issues. Le grand chambardement électoral de 2017 n'était pas une parenthèse à présent refermée mais bien plutôt le signe d'un grand chambardement *politique* assurément inachevé.

---

« Dans les cortèges, sur les ronds-points, dans les familles, dans les entreprises, la politique s'invite partout avec son cortège de grandes questions. »

---

*Secundo*, le pouvoir macronien qui se présentait comme une issue neuve est à présent marqué au fer rouge par son orientation de classe. Pour toutes et tous, Macron est « le président des riches ». Par contraste avec ses cadeaux complaisants aux puissants, notre Thatcher au petit pied s'est montré d'une surdité têtue face aux revendications populaires, face à la mobilisation historique des cheminots si largement unis contre sa « réforme » de la SNCF, face aux syndicats, face aux parlementaires, aux élus locaux... Troisième trait d'un portrait reconnaissable comme un profil sur une pièce à Varennes : Macron décide seul, s'entourant de quelques hommes à lui étroitement liés, n'hésitant pas à recourir à une violence déchaînée. Le président est désormais l'homme aux trois visages : Macron-Guizot, Macron-Thatcher, Macron-Benalla. Ces clichés lui colleront à la peau : adolescents mains sur la tête, blindés dans les avenues... ▶▶

- *Tertio*, la dureté du pouvoir macronien, son refus de toute négociation renforcent l'idée que l'action violente est seule à même de le faire reculer. Le phénomène était déjà sensible dans les mouvements sociaux des toutes dernières années, après tant de mobilisations syndicales ignorées, méprisées et piétinées par les pouvoirs successifs. Bien sûr, celles et ceux qui se livrent à des actions illégales restent une étroite minorité mais le soutien à leur démarche ou la compréhension de celle-ci gagne des couches croissantes de notre société. Il n'y a peut-être pas là une belle matière à se réjouir pour un révolutionnaire de notre siècle...

---

« À nous de ne pas laisser le mépris de classe  
délégitimer la mobilisation populaire des gilets jaunes ;  
à nous de valoriser les premiers succès  
– pour partiels et contournés qu'ils soient –  
de ces mobilisations. »

---

*Quarto*, le petit jeu identitaire dans lequel on nous étouffe depuis des décennies n'a pas la toute-puissante emprise qu'on lui prête volontiers. La question sociale a tenu le haut du pavé en 2018, gilets jaunes compris. Au grand dam d'Éric Brunet et consorts qui n'aiment « le peuple » qu'à la condition qu'il épouse leurs propres turpitudes racistes et leurs obsessions antimusulmanes, c'est l'épouvantable question des salaires, de la fiscalité, de la démocratie qui tiennent et conservent le devant de la scène.

Pour sûr, il y a bien des couleurs, motifs et nuances à apporter au tableau. Côté limites et ambivalences, c'est ainsi la *personne* d'Emmanuel Macron qui concentre une grande part du mécontentement plutôt que la *classe* de celles et ceux qu'il sert. Ce sont les *riches* qui retiennent l'attention et, avec eux, l'impôt de solidarité sur la fortune (3 milliards) plutôt que le *capital* ou le CICE (40 milliards!). Face à l'écoeurement d'alternances sans changement de cap, ce sont à peu près toutes les formations politiques (partis, mouvements, d'hier ou d'aujourd'hui...) qui sont rejetées sur fond d'une suspicion large à l'endroit de presque tous les élus. Sans clore la liste, pointons que les gilets jaunes, pas plus que les syndicats n'ont vraiment réussi, cette année, à démultiplier le nombre de personnes engagées personnellement dans les luttes et mobilisations. Demeurent une – belle – minorité de protagonistes et de larges masses les soutenant à distance.

Tout cela est vrai et beaucoup d'autres limites ici guère évoquées mais quelle année *politique*! Dans les cortèges, sur les ronds-points, dans les familles, dans les entreprises, la politique s'invite partout avec son cortège de grandes questions : quelle fiscalité juste ?

quelle rémunération juste ? quel fonctionnement démocratique ? Autant de sujets, « en temps normal », si souvent écrasés dans les conversations de tous les jours, par le temps qu'il fait, l'anniversaire du petit dernier ou le rhume du moment...

À nous de ne pas laisser le mépris de classe délégitimer la mobilisation populaire des gilets jaunes ; à nous de valoriser les premiers succès – pour partiels et contournés qu'ils soient – de ces mobilisations, de souligner ce qui, dans l'expérience concrète, doit valoir encouragement à la lutte ; à nous de prolonger le combat pour ces revendications décisives imposées au centre de l'attention. À nous aussi d'affronter sans faux-fuyant, sans démagogie, sans suffisance, la question de *l'organisation* car elle se pose pour tout le monde (faut-il s'organiser pour être efficace ? comment le faire tout en restant maître de son action, de son sens ?). À nous encore, exercice délicat mais incontournable, de rappeler le fil rouge qui lie les mobilisations sociales aux mobilisations électorales, à l'approche d'élections européennes promises à tous les périls si les milieux populaires désertent les isolements. Cette floraison de gilets rouges et jaunes en 2018 est une chance historique pour le progrès de l'unité de classe. Elle demeure, comme toujours, une chance fragile que les possédants œuvrent à écraser mais, pour peu que les intérêts profonds ne soient pas oubliés, le rouge et le jaune peuvent créer un bouquet éclatant pour 2019.

---

« À nous encore, exercice délicat mais incontournable,  
de rappeler le fil rouge qui lie  
les mobilisations sociales aux mobilisations électorales,  
à l'approche d'élections européennes  
promises à tous les périls si les milieux populaires  
désertent les isolements. »

---

Avec un peu de mémoire, on se rappellera pour cette nouvelle année que les roses peuvent être rouges et qu'on a longtemps produit la couleur jaune à partir d'une sorte de réséda – la gaude. Avec un peu de mémoire, on se rappellera donc la leçon d'Aragon de 1943. Le rouge et le jaune, la rose et le réséda... Celui qui portait gilet, celui qui n'en portait pas... Un rebelle est un rebelle... Fou qui fait le délicat Fou qui songe à ses querelles... Mûrisse un raisin muscat.

Le rouge et le jaune, la rose et le réséda... ●

**Guillaume Roubaud-Quashie**, directeur de *Cause commune*.

# THOMAS BERNHARD

Né en 1931 aux Pays-Bas, fils naturel d'une mère célibataire ayant fui l'Autriche pour accoucher, Thomas Bernhard, qui ne connaîtra pas son père, est, comme le dit l'une de ses traductrices, Susanne Hommel, « un enfant de l'histoire nazie ». Revenu avec sa mère en Bavière, il est placé à 11 ans dans un internat nazi, dont il connaîtra ainsi très jeune, et détestera, l'idéologie et la discipline.

Surtout connu comme le grand romancier et dramaturge autrichien, dont les pièces sont souvent jouées en France, dénonciateur désespéré et provocant du nazisme, de ses symptômes et survivances en Autriche, il est aussi poète, et ses premiers textes publiés, en 1956 et 1958, sont des recueils de poèmes, à la sombre tonalité. Sombre tonalité qu'expliquent la menace de mort qu'a fait peser sur lui une grave maladie pulmonaire, à 19 ans, les espoirs déçus d'une carrière musicale ou théâtrale, la révolte contre son pays, son environnement, sa famille (sauf un grand-père tendrement aimé). Mais c'est aussi cette rage qui est le ferment de l'écriture, dont il dira que rien d'autre ne l'intéresse, et à laquelle il se consacre rapidement tout entier, après avoir collaboré quelque temps comme chroniqueur à un journal.

Alternant les voyages et les séjours solitaires dans une ancienne ferme autrichienne, il mourra à 58 ans de la maladie pulmonaire dont il aura souffert toute sa vie, et que l'on croit percevoir dans le rythme suffocant de son écriture.

Dans son testament, il interdira qu'aucune de ses œuvres soit représentée ou publiée en Autriche pendant soixante-dix ans, vœu que ne respecteront pas ses héritiers. ●

**Katherine L. Battaielle**

## Mort et thym

La terre sentait le thym et la mort  
le foin et le vent,  
du ruisseau montait l'âme de la mère  
et passait au-dessus des arbres comme aux temps  
du printemps amer sans nuage.

La terre sentait le thym et la mort  
et personne ne venait avec un panier  
pour les rapporter à la maison.

Le porc était trop précieux,  
ils ne rapportaient pas de terre à la maison,  
pas la terre, qui sentait la mort et le thym.

Je regardais à travers les chênes  
en bas dans le village.

J'entendais les trompettes de la foire  
et les fanfares de la salaison,  
et j'entendais craquer les saucisses  
et les planches des pistes de danse  
et les éclats de rire du prêtre.

Sur une pierre  
je dormais après mille ans.

Personne ne venait pour un lopin de terre,  
qui sentait la mort et le thym.

## Personne ne te connaît

Du festin de joie ne resta que la cruche du tourment  
Chidioc Tichborne

Personne ne te connaît  
et quand tu meurs,  
ils se glissent dans les manteaux,  
pour t'ensevelir.

N'oublie jamais ça !

Personne n'a besoin de toi  
et quand tu meurs,  
ils battent le tambour  
et tiennent leur langue.

N'oublie jamais ça !

Personne ne t'aime  
et quand tu meurs,  
ils enfoncent ton mal du pays  
et le rentrent dans la terre.

N'oublie jamais ça !

Personne ne te tue,  
mais quand tu meurs,  
ils te crachent dans ta chope de bière  
et tu dois payer.

*Sur la terre comme en enfer,*  
traduit par Susanne Hommel,  
éditions La Différence, 2012

# Sismographie des luttes

Vers une histoire globale des revues critiques et culturelles



© Marc Riou, INHA

À l'heure où se pose la question de la restitution temporaire ou définitive aux pays d'origine des œuvres d'art africain conservées dans les musées français, émergent également des initiatives institutionnelles visant à valoriser les productions des peuples anciennement colonisés. L'installation « Sismographie des luttes » rend compte d'un incroyable travail de recensement et de numérisation de plusieurs centaines de revues extra-européennes parues entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'année 1989. Présentée par l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), dans le cadre du projet « Art global et périodiques culturels » du programme « Globalisation, art et prospective », dirigé par Zahia Rahmani, cette œuvre visuelle et sonore rend compte de la diversité des productions des popula-

tions ayant affronté « le colonialisme, les pratiques esclavagistes, l'apartheid et le génocide ». La revue papier a été le médium privilégié, bien que précaire, où se sont manifestées leurs revendications tant politiques que culturelles. Cette installation offre une nouvelle manière de se confronter à l'histoire vive et contestée dans une perspective d'histoire globale et de décolonisation des pratiques artistiques et archivistiques. Présentée dans les locaux de l'INHA (Paris) et à la Biennale de Dakar, cette installation itinérante séjournera au musée des Abattoirs de Toulouse, du 24 janvier au 24 février 2019.

Élodie Lebeau



## Sortir du capitalisme, prédateur pour l'être humain et la planète

Après son élection lors du congrès extraordinaire du PCF à Ivry-sur-Seine, **Fabien Roussel**, nouveau secrétaire national, revient pour *Cause commune* sur son parcours. Il livre son analyse des débats du congrès mais aussi son opinion sur le mouvement des « gilets jaunes » qui secoue le pays et ébranle la macronie. Il trace des perspectives pour les élections européennes, avec Ian Brossat comme tête de liste de rassemblement populaire, et explicite sa conception du communisme du XXI<sup>e</sup> siècle.



Fabien Roussel, nouveau secrétaire national du PCF.

© En quelques mots pouvez présenter votre parcours ? Qu'est-ce qui est à la racine de votre engagement communiste ?

J'ai grandi dans le bassin minier, à Béthune, dans une famille de militants communistes et syndicaux. Mon premier engagement date du lycée, quand j'ai adhéré à la Jeunesse communiste pour la libération de Nelson Mandela et contre l'apartheid en Afrique du Sud. Aujourd'hui, tout le monde se réclame de Mandela, mais à l'époque, il y avait peu de monde pour mener ce combat. Je me souviens des initiatives extraordinaires que nous menions. On a envahi l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris et

le Quai d'Orsay. Nous avons organisé de grandes manifestations en sensibilisant beaucoup de jeunes. C'est à la même époque, que nous avons mené la bataille contre la sélection

« La révolution écologique dont nous avons besoin ne pourra pas exister sans révolution sociale. »

à l'université – déjà ! – en mobilisant contre la loi Devaquet. Et on a gagné ! Cette période a été très formatrice. J'ai également beaucoup appris auprès d'élus comme Michelle Demessine, quand elle était ministre puis sénatrice. Ou encore auprès d'Alain Bocquet, avec qui j'ai travaillé dans le Nord. J'ai aussi eu la chance de côtoyer des résistants qui m'ont relaté leur engagement et le rôle du PCF durant la guerre. Ce sont des moments que je n'oublierai jamais, qui m'ont structuré. Ces dernières années, avec mes camarades du Nord, nous nous sommes aussi démenés pour l'emploi, pour le pouvoir d'achat, pour défendre





Avant de nous renseigner sur l'état des consciences, le mouvement des « gilets jaunes » nous parle de l'état des porte-monnaie.

Patrice Leclerc - phototheque.org

**« Taxer les carburants, demander à ceux qui n'ont d'autre choix que de prendre leur voiture pour aller travailler de se serrer encore un peu plus la ceinture, et en même temps supprimer des lignes de train et brader la SNCF, ce n'est sûrement pas une politique écologique ! »**

nos services publics et notre industrie. C'est tout cela qui enracine mon engagement.

**© Que reprenez-vous du congrès du PCF? Les observateurs prédisaient des déchirements. Pourquoi n'en a-t-il rien été?**

Les communistes voulaient un congrès exceptionnel : c'est réussi ! Nous avons fait la démonstration que le PCF est plus vivant que jamais. Nous sortons de ce congrès soudés, riches des multiples contributions qui ont donné à notre projet une cohérence et une force rarement atteintes.

Nous avons des débats à mener. Mais quand on est communiste, on sait qu'on partage l'essentiel : la volonté résolue de se battre pour en finir avec un système capitaliste qui détruit les hommes et la planète. La camaraderie forgée dans un combat d'une telle ampleur résiste aux débats, même les plus durs ! Pendant des mois, dans les sections et les fédérations, les communistes ont travaillé. La commission du texte a examiné plus de sept mille amendements. C'est comme ça, par le travail, qu'on construit des positions partagées. Cet exercice démocratique incroyable nous a permis de

sortir du congrès rassemblés, avec un texte voté à 87 % : les orientations adoptées sont bien le fruit du travail de toutes et tous les communistes. Il s'agit maintenant de les faire vivre, de porter notre projet, d'être toujours plus dans les luttes.

Le congrès a affirmé l'ambition d'un parti plus visible, plus combatif. C'est dans cette perspective que nous avons décidé d'une campagne sur le pouvoir d'achat, en lien avec les mobilisations en cours. Elle doit être un temps fort de notre campagne permanente sur le coût du capital. Nous voulons montrer qu'il est possible de prendre le pouvoir sur l'argent, d'augmenter les salaires et de développer nos services publics. Nous voulons pointer la responsabilité des banques qui ne prêtent qu'aux riches et étranglent nos PME, nos collectivités. Quand on écoute la colère portée par les « gilets jaunes », le contenu revendicatif, notamment en matière de pouvoir d'achat et de justice fiscale, on se dit qu'il y a une attente, un espace pour porter nos propositions pour une plus juste répartition des richesses. ►►

» **🕒 Le mouvement des « gilets jaunes » secoue toute la France. Que dit-il de l'état du pays et des consciences ?**

Avant de nous renseigner sur l'état des consciences, le mouvement des « gilets jaunes » nous parle de l'état des porte-monnaie ! « D'abord la bouffe, ensuite la morale », comme l'écrivait Brecht. Qu'ils aient un gilet jaune ou non, de plus en plus de Françaises et de Français ont du mal à remplir le frigo ou à payer le loyer. Depuis des années, les gouvernements successifs leur demandent de se serrer la ceinture en leur expliquant qu'il n'y a plus d'argent : la France est en train de devenir un pays de travailleurs et de travailleuses – surtout de travailleuses ! – pauvres. Ce n'est pas un hasard si les femmes sont si nombreuses sur les ronds-points : moins bien payées que les hommes, elles subissent plus souvent la précarité et les temps partiels imposés ; elles se retrouvent plus souvent seules à devoir élever des enfants. Elles subissent de plein fouet la dégradation des conditions de travail et la baisse du pouvoir d'achat. Depuis que ce mouvement existe, il a affiné ses revendications et, nous avons largement participé à les alimenter. Elles posent la question fondamentale de la répartition des richesses, du coût exorbitant du capital pour notre société. Les

publics, notamment dans la ruralité. Ce mouvement exprime une profonde colère de ne pas être écouté, mettant aussi en cause les partis politiques et les syndicats, et demandant la démission du président de la République qui catalyse toute la colère. Il faut entendre tout cela.

« Pour préserver la planète et relever le défi climatique, c'est la façon de produire qu'il faut changer. »

À nous de montrer, sur le terrain, que les politiques ne sont pas « tous les mêmes ». Les communistes sont des Françaises et des Français comme les autres, qui ont aussi du mal à boucler les fins de mois. Beaucoup d'entre eux sont de fait impliqués dans le mouvement : ils sont à l'aise sur les ronds-points et dans les défilés. De leur côté, les élus communistes se sont aussi engagés pour apporter localement leur soutien. Les sénateurs et les députés ont, pour leur part, relayé les revendications pour

« La lutte des classes est plus que jamais d'actualité – le mouvement des "gilets jaunes" en fait la démonstration ! »

mots d'ordre sont clairs : hausse du SMIC et des salaires, hausse des retraites, justice fiscale avec le rétablissement de l'ISF et une lutte plus efficace contre l'évasion fiscale. Ils exigent aussi de meilleurs services

plus de justice fiscale et plus de justice sociale. Les communistes sont résolument aux côtés des travailleuses et des travailleurs, des retraités, des lycéens et des étudiants, qu'ils portent ou non un gilet jaune.

» **🕒 Le gouvernement se retranche derrière la transition écologique pour justifier ses choix antisociaux. Vous, qui vous revendiquez écolo-coco, quel est votre point de vue sur la question ?**

Ce n'est pas pour la transition écologique que le gouvernement cherche de l'argent : c'est pour combler les trous béants laissés, dans le budget de la France, par les cadeaux faits aux plus riches. Taxer les carburants, demander à ceux qui n'ont d'autre choix que de prendre leur voiture pour aller travailler de se serrer encore un peu plus la ceinture, et en même temps supprimer des lignes de train et brader la SNCF, ce n'est sûrement pas une politique écologique ! C'est juste une politique au service de la finance et des marchés. Utiliser l'argument écologique pour justifier sa politique antisociale, et opposer ainsi les besoins des hommes et ceux de la planète, est irresponsable. Avec ce genre de discours, on transforme l'écologie en luxe réservé aux populations urbaines aisées, alors que la planète est menacée.

Au contraire, la révolution écologique dont nous avons besoin ne pourra pas exister sans révolution sociale. Se dire communiste et écologiste, c'est simplement reconnaître cette nécessité : pour répondre à l'urgence climatique et aux défis environnementaux, il faut remettre en cause le système capitaliste.

Aujourd'hui, le principal responsable de la crise écologique, ce n'est pas le consommateur. Cela suffit de culpabiliser les hommes et les femmes qui n'ont pas de quoi acheter « bio », alors qu'un Français sur cinq ne peut pas faire trois repas par jour ! Pour préserver la planète et relever le défi climatique, c'est la façon de produire qu'il faut changer. C'est aux puissances de l'argent qu'il faut oser s'attaquer. Tant que les entreprises n'auront pas d'autre objectif que de faire toujours plus de profit, notre planète sera menacée. ●

Une politique de progrès doit répondre en même temps aux besoins sociaux, à l'urgence écologique et à la crise démocratique : donner des pouvoirs nouveaux aux travailleurs dans les entreprises pour promouvoir d'autres critères de gestion que la rentabilité ; refonder la banque centrale européenne (BCE) pour qu'elle prête à taux zéro aux États pour leurs investissements écologiques ; favoriser la gratuité des transports collectifs, au moins pour celles et ceux qui en ont le plus besoin, en donnant plus de moyens aux collectivités et

un partenariat avec le nouveau regroupement « Place publique ». Cette diversité est aussi le signe que, sur la question européenne, les différentes forces de gauche ont des points de vue différents. Depuis Maastricht, cela a toujours été le cas ! Le Parti communiste français a toujours fait entendre sa voix lors de cette élection pour dénoncer ces traités européens qui n'ont rien apporté de bon aux peuples d'Europe et pour appeler à une autre construction européenne, respectueuse des peuples et des nations.

construire l'utilité du vote communiste et du vote tout court. Les positions successives du PCF au cours de l'histoire de la construction européenne, notre opposition historique aux traités, pour une autre Europe, sont plus que jamais à valoriser. Notre constance dans le combat depuis Maastricht, nos propositions pour rompre avec les dogmes des traités européens font notre originalité dans cette campagne. Nos campagnes pour le pouvoir d'achat, pour les services publics, sur le coût du capital, pour des droits nouveaux, contre le racisme et les discriminations, font écho dans l'Europe d'aujourd'hui, marquée par les politiques d'austérité et la montée des extrêmes droites.

## « Il s'agit d'inventer un nouveau modèle économique, social et démocratique. » »

en baissant la TVA à 5,5 % pour les transports en commun... Voilà des recettes nouvelles qui permettraient d'engager rapidement cette révolution écologique que nous appelons de nos vœux. À travers ces mesures, il s'agit d'inventer un nouveau modèle économique, social et démocratique, pour sortir de ce capitalisme prédateur pour l'être humain et la planète.

**© Les élections européennes approchent, le PCF propose lan Brossat comme tête de liste de large rassemblement. Où en sont les discussions avec vos éventuels partenaires ? Sur quels sujets comptez-vous faire campagne ?**

Nous portons depuis plusieurs mois l'objectif de construire une liste de large rassemblement. À ce jour, les seules discussions poussées ont lieu avec le mouvement Génération-S. Elles se poursuivent. La France insoumise vient de présenter sa liste ; EELV est déjà en campagne et le PS paraît hésiter entre le soutien à une liste conduite par Ségolène Royal et

Le rassemblement, nous voulons le construire à la base, dans les entreprises, dans les quartiers et les villages. Notre liste sera à l'image de la France qui travaille et qui se bat. Avec Marie-Hélène Boursard, nous voulons faire entrer la première ouvrière au parlement européen. Nous ouvrons aussi notre liste aux « gilets jaunes » et à toute cette France qui lutte : aux robes noires de la justice, aux blouses blanches de la santé, aux cols-bleus de la sidérurgie, aux cheminots, aux douaniers, aux enseignants... C'est à ce rassemblement que nous consacrons l'essentiel de notre énergie, avec l'objectif d'adopter lors de notre conseil national du 26 janvier une liste qui devra être à l'image de la France qui se bat pour faire respecter sa dignité. lan Brossat a fait une belle entrée en campagne. Nous sommes à cent cinquante jours de l'élection. C'est beaucoup et peu à la fois pour rassembler, convaincre et s'adresser notamment à toutes celles et à tous ceux qui pensent s'abstenir. Il est décisif de

**© Quelle est votre conception du communisme au XXI<sup>e</sup> siècle ?**

La lutte des classes est plus que jamais d'actualité – le mouvement des « gilets jaunes » en fait la démonstration ! Partout dans le monde, les mouvements pour l'égalité et l'émancipation se multiplient : combat féministe, solidarité avec les migrants... Et ils doivent affronter une réaction toujours plus violente, la montée des intégrismes et des conservatismes. Être communiste au XXI<sup>e</sup> siècle, c'est mener de front tous ces combats.

On a voulu nous faire croire que le communisme était dépassé... Mais aujourd'hui, on voit bien que c'est le capitalisme qui est dépassé. Les inégalités qui explosent, la planète menacée, et il n'y a jamais eu autant de guerres... L'humanité ne peut pas continuer comme cela ! Sortir du capitalisme est une urgence. Et les communistes français, avec leur histoire ont un rôle à jouer, avec d'autres, pour bâtir un nouveau modèle économique et social, plus juste pour l'être humain et plus respectueux de la planète. Notre projet de société, qui place l'être humain au cœur de tous les choix, n'a jamais été autant d'actualité. ●

# POUR UNE EUROPE DES PEUPLES, LIBRES, ÉGAUX, ASSOCIÉS



## Incarner une alternative progressiste

PAR **AURÉLIEN BONNAREL, PIERRE CRÉPEL ET MARINE MIQUEL\***

**L**a question européenne divise. S'il y a une grande aspiration à davantage d'échanges de toutes sortes en Europe, en particulier chez les jeunes, si l'échelle européenne peut être une échelle plus pertinente pour lutter contre les multinationales ou contre l'exil fiscal, pour mener le combat pour l'environnement, la construction qu'est l'Union européenne (UE), telle qu'elle est aujourd'hui, n'y répond pas. Dominée par les affairistes et les politiciens, elle est devenue odieuse : autoritarisme, concurrence généralisée, prétexte à toutes les austérités, bourreau des services publics, chasse aux migrants, recul du droit des femmes, etc. Les sondages montrent une perte de confiance dans l'UE, face à l'aveuglement de ses dirigeants, comme en témoignent le Brexit et les replis nationalistes ; à nous d'incarner une alternative progressiste avec nos camarades européens.

### REFUSER LE PIÈGE

« C'est l'approfondissement de l'UE actuelle ou l'extrême droite », nous dit Macron. Le défi doit être relevé. Refuser ce piège, c'est traiter le problème sur le fond, dans la durée, dans toute la diversité des situations. Pour cela, il faut unir, d'abord les exploités au-delà des frontières, aussi ceux qui s'en sortent plus ou moins mais voient leur avenir menacé, leurs activités désintéressées transformées en commerce, leur liberté précarisée. Face à eux, des banques, des fonds de pension, des évadés fiscaux, des aventuriers sans scrupules, des technocrates.

Relever le défi posé implique de ne pas cacher les difficultés, ni les contradictions apparentes ou réelles. C'est ainsi que nous avons tenté d'appréhender les évolutions qui se sont fait jour en Europe, depuis quelques siècles, en particulier depuis une soixantaine d'années. Il convient, pour



## « Construire une Europe “à géométrie choisie” : pour les libertés, la vie au travail, la transition écologique, l’indépendance et la paix. »

cela, de ne négliger aucun angle d’attaque : économique, social, politique, géographique, écologique, féministe. Il convient aussi de ne pas se limiter à voir le problème uniquement en tant que « Français ». Les luttes d’un pays peuvent avoir un écho européen, ce fut le cas de Mai 68, de la chute du mur de Berlin en 1989, du 15 de mayo en 2011 des indignés espagnols. « Regardez ce qui se passe en France. C’est une première victoire du mouvement social d’avoir fait reculer un gouvernement aussi antisocial que le gouvernement d’Edouard-Philippe », s’exclame le député du PTB Raoul Hedebouw devant le parlement belge à propos des mobilisations des « gilets jaunes ». Regardons ce qui se passe en Espagne, avec la mobilisation pour les droits des femmes ; regardons ce qui s’est passé en Islande avec la tentative d’écriture d’une Constituante et la mobilisation populaire contre la corruption ; regardons ce qui se passe en Allemagne avec la hausse des salaires dans la métallurgie et dans la fonction publique ; regardons ces îles de la mer Egée qui accueillent les réfugiés. Sans chercher à éclaircir un tableau trop sombre, nous pouvons trouver partout en Europe, comme partout dans le monde, des mobilisations, voire des victoires qui font écho à nos revendications et à nos batailles. Pourtant, les luttes émancipatrices ne seront pas uniformes et synchronisées du Portugal à la Russie et de l’Irlande à la Turquie. Ne faudrait-il pas passer à une étape supérieure dans l’analyse de ces diversités, dans la coordination des mouvements et la convergence des luttes ?

### DES ACTIONS TRANSNATIONALES VICTORIEUSES

On ne doit ni se contenter de tout petits pas, pour sauver ce qui peut l’être et atténuer les mauvais coups, ni se projeter dans une vision purement abstraite de révolution généralisée. Alors que faire ? Les rapports de forces ne semblent guère favorables. Les grands patrons et les financiers sont beaucoup mieux coordonnés que les peuples, au niveau de l’Europe. Toutefois, des points

ont été marqués, comme nous le montrent les députés communistes ou apparentés qui font entrer la lutte des classes jusque dans le parlement européen. Des actions transnationales, comme celles des routiers ou des frontaliers, avec les syndicats, ont pu se développer et donner des résultats, d’autres se structurent, avec la Fédération transnationale des coursiers, qui réunit les travailleurs des plates-formes de livraison à domicile.

Les questions concrètes telles que la protection de l’environnement, la politique agricole commune, l’accueil des migrants, les travailleurs frontaliers, les droits des femmes, traitées aujourd’hui sous le seul prisme de l’ultralibéralisme économique et du repli nationaliste devraient faire l’objet d’élaborations collectives impliquant les citoyens à tous les niveaux de décision. Ces sujets pourraient déjà, dans le cadre des clauses de coopération entre États volontaires, être pris en charge par les États européens qui répondent aux intérêts des peuples et non des capitalistes.

## « Les luttes d’un pays peuvent avoir un écho européen, ce fut le cas de Mai 68, de la chute du mur de Berlin en 1989, du 15 de mayo en 2011 des indignés espagnols. »

Le 38<sup>e</sup> congrès du PCF, qui vient de se terminer, l’affirme clairement : le *statu quo* n’est pas possible. Il se veut constructif et présente plusieurs orientations dans le cadre d’une Europe « à géométrie choisie » : pour les libertés, la vie au travail, la transition écologique, l’indépendance et la paix... Ce sont des propositions « radicales et réalistes », elles seront déclinées dans les différentes contributions de ce dossier, mais – il ne faut pas le cacher – le chantier est en cours et de nombreuses questions restent ouvertes. Les élections qui auront lieu en mai doivent être l’occasion de mener, en France et en Europe, la lutte des classes, de promouvoir les idées de solidarité et d’égalité, de porter, enfin, dans l’hémicycle européen, une députée ouvrière. ■

\*Aurélien Bonnarel, Pierre Crépel et Marine Miquel sont membres du comité de rédaction de *Cause commune*. Ils ont coordonné ce dossier.

# Et maintenant, lancer toutes nos forces dans la campagne !

Notre 38<sup>e</sup> congrès était un jalon important sur le chemin qui nous conduit aux élections européennes de mai 2019.

PAR IAN BROSSAT\*

J'ai la conviction qu'il nous permet de sortir renforcés et en ordre de marche pour la bataille qui nous attend. Nous avons collectivement fait la preuve de notre unité. Nous nous sommes dotés d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau secrétaire national, Fabien Roussel. Nous avons pris l'initiative de proposer une liste de large rassemblement conduite par le Parti communiste à tous ceux qui veulent une Europe réellement progressiste. Enfin, j'ai pu appeler à la mobilisation des communistes et présenter de premiers candidats, comme Marie-Hélène Bourlard, ouvrière retraitée, syndicaliste CGT, héroïne du film *Merci patron !* dont nous avons bien l'intention de faire, en mai prochain, la toute première ouvrière eurodéputée.

Ces acquis sont importants pour lancer désormais toutes nos forces dans cette campagne. D'autant que l'actualité sociale nous met du vent dans les voiles. Le mouvement des gilets jaunes place au tout premier plan la question sociale et celle du pouvoir d'achat, et la nécessité désormais très largement partagée d'envoyer à la poubelle les politiques libérales. Un gigantesque débat s'est ouvert en France dans le sillage des colères qui s'expriment. Ce sont des revendications très fortes

qui s'y affirment ; c'est toujours aux plus petits qu'on demande des efforts et pas aux gros. Il faut améliorer la feuille de paie, rétablir l'ISF, s'en prendre enfin à l'évasion fiscale.

## UNE POLITIQUE DE GRIBOUILLE

Face à cette situation, le gouvernement, acculé, a multiplié les couacs, les annonces et les reculs. Emmanuel Macron, qui travaille d'arrache-pied à la compression des salaires, a dû partiellement reculer sur la hausse de la CSG, et promettre 100 euros aux salariés au SMIC. Pour tenir cette promesse sans augmenter réellement les salaires, il a accéléré le calendrier de versement de la prime d'activité qu'il avait d'ores et déjà promis et budgété pour 2019 et 2020. Ainsi ce sont les contribuables qui sont priés de mettre la main au portefeuille, pour protéger les employeurs et les grandes fortunes, principaux soutiens, financeurs et bénéficiaires de la politique gouvernementale. Mais l'annonce cachait en fait une escroquerie : seule la moitié des salariés au SMIC bénéficieront de ce « geste », la prime d'activité étant versée sous condition de ressources. Nouveau mensonge : le paiement ne pourra pas avoir lieu en janvier, et la somme totale pourrait être plus proche de 90 euros que de 100 euros...

Le résultat de cette politique de gribouille, c'est que si Emmanuel Macron veut que son budget respecte les critères européens et la fameuse règle d'or des moins de 3% de déficit, il devra accroître les recettes fiscales... ou faire encore plus d'économies aux dépens des services publics. Car pour le président des riches, il est évidemment hors de question de rétablir l'ISF comme le lui demandent les gilets jaunes et 70% des Français selon un tout récent sondage publié par *L'Humanité*. Pourtant, même la droite traditionnelle le presse de mettre

---

« Le mouvement des gilets jaunes met au tout premier plan la question sociale et celle du pouvoir d'achat. »

---



à contribution les plus hauts revenus. Celle-ci pourrait proposer la création de deux nouvelles tranches de l'impôt sur le revenu.

### DES REVENDICATIONS FORTES

Dans ce contexte, qui remet au centre les revendications du monde du travail, la campagne européenne sera un terrain crucial. Cette élection sera la première respiration démocratique où les Français pourront utiliser leur bulletin de vote pour sanctionner les politiques d'austérité menées depuis Bruxelles et à Paris. L'Europe c'est l'échelon grâce auquel nous pourrions imposer une transformation politique d'ampleur, comme la mise au pas des multinationales, notamment les

« Cette élection sera la première respiration démocratique où les Français pourront utiliser leur bulletin de vote pour sanctionner les politiques d'austérité menée depuis Bruxelles et à Paris. »

GAFAM, ou la lutte contre la fraude fiscale de ces géants et des grandes fortunes. Nous avons d'ores et déjà mis sur la table des propositions très fortes. À nous de les marteler auprès des citoyens, qu'ils portent un gilet jaune ou non, dans nos quartiers, dans nos territoires, sur les lieux de travail : vraie augmentation du SMIC de 200 €, ouverture de négociations salariales dans le privé comme dans le public, hausse des retraites, rétablissement de l'ISE, prélèvement à la source de l'impôt sur les bénéfices des multinationales...

Nous ferons campagne sans rien lâcher sur la transition énergétique. Mais il est hors de question de la faire financer par ceux qui ont déjà du mal à finir leur mois. L'effort doit être porté par les gros : gros patrimoines, grosses entreprises, gros pollueurs, et non par les salariés qui utilisent leur voiture pour aller travailler. C'est la raison pour laquelle il faut taxer le kérosène des avions ou le fioul des paquebots ou des porte-containers. Il faut imposer les bénéfices des compagnies pétrolières comme Total, qui utilisent les circuits financiers offshore pour minimiser leur contribution à la société. Il faut mener la bataille contre les

«réformes» qui libéralisent le rail, organisent la concurrence et la casse de nos services publics : elles engendrent l'abandon du fret ferroviaire et la fermeture de petites lignes SNCF... Nous voulons également réduire la TVA sur les véhicules propres et les transports en commun.

### UNE LISTE DU MONDE DU TRAVAIL

La liste proposée par le PCF sera celle du monde du travail. Les salariés y auront la plus grande place, celles et ceux qui ont maille à partir avec les effets de l'Union européenne telle qu'elle est. Femmes et hommes, ouvriers, employés, syndicalistes, gilets jaunes, fonctionnaires, pompiers, postiers, élus locaux, agriculteurs, cheminots, électriciens, barragistes, étudiants, enseignants, chercheurs, cadres, avocats, artistes, créateurs et créatrices... Elle sera la liste de ces hommes et de ces femmes qui travaillent, qui ont travaillé ou qui veulent travailler, et qui réclament non pas l'aumône présidentielle mais des droits réels, des mesures sonnantes et réverbérantes pour vivre mieux, et la rupture avec les logiques d'austérité de l'Europe d'aujourd'hui.

Pour mener cette campagne, nous avons besoin de l'énergie de tous les communistes. Il nous faut nous démultiplier. Structurer notre action région par région, département par département. Faire connaître notre liste, nos propositions. En disant cela, je pense au nécessaire rassemblement : nous faisons le pari que c'est en investissant pleinement le débat national, en rendant visibles le PCF et sa liste, que nous créons les conditions de possibilité d'une large union. ■

\***Ian Brossat** est tête de liste du PCF aux élections européennes.

## MODE DE SCRUTIN pour les européennes en France

La loi du 25 juin 2018 relative à l'élection des représentants au parlement européen rétablit une circonscription unique qui était déjà en vigueur avant les élections de 2004 (pour les élections de 2004 et de 2009, le territoire était découpé en huit circonscriptions régionales, sept pour la métropole, une pour l'outre-mer).

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

# Qu'est-ce que l'Europe ?

« Pourquoi poser une question aussi stupide ? Tout le monde sait ce que c'est ! » Nous allons suggérer, au contraire, qu'aux questions les plus simples (limites géographiques, valeurs et identités européennes) on a apporté dans l'histoire, même récente, toutes sortes de réponses très différentes. La politique d'aujourd'hui ne peut en faire abstraction.

PAR ERNEST BRASSEAUX\*

Contentons-nous modestement, pour cela, de survoler trois ouvrages : l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, le *Grand Larousse* 1960 et enfin un livre récent impressionnant de deux mille quatre cents pages, écrit par environ quatre cent cinquante auteurs de tous pays, et intitulé *L'Europe. Encyclopédie historique*, dirigé par Christophe Charle et Daniel Roche (Actes Sud, 2018).

## L'ENCYCLOPÉDIE

Dans l'*Encyclopédie*, l'article « Europe », du chevalier de Jaucourt, est assez court et plutôt décevant. Cette « grande contrée du monde habitée » s'étend (dans le sens ouest/est) du Portugal « jusqu'à l'embouchure de l'Ob », fleuve légèrement au nord-est de l'Oural, et (dans le sens sud/nord) de l'extrémité du Péloponnèse au Cap Nord. L'article n'évoque aucunement le sud-est de l'Europe, du côté de la Turquie et du Caucase. Il dit seulement : « Elle est bornée à l'orient par l'Asie ; au midi par l'Afrique. »

Ensuite, paraphrasant Montesquieu, il ajoute

---

« Le vrai point de départ serait la Communauté économique du charbon et de l'acier, traité signé le 18 avril 1951, entré en vigueur le 10 février 1953, entre six pays, la France, l'Allemagne, l'Italie et le "Benelux". »

---

ironiquement : « L'histoire n'a presque rien à lui comparer là-dessus, si l'on considère l'immensité des dépenses, la grandeur des engagements, le nombre des troupes, et la continuité de leur entretien, même lorsqu'elles sont le plus inutiles et qu'on ne les a que pour l'ostentation. »

Il termine en notant sa supériorité quant au commerce, à la navigation, à la fertilité, à l'industrie, aux sciences, arts et métiers et surtout « par le christianisme, dont la morale bienfaisante ne tend qu'au bonheur de la société. Nous devons à cette religion dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître, en paraissant n'avoir d'objet que la félicité d'une autre vie, elle fait encore notre bonheur dans celle-ci ». Cette dernière appréciation n'a pas uniquement pour but de détourner les yeux de la censure, elle représente une partie de l'esprit des Lumières, qu'on aurait tort d'assimiler trop vite à l'anticléricalisme.

On voit donc que, pour les encyclopédistes, l'Europe comprend évidemment la Russie (celle d'après Pierre le Grand). En revanche, l'examen des articles comme « Asie », « Bosphore », « Caucase », « Constantinople », « Turquie », nous montre que, sans l'expliciter, ni le justifier, ni le débattre, on considère alors le Bosphore comme la limite indiscutée entre l'Europe et l'Asie. Position bien étrange : ce détroit mesure environ un kilomètre de large à Constantinople (c'est-à-dire trois fois moins que la distance du continent à l'île d'Oléron, trente fois moins que le pas de Calais). L'Empire ottoman règne alors très loin des deux côtés, à l'ouest et à l'est : on parle de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie. C'est un vrai paradoxe : il est considéré comme une « puissance » euro-

péenne, mais apparaît comme culturellement différent et situé en Orient. Cette limite artificielle et discutable entre les deux « continents » est toujours dominante aujourd'hui, alors même qu'Is-tanbul est à cheval sur les deux rives. Quant aux Açores, l'*Encyclopédie* les décrit comme des îles d'Amérique.

#### LE LAROUSSE 1960

Nous avons choisi cette édition parce qu'à cette date le traité de Rome vient juste d'être signé et à peine mis en place avec seulement six pays. Ce dictionnaire donne sans discussion les limites de l'Europe telles que les géographes l'admettent : 10 236 000 km<sup>2</sup>. Il ajoute que la frontière du Caucase est bien marquée, mais celle de l'Oural très conventionnelle. Toujours pas un mot sur le Bosphore, pourtant si peu évident comme frontière ! Ce Larousse ajoute, là encore sans discussion : « Le continent européen présente, tant du point de vue naturel qu'au point de vue humain, une incontestable originalité » (malgré sa diversité).

Passant à la partie historique, le dictionnaire assimile l'Europe du Moyen Âge à la « chrétienté occidentale ou romaine », notamment avec Charlemagne, puis avec les papes à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Après la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453 : « On peut alors limiter l'Europe au domaine des États chrétiens : ses frontières ne dépassent plus la Finlande, la Pologne, l'Autriche à l'est. » En d'autres termes, pour parler de limite de l'Europe, il faut opposer celle-ci à quelque chose d'autre, ici à l'Asie, et c'est une manière d'opposer les chrétiens aux musulmans, voire aux religions des pays plus lointains.

La Renaissance, dit-on alors, se caractérise par l'expansion européenne et la stagnation asiatique : « L'unité de la chrétienté occidentale rompue, la notion de solidarité européenne se laïcise et tend à se confondre avec le dogme de la supériorité des Blancs. La Russie orthodoxe étant rentrée dans le cadre de l'Europe avec le règne de Pierre le Grand (1689-1725), qui copie les institutions européennes, les limites géographiques de cette partie du monde se fixent pour longtemps à l'Oural et à la Caspienne et au Caucase, qui séparent

les Russes des peuples qu'ils vont coloniser. » La guerre de Trente Ans (1618-1648), où les enjeux de pouvoirs sont exprimés selon l'antagonisme entre catholiques et protestants, est présentée de façon diplomatique et épique, parfois économique ; les millions de morts et les atrocités, famines, épidémies, « innombrables violences et massacres », sont seulement évoqués au détour d'une phrase. Le siècle des Lumières, la Révolution française et l'aventure napoléonienne semblent prolonger cette ère de guerres incessantes.

Après le congrès de Vienne (1814-1815), quatre ou cinq « grands » (Angleterre, Prusse, Autriche, France, Russie, plus l'Empire ottoman en déclin) se partagent l'Europe sous des formes diverses. L'historien (de droite) Thierry Lentz estime que le résultat de ces négociations a permis cent ans de paix globale en Europe (la guerre franco-prus-

sienne n'étant pour lui qu'un conflit local) ; c'est un point de vue, qu'on n'est pas forcé de partager. En tout cas, le XIX<sup>e</sup> siècle correspond aussi à l'éveil des consciences nationales, y compris dans les empires, et les puissances occidentales bâtissent des « empires » coloniaux, dont le partage est largement à l'origine de la Première Guerre mondiale. Deux dynamiques politiques et territoriales semblent donc à l'œuvre : l'État-nation et l'empire.

Ce dictionnaire présente ainsi la suite. Les guerres mondiales ont mis fin à ce compromis et

« Les limites d'un ensemble ne peuvent être définies que face à autre chose, elles sont liées à des intérêts, lesquels s'expriment de façon culturelle, religieuse, politique, "entre le visible et l'invisible", que ce soit dans le sens nord/sud ou ouest/est. »

l'idée d'une Europe politique unie, voire fédérale, a mûri progressivement, une telle fédération a même été proposée par Aristide Briand en septembre 1929. Certes, le processus a été retardé par Hitler, mais il s'est remis en marche juste au lendemain de la dernière guerre, de façon partielle à cause du « rideau de fer ». C'est aussi l'Europe du plan Marshall. Le Conseil de l'Europe, institution peu connue, qui voit le jour le 5 mai 1949, comprend la Grande-Bretagne et la Turquie ; il n'a pas une grande efficacité et fonctionne un peu comme un forum, plus tard parfois comme une boîte à outils pour l'Union européenne. Le vrai point de départ serait la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA), traité signé le 18 avril 1951, entré en vigueur le 10 février 1953, entre six pays, la ►►

►► France, l'Allemagne, l'Italie et le « Benelux ». On notera à ce sujet que, dans ces conditions, la question des « frontières de l'Europe » ne se pose pas, puisque ce début d'Europe, prélude au traité de Rome de 1957, se construit d'abord, sous l'égide des États-Unis, contre l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et ses alliés. Il y a une volonté d'intégrer la République fédérale d'Allemagne (RFA) et de contrôler sa puissance. Par certains côtés, du moins au début, cette « petite » Europe se fait aussi contre la Grande-Bretagne.

Comme l'a remarqué Pascal Luccioni dans *La Pensée* (janvier-mars 2013), « l'idée européenne » est souvent présentée comme « une sorte de bloc, de masse rigide que l'on pourra ensuite opposer à d'autres masses – l'Europe contre l'Asie, etc. – et dont on pourrait suivre les avatars au cours des siècles ». Mais cette opposition symétrique est « une vue de l'esprit », car les positions évoluent ; « l'Europe peine à définir sa place et ce qui fait son unité dans un monde de plus en plus divers et cosmopolite ». Les valeurs affichées (la liberté et la démocratie) se déclinent également dans une logique de supériorité et de domination par rapport au reste du monde.

#### L'EUROPE. ENCYCLOPÉDIE HISTORIQUE

Cet ouvrage comporte un demi-millier de chapitres, il n'est donc pas question ici d'en faire le tour. La notion d'Europe est bombardée par tous les points de vue classiques (histoire, géographie, sciences, cultures, religions, droit, vie quotidienne), mais aussi sous des angles inattendus (les mythes et les symboles, le sport, la santé, le vin et le sucre, les langues, les bandits et les mercenaires, l'archéologie, le matériel, les colonies, etc.). Nous retiendrons seulement quelques aspects.

### Quelle est la région la plus pauvre de l'Union européenne ?

« Ce doit être quelque part en Roumanie ou en Bulgarie », nous répond-on toujours. En bien non, c'est Mayotte. En effet, si l'UE n'est pas toute l'Europe « géographique », elle contient par ailleurs divers reliquats des colonies de ses membres, situées en Afrique (Réunion), en Amérique (Antilles, Groenland) ou au milieu de l'Atlantique (Açores, Canaries).

La partie « Frontières et périphéries » montre bien le caractère historique, donc largement artificiel, de ces distinctions. Les limites d'un ensemble ne peuvent être définies que face à autre chose, elles sont liées à des intérêts, lesquels s'expriment de façon culturelle, religieuse, politique, « entre le visible et l'invisible », que ce soit dans le sens nord/sud ou ouest/est. Elles ont varié : sujets de l'Empire romain (d'Occident et d'Orient) contre peuples venus du nord ou de l'est, catholiques/protestants, christianisme/islam, rive gauche/rive droite du Rhin... Ainsi donc, la présentation unilatérale de l'Europe comme « judéo-chrétienne » ou comme « gréco-latine » est-elle une erreur ou une tromperie. Où mettre la Bosnie musulmane, où mettre Chypre qui se situe aux portes de la Turquie et de la Palestine, que faire des Arméniens ? Et la grande discontinuité vers le sud n'est-elle pas davantage le Sahara que la Méditerranée ? Établir une frontière, au sens de limite, est bien difficile, on cherche toujours alors des éléments d'identification pour se distinguer.

L'ouvrage montre aussi à maints endroits l'importance des moyens matériels de communication pour constituer et délimiter une entité : la qualité des voies terrestres, la possibilité de naviguer au-delà du cabotage, la révolution des chemins de fer, le téléphone et Internet, tout cela a bouleversé les relations entre pays dits européens ou non. De même, la République des Lettres au XVIII<sup>e</sup> siècle, la diffusion d'inventions et de découvertes (souvent capitales pour la vie quotidienne), du théâtre, de la musique, de l'architecture font émerger des frontières floues, fluides et différentes pour chaque registre.

Cette nouvelle encyclopédie historique, dont il faudrait rendre compte de façon bien plus étendue, montre de façon convaincante les possibilités de réponses multiples, même pour des interrogations apparemment simples et anodines. En d'autres termes, la question « Qu'est-ce que l'Europe ? » ne se résout pas seulement par l'examen des mers et des montagnes, par le résultat de quelques guerres d'autrefois ou par la volonté des hommes d'affaires autour des Bourses de Londres, Paris et Francfort. Il s'agit d'une construction permanente où les enjeux sont divers et souvent dérobés à notre vue. La notion de frontière-limite a un sens pour un État : elle détermine l'étendue de son pouvoir. Est-elle pertinente pour une entité comme l'Europe ? ■

\*Ernest Brousseau est historien des sciences.

# Le PCF et l'Union européenne

Entre le traité de Rome en 1957 et aujourd'hui, l'Europe et le monde ne sont pas restés immobiles. Durant soixante ans, le PCF a cherché à prendre en compte les aspirations des peuples face aux nouvelles exigences du capital.

ENTRETIEN AVEC **FRANCIS WURTZ\***

© On nous dit : « Le PCF était contre le projet européen à sa création, maintenant il est pour. » Est-ce vrai ?

Disons que c'est un raccourci trompeur. Nous ne sommes pas « pour LE projet européen » (sous-entendu celui que nous combattons « à sa création ») mais pour UN projet européen, à bien des égards en rupture avec celui des années 1950 comme avec celui que nous subissons aujourd'hui.

© L'UE est une machine à dumping social, réglementaire et environnemental. Le projet européen a-t-il été « dévoyé » ou tout était-il déjà en germe dans le traité de Rome ?

Oui, le ver (libéral) était dans le fruit dès le traité de Rome. Mais les orientations et le fonctionnement n'ont cessé de s'aggraver depuis ! Il y a eu le tournant de la fin des années 1980 (acte unique : trois cents directives de libéralisation !) et du début des années 1990 (Maastricht : « l'économie de marché ouverte où la concurrence est libre »...) Puis on a eu la fuite en avant consécutive à l'élargissement de 2004-2007 (mise en concurrence brutale des modèles sociaux pour tirer vers le moins-disant). Enfin, a été entreprise la gestion régressive et autoritaire de la crise de la zone euro à partir de 2010 (pacte budgétaire, troïka...) qui a conduit ce « projet » dans une crise existentielle. Donc, je ne dirais pas que le projet a été

« dévoyé », mais qu'il s'est déployé lorsque les rapports de force, tant en Europe que dans le monde, le lui ont permis. La chute progressive du système soviétique à partir de 1989 et l'explosion concomitante de la mondialisation capitaliste ont libéré l'Union européenne d'un certain nombre d'entraves au libéralisme. Un exemple : la libre circulation des capitaux était déjà inscrite dans le traité de Rome en 1957, mais n'a été appliquée qu'à partir de 1990 !

© Les discours sur l'Europe sociale sont-ils un « simple enfumage » ?

Si on pense au discours des tenants de l'ordre européen actuel, oui. La priorité aux marchés qui caractérise ce système est incompatible avec la promotion du social. En revanche, le projet européen alternatif auquel se réfère le PCF – celui d'une construction européenne visant à mobiliser tous les moyens à sa disposition en faveur de la promotion des capacités humaines – est un objectif sérieux. Imaginons que les 2 400 milliards d'euros créés à partir de rien par la Banque centrale européenne en trois ans pour conjurer le risque de déflation aient été versés aux États pour des investissements favorables à l'emploi, aux services publics et à la transition écologique plutôt que d'être mis à la disposition des banques sans condition quant à leur utilisation ! Cela renverserait la tendance en faveur du social au sens large ! Or, techniquement, rien ne s'y oppose. C'est une question de rapport des forces !

© L'existence du traité de Maastricht (1992) a-t-elle conduit à une inflexion de la politique européenne du PCF ?

Oui, mais à une inflexion dans le sens d'une mobilisation décuplée contre le projet de grande envergure qui se mettait alors en place ! En ►►

---

« La libre circulation des capitaux était déjà inscrite dans le traité de Rome en 1957, mais n'a été appliquée qu'à partir de 1990 ! »

---



►► témoigne l'investissement massif des communistes dans la bataille du NON à Maastricht lors du référendum de 1992. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que le NON l'emporte.

🕒 **Quelles leçons tirer de l'expérience grecque ? Impossibilité de changer, trahison, ou encore quelque espoir ?**

L'expérience grecque doit effectivement être analysée très lucidement pour en tirer les vrais enseignements. L'acharnement des dirigeants européens contre le gouvernement d'Alexis Tsipras s'explique non par des raisons économiques – les demandes des Grecs auraient été parfaitement gérables pour les finances européennes – mais par des motivations politiques. Ils voulaient, en étouffant dans l'œuf le projet Syriza, prévenir tout effet contagieux, notamment sur les autres pays du sud de l'Europe.

Or, dans ce bras de fer si inégal – la Grèce est un petit pays très vulnérable du fait de son énorme endettement –, seule une très forte solidarité européenne lui aurait permis de l'emporter. Cette solidarité lui a fait dramatiquement défaut ! Aux réunions de l'« eurogroupe » (les ministres des Finances des dix-neuf pays de la zone euro), tous les ministres, y compris Michel Sapin, se sont alignés sur l'impitoyable Wolfgang Schäuble, le grand argentier allemand de l'époque. Le Fonds monétaire international (FMI) était également de la partie. Les marchés financiers imposaient des taux d'intérêt totalement prohibitifs. Toutes les issues furent verrouillées. Quant aux forces de gauche et syndicales européennes, si elles ont été nombreuses à manifester leur sympathie à la Grèce, elles n'ont pas été en mesure de réaliser une contre-offensive à même de desserrer l'étau. Voilà pourquoi je trouve très injuste – et un peu facile – que certaines de ces formations clouent au pilori Alexis Tsipras coupable d'avoir été contraint – une fois les caisses de l'État vides – de passer sous les fourches caudines des créanciers de son pays.

« Sortir » de l'Union européenne, ce n'est en rien sortir du capitalisme ! »

La leçon principale que je tire de cette tragédie est qu'il faut prendre conscience de l'exigence de créer un vrai rapport de force pour transformer l'UE et cela suppose non seulement un rassemblement très large dans le pays concerné, mais des convergences fortes avec d'autres peuples et, si possible, d'autres pays. La solidarité est le maître-mot.

🕒 **Que penser du Brexit et des propositions de Frexit avancées par certains ?**

Le « Brexit » est une défaite pour l'Union européenne puisque, pour la première fois, un peuple a décidé d'en sortir. C'est le summum de la crise de défiance qui ronge l'UE très au-delà de la Grande-Bretagne. Mais cela risque de se transformer aussi en une cuisante défaite pour les travailleurs britanniques ! Les héros du Brexit (Boris Johnson, Nigel Farage...) leur ont fait miroiter une économie de 150 millions de livres sterling par semaine (!) qui irait au renforcement de la protection sociale ! Mensonge éhonté ! En réalité, la seule perspective aujourd'hui envisagée par les « Brexiteurs » pour compenser le préjudice économique de la rupture de liens établis avec le continent depuis quarante-cinq ans, c'est de faire de la Grande-Bretagne un super-paradis fiscal et un champion du *low cost*. Pour ces ultralibéraux, les normes européennes étaient... trop sociales !

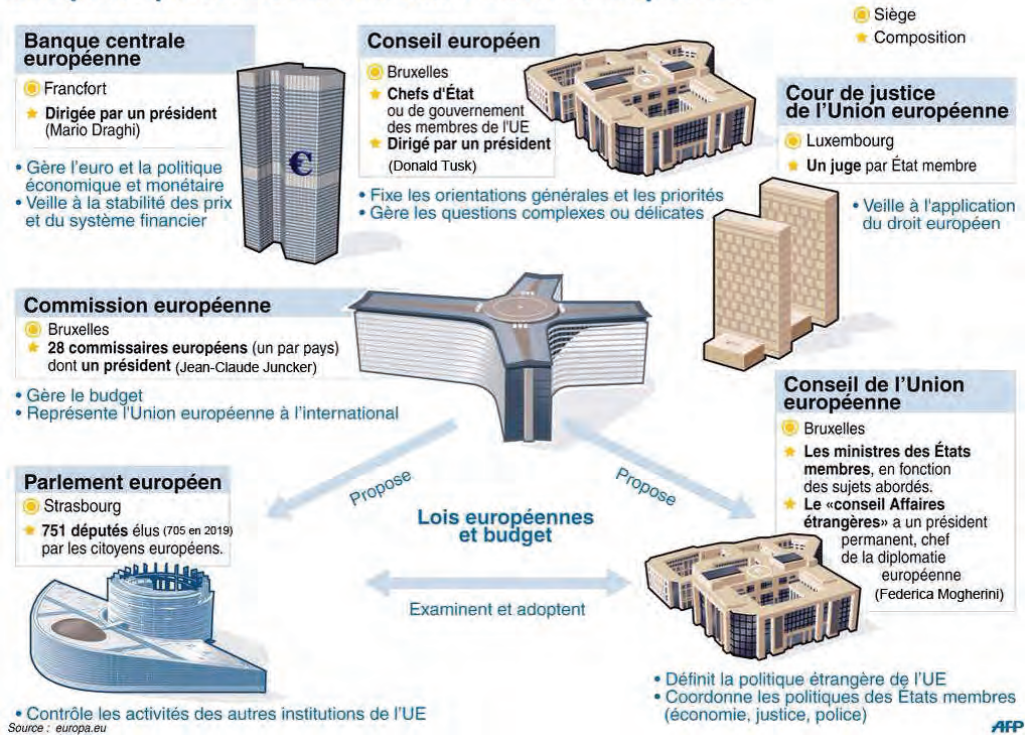
Cette expérience illustre par ailleurs le niveau atteint par les interdépendances entre pays européens. La Grande-Bretagne

a beau être le pays le moins intégré dans l'UE – elle n'est ni dans la zone euro ni dans l'espace Schengen ; elle bénéficie de nombreuses dérogations ; elle touche une importante ristourne sur sa contribution au budget... –, elle est profondément déstabilisée par son retrait de l'UE, au point de demander un sursis de deux ans, voire plus, quitte à respecter durant cette période supplémentaire toutes les règles européennes sans plus avoir aucune voix au chapitre. Ce n'est décidément pas un exemple à suivre. J'ajoute que « sortir » de l'Union européenne, ce n'est en rien sortir du capitalisme ! Les marchés financiers et la guerre économique seraient toujours là. S'y ajouteraient simplement les dévaluations compétitives en cascade et le risque d'une flambée des nationalismes : pas vraiment un boulevard vers la république sociale...

« En étouffant dans l'œuf le projet Syriza, les dirigeants européens ont voulu prévenir tout effet contagieux, notamment sur les autres pays du sud de l'Europe. »



## Les principales institutions de l'Union européenne



Les forces progressistes semblent beaucoup plus faibles dans les autres pays européens (Hongrie, Italie, pays Baltes...), n'est-il pas illusoire, dès lors, d'espérer changer l'Europe ?

C'est effectivement utopique d'imaginer que les vingt-sept pays de l'UE veuillent tous « changer l'Europe » en même temps et de la même manière ! C'est pourquoi le PCF s'est prononcé pour une « Europe à géométrie choisie ». Cela veut dire qu'il faut arriver à faire accepter par les dirigeants de l'Union européenne l'idée qu'un pays, ou – mieux – un groupe de pays, puisse coopérer avec tous les autres membres dans certains domaines mais pas dans d'autres. Naturellement, il faut que ces choix soient cohérents : si un pays veut que ses services publics soient mis à l'abri de la concurrence, ces entreprises publiques ne pourront pas conquérir des marchés dans d'autres pays. Si un pays veut bénéficier de la solidarité financière des autres, il ne peut pas leur refuser d'autres formes de solidarité, comme l'accueil de réfugiés. Ce type d'union serait certes beaucoup plus différencié que l'actuel, mais en définitive certainement mieux accepté par les peuples, car il résulterait de choix démocratiques de chacun d'eux.

Cela étant précisé, il est vrai que notre approche des enjeux européens a évolué, comme ont évolué ces enjeux eux-mêmes. Les interdépendances qui existent de nos jours entre les pays membres – certains le sont depuis plus de soixante ans ! – n'ont rigoureusement rien à voir avec la situation qui prévalait au départ ! Nous sommes favorables à une construction européenne conçue à la fois pour protéger les Européens contre les effets pervers de l'actuelle mondialisation et pour mettre son poids pour contribuer à humaniser cette mondialisation.

En 2005, lors de la campagne du « NON de gauche » au projet de traité constitutionnel, nous avons pris cela en considération en travaillant avec succès « contre l'Europe libérale » et « pour une Europe sociale ». Nous avons affiné par la suite notre vision alternative de la construction européenne au cours d'une convention nationale en 2013, qui a donné lieu à l'élaboration collective d'un document public dont le contenu est toujours d'une grande actualité. ■

\*Francis Wurtz est député honoraire au parlement européen.

Propos recueillis par Simon Burle.

# Respect de la démocratie et souveraineté populaire

Les peuples européens ne se reconnaissent majoritairement ni dans la construction capitaliste de l'Union européenne, ni dans le fait de la quitter.

PAR VINCENT BOULET\*

La crise de l'Union européenne a mis à nu le corset austéritaire qui enserre les peuples d'Europe : pacte de stabilité et de croissance, pacte budgétaire, semestre européen, règles économiques imposant la concurrence inscrite dans les traités européens. Le calvaire infligé à la Grèce et le véritable coup d'État de juillet 2015 imposant un troisième memorandum ont entraîné des effets en chaîne majeurs, que ce soit en alimentant la campagne du Brexit ou encore en renforçant l'extrême droite jusqu'à lui donner la direction de fait du gouvernement italien. Matteo Salvini brandit le drapeau de la « défense de la souveraineté » face à « Bruxelles », en y associant une vision d'une « nation » refondée sur des bases ethnicistes.

## UNE EUROPE À GÉOMÉTRIE CHOISIE

Alors que l'extrême droite et une certaine droite radicalisée vont chercher à mener campagne sur le thème « on est chez nous », la gauche et les communistes doivent poser la question de la défense de la souveraineté populaire et de la démocratie en Europe. Les peuples européens ne se reconnaissent majoritairement ni dans la

construction capitaliste de l'Union européenne, ni dans le fait de quitter l'UE. Un projet alternatif pour l'Europe implique donc de porter la question de la souveraineté populaire au cœur d'un projet européen d'association de peuples et de nations. Une union des peuples et des nations libres, souverains et associés, porte cette ambition. Il importe d'en expliciter la portée et la déclinaison concrète.

Aucun peuple ne peut se voir imposer un modèle de société allant à l'encontre de ses aspirations. Le PCF s'est opposé avec détermination à l'ensemble des traités d'intégration néolibérale à l'Union européenne, entre autres raisons car ils imposent aux peuples des règles qui peuvent aller à l'encontre de leurs choix démocratiques. On se rappelle des déclarations de Jean-Claude Juncker en janvier 2015 après l'arrivée au pouvoir de Syriza en Grèce : « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens déjà ratifiés. » C'est précisément cette approche qui alimente encore davantage soit le désarroi, soit la colère des peuples. Un nouveau traité entre peuples et nations d'Europe doit placer au cœur de ses dispositions le respect de la démocratie et de la souveraineté populaire.

Une union des peuples et des nations libres, souverains et associés, doit garantir que les peuples et les nations puissent choisir librement de participer, ou de ne pas participer, à tel ou tel champ de la politique européenne. Elle repose sur une conception souple et plurielle de coopérations à l'échelle continentale. Un engagement solidaire des peuples implique que ces derniers puissent librement choisir la finalité et le cadre des coopérations dans lesquels ils s'impliquent. C'est l'Europe à géométrie choisie. Cette ambition se distingue radicalement des

---

« Le respect de la démocratie implique en outre que les institutions nationales, en particulier les parlements, soient réellement actrices des coopérations européennes souhaitées par les peuples. »

---

« Fondamentalement est posée l'exigence d'un nouveau traité dans le respect de la souveraineté des peuples et des nations, en mettant au cœur la question de la démocratie, du respect des besoins sociaux, du travail, des services publics et de la transition écologique. »

différents projets libéraux d'« Europe à plusieurs vitesses » qu'Emmanuel Macron tente de recycler en proposant un budget propre à la zone euro. Ceux-ci sous-entendent que les pays sont plus ou moins avancés dans une intégration de type libéral-capitaliste, tout en faisant de cette dernière la finalité ultime de la construction européenne. Le concept d'Europe à géométrie choisie est tout autre car il se fonde sur le respect des choix démocratiques des peuples.

Une union des peuples et des nations libres, souverains et associés, implique le respect de la démocratie et de l'égalité entre les États et les citoyens qui en sont membres. Ce n'est pas le cas de l'Union européenne actuelle dans les rapports de forces entre les États. Depuis le début de la crise de l'Union européenne et en particulier de la zone euro, le poids des États s'est globalement renforcé au sein des institutions européennes. Mais tous ne sont pas égaux. L'influence des États pesant davantage en termes économiques et démographiques s'est beaucoup plus renforcée que celle des autres. Concrètement parlant, le poids de l'Allemagne est devenu encore plus fort, et celui du Portugal, en proportion, encore plus faible. Le projet d'union des peuples et des nations libres, souverains et associés, repose au contraire sur l'égalité des nations et des citoyens, quel que soit le poids démographique, économique et politique des États. Le respect de la démocratie implique en outre que les institutions nationales, en particulier les parlements, soient réellement actrices des coopérations européennes souhaitées par les peuples. Cela n'est pas le cas actuellement car les parlements nationaux ne sont pas consultés pour l'élaboration des règles européennes. Seuls les chefs d'État et de gouvernement ou les ministres le sont. Enfin, l'union des peuples et des nations libres,

souverains et associés, ne peut se construire sans l'implication des citoyens à tous les stades des décisions politiques, en amont des travaux parlementaires et à tous les stades de ces derniers, dans le suivi des décisions et dans leur évaluation démocratique.

#### UNE UNION POPULAIRE ET POLITIQUE AGISSANTE

La question qui se pose désormais est celle de la manière dont les peuples peuvent s'emparer de cette perspective. Cela implique de la populariser à travers des propositions concrètes qui sont aptes à ouvrir des brèches dans la construction capitaliste de l'Union européenne. Car il est bien évident que l'Union européenne ne se « transformera » pas sans rapports de forces, ni ruptures. Quelques idées peuvent être mises dans le débat public à l'occasion de la campagne des élections européennes pour démontrer que c'est possible :

- Une clause de non-régression sociale, écologique et démocratique : les directives et règlements qui impliqueront de remettre en cause les choix fondamentaux des États ne seront pas appliqués ;
- La remise en cause du pacte budgétaire, jusqu'à son abrogation. Il est par exemple possible de commencer par revendiquer la sortie des politiques d'intérêt général (emploi, pauvreté, dérèglement climatique...) des prescriptions du pacte budgétaire.

« Le concept d'Europe à géométrie choisie se fonde sur le respect des choix démocratiques des peuples. »

Les traités actuels, tout au bénéfice des classes dirigeantes qu'ils soient, prévoient des clauses de sauvegarde (il est possible de ne pas appliquer des décisions européennes) et des clauses de coopération renforcée entre États volontaires. La proposition de fonds de développement social et écologique financé par la Banque centrale européenne peut être mise en œuvre dans un ►►

►► cadre intergouvernemental avec les États qui le souhaitent. Cela implique donc non seulement de réorienter les missions de la Banque centrale européenne mais encore de refondre son fonctionnement afin que les parlements nationaux puissent contrôler et décider de sa politique.

---

« La proposition de fonds de développement social et écologique financé par la Banque centrale européenne peut être mise en œuvre dans un cadre intergouvernemental avec les États qui le souhaitent. »

---

Fondamentalement est posée l'exigence d'un nouveau traité dans le respect de la souveraineté des peuples et des nations, en mettant au cœur la question de la démocratie, du respect des besoins sociaux, du travail, des services publics et de la transition écologique. Ce nouveau traité doit donc s'inscrire en rupture avec le cadre libéral et non démocratique des traités européens que nous connaissons actuellement.

Pour aller encore plus loin, ces éléments pourraient faire partie de l'aspect européen d'une offre globale, d'un programme d'urgence, que le PCF ferait aux forces sociales, citoyennes, politiques de gauche, et qui serait à la fois crédible

et en rupture avec les logiques capitalistes, afin de pouvoir poser les jalons de « l'union populaire et politique agissante » à laquelle les communistes ont décidé de s'atteler lors de leur 38<sup>e</sup> congrès. D'autres États, d'autres peuples, d'autres forces politiques, sociales et citoyennes en Europe pourraient être intéressés par une telle démarche. Les aspirations des peuples au respect de la démocratie et à des politiques répondant aux intérêts du plus grand nombre, et non de la bourgeoisie, se sont fait jour ces dernières années dans différents pays européens, sous différentes formes, et avec différentes conséquences politiques. C'est le cas du Portugal ou de l'Espagne par exemple. Ce sont des appuis majeurs et déterminants.

Cette approche permet de déjouer le piège qui pèse sur l'ensemble de la gauche européenne, celui de se voir éjecter purement et simplement d'un paysage politique qui serait articulé autour de l'unique « alternative » entre libéraux fédéralistes d'une part, et ethnocistes et partisans d'un repli national fondé sur une approche mythifiée d'une « nation » fondée sur le sang, d'autre part. Car il n'y a personne d'autre que la gauche et les communistes pour articuler question sociale et question démocratique, en prenant d'un même mouvement la transformation des rapports de force en défaveur des classes dominantes et en faveur des peuples à la fois au niveau européen et au niveau national. ■

\***Vincent Boulet** est membre du bureau exécutif du PGE et de la commission des relations internationales du PCF.



# Prendre le pouvoir sur l'argent dans l'Union européenne

L'Union européenne se révèle jour après jour de plus en plus autoritaire et toxique pour les peuples européens, soumis aux règles de la concurrence et étranglés par les diktats budgétaires constitutionnalisés. Faut-il pour autant rompre avec l'UE et sortir de l'euro ? Pour le PCF il faut prendre le pouvoir sur l'argent grâce à des luttes convergentes pour une autre Europe et une autre mondialisation.

ENTRETIEN AVEC **DENIS DURAND\***

Ⓒ Quel est le projet économique du PCF sur l'Europe ?

Il est absolument indispensable de changer l'Europe pour changer la France et le monde ; il faut une autre Europe pour une autre mondialisation. Pour répondre aux périls qui menacent les Européens et l'ensemble de l'humanité, il faut arracher le pouvoir au capital, *partout où il s'exerce*. Concrètement, jouir de la propriété des moyens de production, c'est exercer le pouvoir de décider à quoi vont servir les profits des entreprises, les fonds placés sur les marchés financiers, les crédits bancaires. Il s'agit d'un processus de luttes à tous les niveaux. L'Union économique et monétaire européenne, avec la banque centrale européenne (BCE) prétendument « indépendante », est un de ces niveaux, un lieu stratégique pour la conquête de pouvoirs sur l'argent. Les enjeux sont en réalité très larges et incluent des éléments politiques, sociaux, économiques, écologiques.

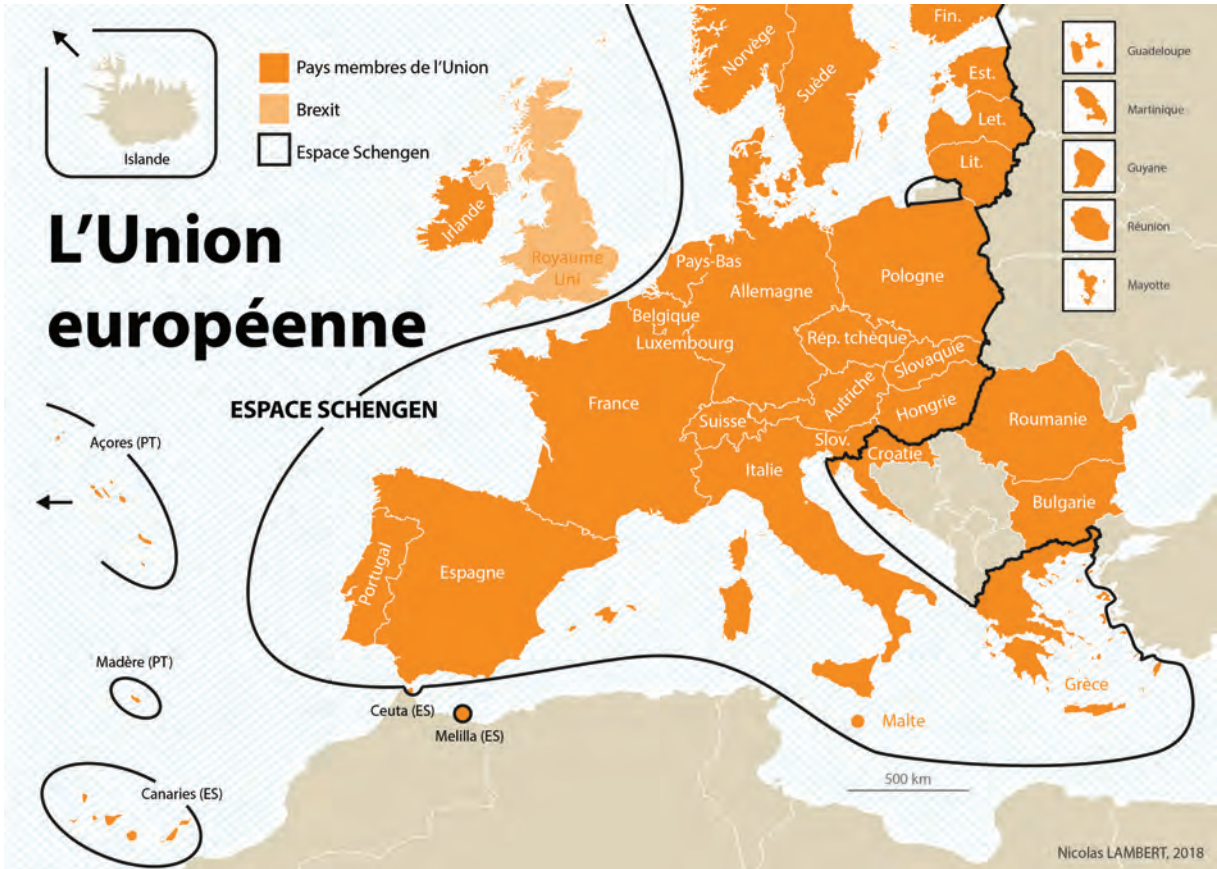
On a besoin d'une coopération européenne pour faire face à la mondialisation capitaliste actuelle et pour la changer radicalement. Mais cette coopération doit être totalement différente de ce qui existe aujourd'hui. Pas une institution et des règles totalement pilotées par le capital : le capital est dans la concurrence, dans la lutte de tous contre tous. On a besoin de coopérer entre travailleurs, dans chaque entreprise, entre entreprises, dans et entre régions, pays, entre les pays européens et extra-européens à l'est et au sud.

Ⓒ Pour conquérir la BCE, ne faut-il pas d'abord « prendre » les États qui ont choisi de la rendre prétendument « indépendante » ?

Je ne crois pas. Je pense qu'il y a une conception de la construction européenne qui est fondamentalement soumise à la dictature des marchés financiers. C'est la forme prise depuis l'acte unique européen (1986) et Maastricht (1992). Les classes dominantes européennes ont choisi de s'intégrer à la mondialisation financière dominée par Wall Street en organisant les politiques économiques et sociales européennes en fonction d'un objectif : tenter une rivalité avec les États-Unis dans l'attraction des capitaux, *mais en respectant les règles du jeu fixées par l'impérialisme américain*. Cela induit un certain type de construction institutionnelle qui a pour objet de garantir que les politiques économiques, les critères de financement et la gestion des entreprises obéiront aux normes fixées par les marchés financiers. L'indépendance de la BCE vise à mettre les marchés à l'abri des volontés démocratiques. C'est pareil au niveau des règles budgétaires : le ►►

« Pour répondre aux périls qui menacent les Européens et l'ensemble de l'humanité, il faut arracher le pouvoir au capital, *partout où il s'exerce*. »





►► pacte de stabilité, c'est pour convaincre les marchés que, quoiqu'il arrive, aucune politique économique ne s'écartera des objectifs fixés par les marchés financiers.

Certes, la construction de la BCE est aussi le fruit d'un compromis franco-allemand. L'équilibre des forces au sein de cette institution dépend des rapports de forces intereuropéens. L'Allemagne domine par la puissance de son industrie, de ses capitaux... et fait bénéficier le capital allemand des sources de profit procurées par une zone dominée autour d'elle, qui est le reste de la zone euro et de l'Europe de l'Est. Il faut bien voir que cela génère des tensions internes à la BCE, entre les différentes nations, et que l'Allemagne n'a pas toujours gagné. Par exemple, les représentants allemands présents à la BCE, qui se faisaient les garants de l'orthodoxie des traités, ont été mis en minorité sur les achats de titres sur les marchés financiers.

### © Comment s'opérerait la prise du pouvoir sur l'argent ?

L'objectif stratégique est de réorienter le crédit bancaire en faveur de projets visant non pas la rentabilité des capitaux, mais répondant à des objectifs précis en matière économique (création efficace de richesses dans les territoires), sociaux (emploi, salaires, formation) et écologiques (économies d'énergie et de matières premières). Pour cela, partout où on prend des décisions sur le crédit bancaire, il faut se battre : depuis l'obtention d'un financement pour les investissements d'une PME ou d'une collectivité locale, jusqu'à la mobilisation du crédit au niveau régional, avec des fonds régionaux pour l'emploi et la formation, avec un pôle financier public au niveau national, une monnaie commune mondiale contre l'hégémonie du dollar au niveau mondial. J'explique tout cela dans mon livre *Sept leviers pour prendre le pouvoir sur l'argent* (Éditions du Croquant, 2017). Dans



cette cohérence d'objectifs et de conquête de pouvoirs, l'UE est un échelon déterminant. On veut s'attaquer à la fois à la politique des États, aux règles européennes et à leur cœur, l'euro et la politique de la BCE. On pense que c'est possible à partir des luttes. C'est évidemment une voie pleine de difficultés et d'obstacles, mais c'est la seule qui permette de construire un rapport de forces politique et de gagner dans les esprits l'adhésion à une autre Europe.

### Ⓢ Quelles batailles ont été lancées en France et en Europe sur ce thème ?

Il y a des batailles dans les entreprises : dans l'industrie chimique, les propositions de la CGT, qui ont permis de sauver l'entreprise Kem One, interpellaient la responsabilité des pouvoirs publics, mais aussi celle des partenaires industriels de l'entreprise (Total, Arkema, EDF...), celle de BPI France et des banques privées, et celle de la Banque de France et de la BCE. Et il y a les batailles pour le développement des services publics. En particulier, l'appel lancé en lien avec la fédération CGT des cheminots, des juristes, des économistes en juin dernier : « Dette de la SNCF et développement des services publics : l'argent des banques et de la BCE pour le service public, pas pour la finance », pour que l'argent de la BCE serve à financer le développement du service public du transport ferroviaire en Europe. Cette idée de l'argent de la BCE pour les services publics a aussi beaucoup marqué les états généraux du progrès social de février dernier. On avait, deux ans plus tôt, participé à une campagne européenne qui s'appelait *Money for people* pour que les achats de titres de la BCE servent aux citoyens européens, en particulier pour financer les services publics par l'intermédiaire d'un fonds de développement économique, social et écologique, européen solidaire.

« Il faut imaginer une planification démocratique et décentralisée, “du bas vers le haut”, avec des mécanismes de coopération décentralisés sur la base d'une cohérence donnée par les critères d'efficacité sociale, écologique et économique. »

### Ⓢ Comment peut-on être à la fois pour une monnaie unique et contre la fédéralisation des politiques économiques ? Est-ce vraiment cohérent ?

On pourrait dire, d'une certaine façon, que notre proposition vise à « défédéraliser » la BCE pour la placer sous la souveraineté des citoyens et des peuples. Les projets pour lesquels nous voulons mobiliser le pouvoir de création monétaire de la BCE seront définis dans chaque pays, de façon démocratique, par les travailleurs et les citoyens concernés. Donc, on fait pression sur la BCE pour que les décisions tiennent compte du local. Il faut imaginer une planification démocratique et décentralisée, « du bas vers le haut », avec des mécanismes de coopération décentralisés sur la base d'une cohérence donnée par les critères d'efficacité sociale, écologique et économique. Si on mettait en place ce fonds, il y aurait aussi des investissements en Allemagne où le besoin de développement des services publics est grand.

Mais cela n'implique pas de fédéraliser les politiques économiques. Il y a des intérêts convergents entre les peuples, contre le même adversaire : le capital. Par exemple, même si une fraction très puissante du capital allemand est hostile à la coopération, le mouvement syndical allemand est favorable à la coopération en Europe et contre l'austérité. ■

\*Denis Durand est économiste, membre du conseil national du PCF.

Propos recueillis par Constantin Lopez.

# La libre circulation des capitaux au cœur de la construction européenne

La libre circulation des capitaux n'est pas nouvelle, elle constitue l'un des piliers essentiels de l'Union européenne et l'une des clés de compréhension de son modèle d'organisation économique.

PAR ALEXIS COSKUN\*

**A**ux côtés de la libre circulation des travailleurs, d'établissement et des services, la libre circulation des capitaux constitue l'une des libertés dites « fondamentales » de l'UE, protégée par le traité sur son fonctionnement. Prévue dès les premières étapes de la construction européenne, elle ne s'affirme que progressivement et ne trouvera pourtant qu'une concrétisation importante avec l'entrée en vigueur du traité de Maastricht. Au regard du droit primaire son principe est

également aux citoyens, aux associations et aux syndicats. Pour saisir toute la portée de cette norme juridique, il faut en expliciter, suivant la théorie marxiste du droit, les fondations comme les implications. L'importance prise par la libre circulation des capitaux dans les textes européens interroge directement le cœur de la construction européenne. Son affirmation actuelle souligne la direction prise par les cercles dirigeants de l'UE pour gérer la sortie de la crise du capitalisme.

## UNE TRADUCTION JURIDIQUE DU PROJET EUROPÉEN

L'UE ne peut se comprendre en dehors de son axe essentiel, le développement continental du capitalisme et l'organisation des forces productives à cette échelle. Passant par étapes d'une simple zone de libre-échange à un marché unique, la construction européenne atteint un degré d'intégration inconnu ailleurs, les économistes libéraux recherchant la constitution d'une « zone monétaire optimale en Europe ». Les grandes libertés de circulation constituent alors la traduction juridique de ce projet. Favoriser la circulation du capital entre les différents États européens doit permettre, dans la perspective défendue par l'UE, de développer le marché à l'échelle européenne. D'un point de vue institutionnel, la libre circulation des capitaux bénéficie d'un poids décisif, permettant de faire reculer drastiquement le contrôle administratif, social et politique de ces flux. La cour de justice de l'UE s'oppose ainsi aux mesures publiques réclamant une autorisation préalable à la réa-

---

« Face à l'impasse des politiques économiques menées, l'UE entend désormais utiliser le levier du renforcement de la libre circulation des capitaux en Europe comme un moyen de relever les niveaux de production économique, particulièrement suite au Brexit. »

---

simple : « Toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les États membres et entre les États membres et les pays tiers sont interdites. » Les traités, outils quasi constitutionnels de l'UE, reconnaissent donc un caractère prééminent à la libre circulation des capitaux, qui s'impose aux États membres, mais

lisation d'investissements, les juges européens allant même jusqu'à sanctionner les mesures visant à limiter la « libéralisation complète de certains mouvements de capitaux ». La protection juridique de la libre circulation des capitaux s'affirme alors clairement comme un moyen de faciliter la maîtrise et l'usage des richesses créées par les travailleurs. Elle constitue dès lors un outil central de l'intensification de l'expropriation de ceux-ci. Surtout, la place occupée par la libre circulation des capitaux renseigne sur la nature même de l'UE. Les élites européennes prétendent régulièrement vouloir mettre en place une convergence entre les différents États membres, une circulation de l'épargne comme assurance d'un développement commun et harmonieux.

« La cour de justice de l'UE s'oppose aux mesures publiques réclamant une autorisation préalable à la réalisation d'investissements, les juges européens allant même jusqu'à sanctionner les mesures visant à limiter la "libéralisation complète de certains mouvements de capitaux". »

Pourtant, la réalité actuelle de l'Union est fondamentalement différente, de réelles divergences existent. Les niveaux d'investissements varient de près de 30 % entre deux États industriels comme l'Italie et l'Allemagne. Les taux officiels de chômage atteignent également de fortes disparités, près de 20 % de différence entre l'Allemagne et la Grèce. La différence même de PIB réel (prenant en compte l'inflation) atteint près de 40 % entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne d'une part, et la Grèce d'autre part. Ces chiffres bruts doivent-ils être vus comme

un « échec » de la construction européenne ? Du point de vue des conditions de vie de la population et de l'intérêt des travailleurs, sans aucun doute. Ils sont néanmoins directement nécessaires à l'intensification des échanges au sein d'un même marché unique. La visée d'une organisation de la production à l'échelle continentale fondée sur la mobilité notamment des travailleurs vise, par exemple, à attirer les ouvriers les plus qualifiés des pays du sud et de l'est de l'Europe vers l'Allemagne, la France ou la Grande-Bretagne. De la même manière, l'excédent d'épargne de certains pays du nord de l'Europe doit pouvoir s'écouler dans des pays en disposant moins. C'est bien ici que réside la domination interne à l'UE de certains États sur d'autres, et non pas sur des critères « moraux » ou « culturels », comme l'ont avancé certains conservateurs principalement issus des pays anglo-saxons.

#### L'UNION DES MARCHÉS ET DES CAPITAUX, UN NOUVEAU LEVIER

Le lancement du processus dit d'« union des marchés des capitaux » s'inscrit dans la priorité première affichée par la commission Juncker : l'achèvement définitif de l'union économique et monétaire. Cet engagement ne saurait être minoré ni réduit à des considérations purement institutionnelles. De l'aveu même du rapport des cinq présidents de 2015, il s'agit d'un projet politique de grande ampleur, le rapport indiquant en effet ceci : « L'euro n'était pas seulement une monnaie, mais un projet politique et économique. » La commission présente la nécessité de construire l'union des marchés de capitaux à l'horizon 2019 afin de « faciliter le financement des PME », de « baisser le coût du capital », de « renforcer le financement transnational ». Pourtant, c'est un tout autre enjeu qui structure la relance de la libre circulation dans l'UE : face au manque de croissance, depuis les années 2000, il est au cœur des réflexions européennes et s'est encore renforcé à l'occasion de la crise du capitalisme qui s'est soldée par un niveau historiquement bas d'investissements en 2009 (les prêts bancaires aux entreprises avaient, par exemple, baissé de près de 12 %).

Face à l'impasse des politiques économiques menées, l'UE entend désormais utiliser le levier du renforcement de la libre circulation des capitaux en Europe comme un moyen de relever les niveaux de production économique, particulièrement

▶ remment suite au Brexit. Arguant de la volonté de limiter la « dépendance au crédit bancaire », la commission propose notamment de diversifier les sources de financement, faisant appel au *shadow-banking* – les branches du système bancaire qui échappent à toute régulation, comme les fonds de pension –, aux fonds privés, avec le renforcement du capital-risque, ou encore le développement des « placements privés ». Ces premiers outils de libéralisation de la finance à l'intérieur de l'UE se doublent d'une volonté d'intensifier la libéralisation internationale des marchés financiers à travers les accords bilatéraux passés par l'Union européenne. Si elle n'est pas surprenante, la direction actuellement suivie par l'UE induit des conséquences graves. Elle conduira à renforcer encore la spéculation, la

volatilité du capital et les risques de crise financière. Elle fragilisera certains pays en voie de développement qui perdront la maîtrise sur les flux de capitaux. Elle renforcera enfin la transition des modèles de retraite, favorisant ceux fondés sur l'épargne privée.

À l'approche des élections européennes, ces éléments soulignent une fois encore combien l'UE ne constitue pas, nonobstant les discours tenus par Emmanuel Macron, une « Europe qui protège », mais bien un instrument au service des marchés financiers. Les peuples d'Europe méritent des coopérations économiques radicalement différentes, au service de leur développement commun. ■

\***Alexis Coskun** est juriste. Il est docteur en droit européen de l'université de Strasbourg.

## Les classes sociales, un enjeu européen ?

L'an dernier, paraissait un ouvrage original et stimulant : *Les Classes sociales en Europe. Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent* (Agone, 2017). Nous avons demandé aux auteurs, Cédric Hugué, Étienne Penissat et Alexis Spire, sociologues au CNRS, de nous en présenter un aspect. C'est l'occasion de s'émanciper des analyses un peu trop simples, qui font abstraction des diversités.

PAR **ALEXIS SPIRE\***

**L**a campagne européenne qui s'est engagée semble avoir renoué avec toute une série d'antinomies simplistes, opposant l'archaïsme à la modernité, le protectionnisme au libre-échange ou le nationalisme à l'ouverture aux autres. Les référendums sur l'adhésion aux traités, puis sur le Brexit, ont pourtant montré que l'avenir du continent ne se joue pas seulement dans le ciel des idées mais aussi dans les rapports entre classes sociales et entre pays. À mesure que le capitalisme financier et les politiques néolibérales se généralisent, les inégalités se creusent mais les moyens de les décrypter ne sont pas toujours adaptés. Face aux 1 % des plus riches qui

accumulent les richesses, il serait tentant de penser que les 99 % forment une multitude prête à renverser le vieux monde. Cette entité théorique est pourtant tellement hétérogène qu'elle ne risque pas de se constituer en force collective. En isolant la petite pointe de la pyramide économique, on s'empêche de voir la contribution décisive des autres fractions des classes supérieures qui profitent pleinement des nouvelles technologies, du libre-échange et des possibilités de circuler librement. Face à ces soutiens d'une Union européenne qui met en concurrence les plus démunis plutôt que de les protéger, quelles sont les forces susceptibles de se mobiliser ?

**QUELLES FUTURES RÉSISTANCES ?**

Certains voient dans le précarité le cœur des futures résistances. Partout en Europe, la précarité (temps partiel, contrats temporaires, licenciements rapides, etc.) frappe en premier lieu les classes populaires mais également les professions artistiques et intellectuelles. Pour autant, y aurait-il une communauté d'expérience entre le chauffeur ubérisé, la caissière à temps partiel, d'un côté, et le comédien intermittent, la chercheuse *free lance*, de l'autre ? Les inégalités de revenu, de progression de carrière, de conditions de vie et de capital culturel sont telles qu'il serait bien difficile de faire de la précarité le creuset d'une nouvelle classe mobilisée.

La réalité de la domination sociale nous incite à lire les nouvelles inégalités en termes de classes. Quand 14 % des ouvriers et des employés peu ou pas qualifiés en Europe font l'expérience du chômage, ce n'est le cas que de 3 % des cadres et 4 % du salariat intermédiaire. Plus sournoise, la crainte de se retrouver sans emploi dans les six prochains mois affecte d'abord les ouvriers qualifiés, nettement moins les médecins et les chefs d'entreprise. Les conditions de travail de la majorité des classes populaires et moyennes en Europe les exposent à une usure physique qui obère leur espérance de vie en bonne santé, tandis que les classes supérieures y échappent.

« Les inégalités de revenu, de progression de carrière, de conditions de vie et de capital culturel sont telles qu'il serait bien difficile de faire de la précarité le creuset d'une nouvelle classe mobilisée. »

Alors que les classes populaires représentent 43 % des actifs européens, elles restent totalement absentes des institutions et peinent à exister syndicalement et politiquement. Les multiples difficultés à unifier leurs intérêts et à les constituer en classe mobilisée sur la scène européenne ont permis aux partis de la droite radi-

cale prônant le repli à l'intérieur des frontières nationales d'avoir le vent en poupe ; ces nouveaux réactionnaires défendent un *welfare chauvinism* [le chauvinisme du bien-être] qui prospère d'autant plus que l'Union européenne reste davantage synonyme d'instrument au service du libéralisme que d'instance susceptible de fournir des protections sociales à ses citoyens.

La mobilisation des classes sociales au sein de l'espace européen est un processus beaucoup plus long et chaotique que le mouvement par lequel les dirigeants européens sont parvenus à imposer une politique économique commune. Certaines mesures particulièrement violentes, comme celles prises à la suite de la crise de 2008, peuvent constituer des moments d'accélération de la prise de conscience d'un destin commun. Mais, dans un espace abritant vingt-huit nationalités et des millions de travailleurs parlant des langues différentes, le travail d'unification reste à faire. Il devrait être la tâche prioritaire des organisations syndicales et des partis politiques se réclamant de la gauche.

**TENIR COMPTE DES RECOMPOSITIONS DE CLASSES**

Des millions d'hommes et de femmes, d'ouvriers et d'employés européens travaillant dans l'industrie, l'artisanat, les services, le commerce ou le secteur public font aujourd'hui l'expérience quotidienne de la privation économique ou culturelle et de la relégation politique. Pour constituer cette communauté d'expérience en force d'action collective, il est nécessaire d'ajuster leurs mots d'ordre syndicaux et politiques aux recompositions des classes sociales. Concrètement, l'enjeu politique des prochaines années est d'intégrer les millions d'ouvriers et d'employés des services et du commerce, trop peu pris en compte par les organisations syndicales, ou encore de valoriser et de défendre des métiers, le plus souvent exercés par des femmes et des immigrés, qui restent considérés comme « peu qualifiés », à l'image des femmes de ménage, des aides à domicile, des gardes d'enfant. C'est en prenant la mesure de ces nouvelles inégalités qu'on peut espérer construire un mouvement social capable de les endiguer. ■

\*Alexis Spire est sociologue. Il est directeur de recherche au CNRS.



# Pour une Europe écologique

## Priorités et propositions

L'écologie est devenue une des préoccupations principales de nos concitoyens. Au sein de l'électorat de gauche, elle arrive en troisième position des priorités après les questions d'emploi-pouvoir d'achat et les services publics.

PAR ALAIN PAGANO\*

La crise environnementale est planétaire. La pollution n'a pas de frontière ! L'Europe est un échelon pertinent pour agir. La crise écologique est multiforme : crise de la biodiversité, usage des phytosanitaires, du plastique, pollution de l'air aux microparticules, pollutions en tout genre...

### INCOMPATIBILITÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DU CAPITALISME

Le caractère capitaliste de l'Union européenne structure la définition des orientations environnementales. Dans ce domaine aussi, les traités constituent la colonne vertébrale du contenu des directives élaborées par la commission. Pas question de s'en écarter, même si cela aboutit à des échecs flagrants.

À cet égard, compte tenu de l'urgence, les enjeux liés à la « transition » écologique doivent mobiliser d'énormes moyens financiers inconciliables avec la politique de réduction des déficits publics prônée par Bruxelles. De plus, les projets de déréglementation, de mise en concurrence et/ou de privatisation de secteurs déterminants comme ceux du rail et de l'énergie pour une politique environnementale et sociale durable sont une catastrophe écologique. De même, la politique européenne du tout routier, dérégulant ce secteur, favorise les émissions de CO<sub>2</sub>.

Par ailleurs, le marché carbone – attribuant aux entreprises des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> échangeables – a été un échec et n'a pas permis d'atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) prévus. Cette réponse affairiste de l'Union européenne, la cotation en bourse de « droits à polluer », s'avère incapable de relever

le défi d'une diminution des gaz à effet de serre. Pourtant, il s'agit là d'une urgence mondiale pour limiter le dérèglement climatique. Il est urgent de fixer par voie réglementaire des objectifs contraignants de réduction des GES.

Enfin, la nouvelle autorisation pour cinq ans de l'herbicide glyphosate au sein de l'UE a démontré le poids des groupes de pression et notamment leur influence sur les agences scientifiques de l'UE, qui s'appuient trop sur des données fournies par l'industrie.

Malgré les bonnes intentions souvent affichées par la commission européenne ou le parlement européen, la nécessaire transition écologique apparaît bien incompatible avec l'ultralibéralisme européen.

### LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : UNE PRIORITÉ

Aborder les enjeux écologiques de manière efficace et responsable, c'est être capable de montrer à nos concitoyens où sont les priorités ! S'il y a une priorité qui fait consensus dans la communauté scientifique, c'est l'urgence d'une réaction vis-à-vis du réchauffement climatique. En 2017,

---

« Modifier radicalement les modes de transport en réduisant fortement le tout routier (voitures et surtout camions), gros émetteur de CO<sub>2</sub>. »

---

les émissions de CO<sub>2</sub> ont bondi de 1,8 % en moyenne dans les vingt-huit pays européens, et même de 3,2 % en France.

Quels sont les principaux émetteurs de gaz à effet de serre ?

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Écologie, dans l'UE, l'utilisation d'énergie est la principale source d'émission de GES (78 %), suivie de l'agriculture à environ 10 %, des procédés industriels et solvants à 8,7 % et des déchets à 3,2 %.

Au niveau de l'utilisation d'énergie fossile, le secteur le plus émetteur est celui de l'industrie de l'énergie (29 %) devant celui des transports (21 %), l'industrie manufacturière et construction (11,2 %), le résidentiel tertiaire (12,8 %), autres 4,1 %.

En France, comme dans l'ensemble de l'UE, l'utilisation d'énergie est la principale source d'émissions de GES avec près de 70 % des émissions. En revanche, à la différence de la moyenne européenne, le secteur le plus émetteur en France est celui des transports (29 %), tandis que celui de l'énergie est relativement peu émetteur (9 %), en raison de l'importance de la production électrique nucléaire.

À l'échelon européen persiste une utilisation massive de charbon et de lignite, notamment en Allemagne. Les hydrocarbures (pétrole et gaz) restent la source d'énergie largement majoritaire. Lutter contre le réchauffement implique de proposer des solutions de réduction des émissions dans les secteurs les plus polluants. Elles sont de deux ordres : d'une part le piégeage du CO<sub>2</sub> pour lequel le besoin de recherche se fait sentir et qui nécessite des financements importants et d'autre part la diminution des émissions de CO<sub>2</sub>. Pour cela, nous pouvons proposer des solutions de court et de moyen terme.

### UN PLAN D'URGENCE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE GLOBAL

#### Sortir du tout routier

Pour réduire les gaz à effet de serre, les augmentations de taxes (qui pèsent sur les populations les moins aisées) ne peuvent être une solution ; le premier angle d'attaque, c'est de modifier radicalement les modes de transport en réduisant fortement le tout routier (voitures et surtout camions), gros émetteur de CO<sub>2</sub>. Pour cela, voici trois propositions complémentaires :

- Le développement du fret ferroviaire, beaucoup plus écologique que les camions dont l'usage devrait être limité à la desserte de proximité. Nous devrions proposer un *new deal* écologique européen, un paquet ferroviaire novateur tablant sur la relance du ferroviaire, un plan de grands travaux européens pour créer ou rénover les lignes de chemin de fer nécessaires à ce changement de braquet. Cela devrait être un des enjeux majeurs portés aux élections européennes, en haut des priorités pour donner une identité forte, une proposition écologique crédible à notre liste. Par ailleurs, c'est créateur d'emplois.

- L'Europe doit favoriser les circuits courts agricoles et industriels pour réduire les besoins de transport. C'est une relocalisation des productions qui est nécessaire, relocalisation favorable à l'emploi ! C'est d'un changement des modes de production qu'il s'agit : de la proximité comme une vertu écologique !

- La gratuité des transports en commun a trois mérites : la baisse des émissions de GES par la baisse du trafic voiture, la lutte contre la pollution de l'air, et *in fine*, des gains de pouvoir d'achat pour les usagers.

Cette proposition est de la compétence des communautés de communes. Mais l'Europe pourrait participer de manière volontariste au financement en subventionnant l'investissement nécessaire à la construction de lignes de bus, de tram, et de métros nécessaires à la mise en œuvre de cette proposition.

« Prendre  
des mesures aidant  
à l'économie  
d'énergie par un plan  
rapide et ample  
de rénovation  
thermique  
du logement. »

#### Favoriser les économies d'énergie

Le deuxième angle d'attaque, c'est de prendre des mesures aidant à l'économie d'énergie par un plan rapide et ample de rénovation thermique du logement (qui représente 16,5 % des émissions de GES), là encore favorable au pouvoir d'achat de nos concitoyens sur leurs factures d'électricité ou de gaz... à condition que les aides à la rénovation soient importantes. C'est sur ce point que l'Europe peut jouer un rôle complémentaire des États. C'est une mesure qui peut être prise très rapidement.

Le poids de la consommation d'énergie dans les émissions de GES est loin d'être négligeable à l'échelle européenne. Il faut une politique volontariste pour aller vers un abandon rapide des cen- ►►

► traies à charbon et d'une manière générale des énergies carbonées. Pour cela, il faut une compensation crédible par la montée en puissance des énergies décarbonées (les énergies renouvelables en priorité). Là encore, cela implique des financements plus vigoureux pour la recherche, afin d'obtenir des avancées significatives sur le stockage de l'énergie par exemple.

Et pourtant, plusieurs listes de gauche aux élections européennes vont faire de la sortie du nucléaire une priorité. Outre le fait que ce n'est pas de la compétence de l'UE, l'abandon de cette énergie aurait un effet nul, en étant optimiste, ou, plus vraisemblablement, négatif sur le climat ! C'est ce que montre l'expérience allemande. C'est aussi l'avis des experts climatologues du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui prennent le contre-pied en plaçant pour un essor du nucléaire dans leurs solutions pour contrer le réchauffement !

Ces quelques propositions sont de nature à permettre de tenir les objectifs de l'accord de Paris (2015), voire d'aller plus loin. Pour réenclencher une dynamique vertueuse en Europe mais aussi dans le monde.

### Sauvegarder la biodiversité.

C'est aussi un des moyens de contribuer à la bataille pour la sauvegarde de la biodiversité, fortement menacée par de multiples causes mais pour laquelle le changement climatique très rapide est un facteur fortement aggravant.

Avec Natura 2000, l'Europe a eu une action positive : recensement de la biodiversité, mesures de protection, nouvelles aires de réserves naturelles... Elle peut poursuivre dans ce sens :

- En soutenant plus fortement la recherche sur la biodiversité, sur la restauration écologique (la science qui « répare » les écosystèmes) ;
- En bonifiant les subventions aux projets d'aménagement du territoire respectueux de la biodiversité.

Elle doit montrer un autre visage, en étant étanche aux groupes de pression de l'agro-business, en soutenant vigoureusement une alternative rapide aux pesticides, dont le glyphosate, et en promouvant l'agroécologie et le bio. ■

\*Alain Pagano est responsable de la commission Écologie du conseil national du PCF.

## Les luttes féministes en Europe

À l'exemple de luttes récentes, un espoir naît de leurs convergences. Une harmonisation des droits vers le haut est possible.

PAR LORRAINE QUESTIAUX\*

**L**a mobilisation européenne en 2013 autour du droit à l'avortement en Espagne, alors menacé par un projet de loi, et, plus récemment, celle en Pologne, ont montré l'existence d'un réseau, de liens et d'une solidarité permanente. Les féministes l'ont bien compris : les luttes pour les droits des femmes doivent être menées à la fois au niveau national et au niveau international, car les victoires des unes profitent nécessairement aux autres. C'est tout particulièrement le cas en Europe en raison du pouvoir dévolu, en matière de protection des droits fondamentaux, au conseil de

l'Europe (des quarante-sept États) et aux institutions de l'Union européenne (des vingt-sept États).

### LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS HUMAINS (CDEH)

Diverses résolutions du parlement européen ont fait naître l'espoir au sein des organisations féministes. Par ailleurs, la CEDH (nous avons choisi délibérément de remplacer « de l'Homme » par « humains », pour le même H) possède des compétences interprétatives qui ont une portée sur les décisions juridiques. Des victoires peuvent

donc aussi venir des normes européennes. Par exemple, la CEDH serait en mesure d'imposer aux pays européens, qui refusent encore aux femmes le droit à l'avortement, de modifier leur législation interne, parce que celle-ci serait contraire aux droits fondamentaux. Mais pénaliser l'avortement est-il une atteinte à la vie privée ? La question a déjà été soulevée devant la CEDH, à plusieurs reprises, notamment en 2010. Cette cour s'est alors réfugiée derrière une de ses célèbres « réserves d'interprétation » : en l'absence de consensus européen entre les États, sur le statut légal de l'embryon, chaque pays jouit d'une grande marge de manœuvre pour pénaliser ou non l'avortement.

Toutefois, l'état du rapport de forces peut changer... et ce type de contentieux, même s'il n'aboutit pas immédiatement au résultat escompté, permet de braquer le projecteur et les critiques sur les législations archaïques. La victoire du référendum pour le droit à l'avortement en mai dernier en Irlande isole encore plus les pays qui s'y opposent, elle pourrait même être l'amorce d'un revirement de jurisprudence.

Plus intéressantes encore sont les luttes organisées au niveau européen pour l'abolition de la prostitution (c'est-à-dire le viol tarifé) ou pour l'interdiction de la gestation pour autrui (la GPA, autrement dit l'exploitation de l'utérus des femmes). Dans ces deux cas, on est à l'intersection de deux dominations : celle des hommes sur les femmes (99 % des clients – agresseurs – sont des hommes et 90 % des victimes sont des femmes) mais aussi celle des riches sur les pauvres... Il s'agit des formes d'exploitation économique les plus « genrées ».

On parle des « marchés » de l'exploitation sexuelle et de l'exploitation de l'utérus. Ils n'ont

pas de frontières : réduire la demande à un territoire n'empêche pas le marché de se développer dans les pays voisins. Il faut donc appréhender les luttes à une échelle plus large et, en particulier, interdire la prostitution et la GPA au niveau européen.

« La victoire du référendum pour le droit à l'avortement en mai dernier en Irlande isole encore plus les pays qui s'y opposent, elle pourrait même être l'amorce d'un revirement de jurisprudence. »

**L'EXEMPLE DE LA « RÉOLUTION HONEYBAL »**

Une forme nouvelle de lutte s'est organisée autour de l'abolition européenne, voire mondiale, de la prostitution. Les associations qui agissaient pour l'abolition de la prostitution dans leur pays se sont réunies à Bruxelles et ont agi ensemble. Elles ont ainsi obtenu en 2014 une résolution du parlement européen, « la résolution Honeybal », qui déclare la prostitution (contrainte ou non) contraire aux droits fondamentaux et, notamment, au principe de dignité et au droit à l'égalité entre les femmes et les hommes ! Immense acquis !

Certes, cette résolution n'a pas, à proprement parler, de force contraignante, elle a néanmoins un effet important aux niveaux juridique et politique. Elle influe de manière positive sur le rapport de forces dans chaque État membre, permettant d'obtenir des législations abolitionnistes, comme celle qui résulte de la loi d'avril 2016 applicable en France. Cette loi française et cette résolution de l'Union européenne sont des appuis considérables pour les militantes féministes, en Espagne, en Grèce, au Royaume-Uni, où les gouvernements envisagent de les imiter... Ce sont des outils d'espoir pour les voisines allemandes ou néerlandaises, dans ces pays où des femmes (voire des enfants), principalement des étrangères, sont violées pour quelques euros, exposées dans des vitrines, tatouées, droguées... tout cela de manière légale, organisée par l'État : les proxénètes sont des « entrepreneurs » et le viol porte le nom de « prestation de service »...

Le chemin est encore long, mais la voie est ouverte. Les luttes féministes convergent et s'organisent. Les féministes en Europe ambitionnent d'harmoniser vers le haut les droits fondamentaux pour toutes et tous. ■

« Une forme nouvelle de lutte s'est organisée autour de l'abolition européenne, voire mondiale, de la prostitution. »

\*Lorraine Questiaux est avocate et militante

# « Eurolibéraux et nationaux-libéraux » : deux stratégies qui se nourrissent l'une l'autre

Alors que l'Union européenne est en crise, les « eurolibéraux », autour d'Emmanuel Macron, entendent la relancer par de nouveaux transferts de souveraineté, notamment en matière de défense, tandis qu'on peine à identifier le « projet européen » des « nationaux-libéraux » tels que Salvini et Le Pen.

PAR GAËL DE SANTIS\*

La construction européenne est comme une bicyclette. Lorsqu'elle arrête d'avancer, elle tombe. Depuis la fondation en 1951 de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, elle a connu, toutes les décennies, une grande avancée : la création d'un marché commun en 1957, la fin des droits de douane en 1968, l'élection au suffrage universel du parlement européen en 1979, l'acquisition de nombreuses compétences concédées par les États avec le traité de Maastricht en 1992, la liberté (relative) de circulation avec les accords de Schengen en 1995, l'introduction de l'euro en 2002... Parallèlement, le bloc européen s'est élargi, avec notamment l'arrivée de dix nouveaux États – pour la plupart des pays d'Europe centrale et orientale – en 2004. Et puis tout a commencé à patiner. Les peuples ont commencé à devenir exigeants.

## UNE CONSTRUCTION EUROPÉENNE QUI PATINE

En 2005, le traité constitutionnel européen préparé par une convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing n'a pas pu être adopté, faute de convaincre une majorité d'électeurs en France et aux Pays-Bas. Il est revenu par la petite porte en 2009 avec le traité de Lisbonne conçu par Angela Merkel, chancelière allemande, et Nicolas Sarkozy, président français. Et en 2008, la crise financière a bousculé une Union européenne qui, pour l'avoir nourrie, ne savait comment y faire face, engoncée dans ses conceptions

néolibérales. Les conséquences ont été très douloureuses, notamment dans des pays tels que la Lituanie, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande...

La bicyclette est quasiment à l'arrêt. L'Europe sociale ne fait plus rêver, et c'est à peine si l'idée d'union européenne est encore associée à la paix. Hormis une « union bancaire » à même d'éviter de faire payer aux contribuables une éventuelle faillite d'établissements financiers, les dirigeants européens ne savent plus où donner de la tête pour relancer la construction européenne.

---

« En 2008, la crise financière a bousculé une Union européenne qui, pour l'avoir nourrie, ne savait comment y faire face, engoncée dans ses conceptions néolibérales. »

---

## UN DÉFI POUR LES EUROLIBÉRAUX

Pour les eurolibéraux, tels Emmanuel Macron, l'Union européenne est confrontée à un véritable défi. Le monde dans lequel elle évoluait s'est effondré. La relation atlantique est mise à mal avec l'arrivée à la Maison-Blanche de Donald



« Le président français, dans la droite ligne de ce qui est proposé par les libéraux européens de l'ALDE, propose de nouveaux transferts de souveraineté. »

Trump qui prône l'unilatéralisme, le protectionnisme aux dépens de ses alliés. L'accord transatlantique, négocié depuis de longues années ne verra pas le jour. Les citoyens contestent de plus en plus ces grands accords de libre-échange et de libre-investissement. La légitimité même de l'Union européenne à décider de la politique commerciale est mise en cause. C'est pourtant l'un des piliers de la construction européenne. Sur une partie du continent en proie à la désindustrialisation, la question du *dumping* devient un sujet important – et l'est davantage depuis l'élargissement de l'UE à l'Est. Quant aux nouveaux défis – flux migratoires, environnement –, l'UE ne parvient pas à s'entendre. En quelques mots, l'UE est vue comme un marché, et cela ne fonctionne plus.

Cela entraîne une mise à mal du « consensus de Bruxelles », qui se traduit par un affaiblissement des familles politiques qui ont porté la construction européenne jusqu'alors. Les socialistes et les démocrates sortent en lambeaux de certaines élections nationales ; les conservateurs du Parti populaire européen s'affaiblissent. Les deux familles perdraient, selon les sondages publiés, quarante sièges chacune.

Dans ce cadre, Emmanuel Macron a tenté de réaliser, au niveau européen, ce qu'il a accompli en France : faire émerger une force centriste sur les décombres des socialistes et de la droite. Il espérait même créer un nouveau groupe au parlement européen. Faute de détruire les clivages traditionnels, La République en marche, son parti, semblait se résigner, début novembre, à rejoindre les libéraux européens de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE).

Les eurolibéraux vont tenter de redonner du sens à la construction européenne, en cherchant à bâtir un nouveau pilier de celle-ci, l'Europe de la défense. Emmanuel Macron et, à sa suite,

la chancelière Angela Merkel qui fait face à une poussée nationaliste au sein de son propre parti, la CDU, sont même allés jusqu'à avancer l'idée d'une « armée européenne ». En réalité, celle-ci ne permettra pas à l'Union européenne de prendre son indépendance des États-Unis en matière militaire. La plupart des États européens – et singulièrement dans l'est de l'Europe où la Russie fait encore peur – s'y refuseraient, invoquant la primauté de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Mais cela permet à Emmanuel Macron de donner un nouveau cap à l'UE, celui d'une « autonomie » vis-à-vis de Washington qui peut faire sens dans son électorat ouvert à la mondialisation.

Le président français, dans la droite ligne de ce qui est proposé par les libéraux européens de l'ALDE, propose de nouveaux transferts de souveraineté. La nouvelle responsabilité franco-allemande « consiste à doter l'Europe des outils de sa souveraineté », a ainsi déclaré, le 18 novembre dernier, Emmanuel Macron au Bundestag, le parlement allemand. Cette souveraineté européenne, qui remplacerait peu à peu la souveraineté nationale, demanderait de « mettre en

« Les citoyens contestent de plus en plus ces grands accords de libre-échange et de libre-investissement. »

commun sa capacité de décision, sa politique étrangère, migratoire ou de développement, une part croissante de son budget et même des ressources fiscales ». Sur ce dernier sujet – un budget renforcé de l'Union européenne –, il est freiné par d'autres États, l'Allemagne au premier chef. Il reste qu'il devait, à la mi-novembre, proposer au conseil des ministres de l'Économie et des Finances de l'Union européenne que ce budget soit également un outil de contrainte pour les États qui ne respectent pas les critères de déficit exigés par les traités : les récalcitrants ne toucheraient plus de fonds européens ! ▶▶

► Pour autant, les eurolibéraux cherchent à tenir compte du désamour croissant entre les citoyens et des institutions européennes qui apparaissent toujours plus brutales, avec leurs injonctions à réduire le déficit, à privatiser certains services publics et à réformer les marchés du travail. Macron s'est attaché, depuis le début de son mandat, à donner des signaux « protecteurs », accompagné en cela par les socialistes et le Parti populaire européen (conservateur), notamment en réformant la directive détachement des travailleurs hautement décriée.

Dans cette campagne, les eurolibéraux se mettront en scène comme les meilleurs remparts contre les nationalismes. C'est tout le sens des déclarations d'Emmanuel Macron, lors des cérémonies commémorant la fin de la guerre 1914-1918, selon lesquelles la période actuelle ressemblerait à celle de « l'entre-deux-guerres ». Le chef d'État français se met dans un dangereux duel avec les forces d'extrême droite, rebaptisées « populistes ».

#### LES APPROCHES NATIONALES-LIBÉRALES

Car les classes dominantes en Europe ont une solution de rechange, nationale-libérale et réactionnaire, même si ce n'est pas, pour l'heure, leur premier choix. L'Alternative pour l'Allemagne (AFD) en est le meilleur exemple : pendant quelques mois lors de sa naissance en 2015, il a semblé apparaître comme un parti uniquement « anti-euro », ce qui lui a permis de conquérir des électeurs à droite comme à gauche de l'échiquier politique, même si l'initiative provenait des milieux les plus monétaristes – favorables à des taux d'intérêt hauts, que permettrait un retour au mark, et adversaires acharnés de toute forme de solidarité européenne. Très vite, l'AFD a pris des accents antimigrants, au point de défiler avec les xénophobes antimusulmans de Pegida, à Dresde et ailleurs. On a là une formation « libérale » sur le plan économique et qui, pour détourner la colère d'une lutte contre le coût du capital, l'oriente vers une lutte contre le coût fantasmé des migrations.

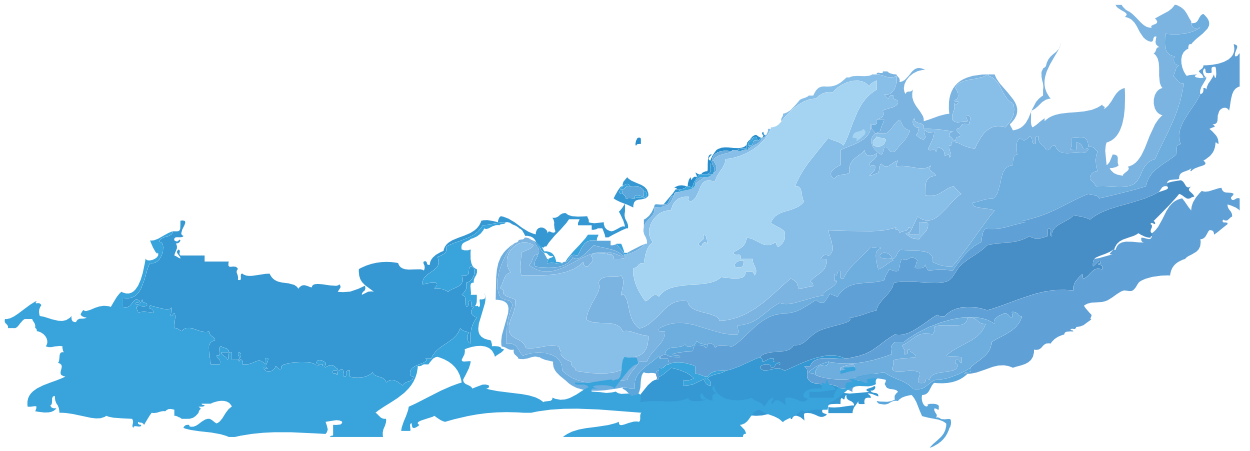
Le cas de l'AFD est extrême. Contrairement à d'autres forces d'extrême droite en Europe, elle laisse peu apparaître des accents sociaux. Dans certains pays, comme la France avec le FN, l'Italie avec la Ligue, l'extrême droite cherche à apparaître comme étant celle qui sauve, un tant soit peu, l'État social. Elle le fait d'autant plus faci-

lement que ce sont souvent des forces de centre-gauche, socialistes, qui ont mis en œuvre les politiques d'austérité après la crise de 2008. C'est ainsi que de l'autre côté des Alpes, Matteo Salvini promet pour l'an prochain une réforme des retraites qui autoriserait une baisse de l'âge d'accès à la pension – au prix, il ne le précise pas, d'une réduction drastique du montant de celle-ci. Symboliquement, cette mesure, qui adviendra juste avant ou juste après les élections européennes, permettra à l'extrême droite d'apparaître comme sociale dans toute l'Europe. Salvini et Le Pen ont lancé, courant octobre, leur campagne à Rome, dans les locaux du syndicat UGL. En réalité, il ne s'agit que d'un filet de sécurité que proposent les extrêmes droites : pour le reste, elles sont favorables à une politique antitaxes peu propice au développement des services publics. En Hongrie, où Viktor Orbán est au pouvoir depuis 2010, le gouvernement joue du moins-disant social pour s'attirer les faveurs des grands groupes allemands.

« Le chef d'État français se met dans un dangereux duel avec les forces d'extrême droite, rebaptisées "populistes". »

Dans la future campagne, les extrêmes droites vont chercher à se faire passer pour « souverainistes », laissant entendre que l'atteinte à la souveraineté viendrait des « technocrates » de Bruxelles. Elles ne remettront pas en cause, en revanche, la domination des marchés, qui est pourtant celle qui heurte réellement la souveraineté populaire. Et, alors qu'elles avaient eu tendance, ces dernières années, à remiser leurs remugles antimigrants, au nom d'une dédramatisation qui leur aurait permis de dialoguer avec la droite traditionnelle, les extrêmes droites ont remis cette question au centre de leur agenda. ■

\*Gaël De Santis est journaliste à *L'Humanité*.



# Quand la droite nationaliste dirige un pays d'Europe

Zoom sur la situation sociale et économique en Hongrie.

ENTRETIEN AVEC **GÁBOR EROSS\***

© Viktor Orbán a été porté au pouvoir en 2010 par un discours anti-austéritaire. Que sont devenues ses promesses, et quel rapport entretient sa politique avec le capitalisme ?

Orbán est un menteur doué ; il a donc effectivement pu faire croire à beaucoup de gens qu'il allait rompre avec les politiques d'austérité mises en œuvre par les sociolibéraux. C'était de la poudre aux yeux : il a introduit quelques taxes spéciales sur les activités des banques, mais en réalité il ne cesse de nouer des alliances qu'il appelle stratégiques avec des investisseurs occidentaux. Entre les taxes non payées, les aides spéciales aux investisseurs, les travaux d'infrastructures faits avec les deniers de l'État pour permettre aux investissements des multinationales d'être le plus rentables possible il n'y a jamais eu autant d'aides. Des économistes ont calculé que le gouvernement d'Orbán, par divers moyens moins visibles qu'avant, soutenait beaucoup plus les multinationales que les gouvernements précédents. Sans compter qu'il soutient tout un réseau d'oligarques locaux, qui exploitent leurs travailleurs au même titre ou peut-être de façon pire que les multinationales. Les standards de

sécurité au travail sont abaissés. Travailler pour un capitaliste oligarque, ami d'Orbán, est encore pire que travailler pour un capitaliste français qui a investi en Hongrie. Une des premières mesures d'Orbán lorsqu'il est revenu au pouvoir a été de s'attaquer au droit de grève. En France vous avez eu la loi El Khomri. En Hongrie, la situation était déjà dix fois pire avant Orbán, elle est peut-être cent fois pire maintenant. Il est désormais presque impossible de faire grève. Ce fut un cadeau aux capitalistes. Pour faire grève, il faut un accord sur le service minimum et le patronat peut bloquer tout accord. En pratique, il n'y a presque plus jamais de grèves, et les syndicats, déjà faibles, ont été paralysés.

© Le VIII<sup>e</sup> arrondissement de Budapest, dont vous êtes conseiller municipal depuis 2014, est un des quartiers les plus pauvres de la ville. Quelles sont les luttes sociales qui y sont menées actuellement ?

C'est un quartier où il y a beaucoup de Roms, dont certains sont très pauvres. Les luttes sociales se concentrent dans le domaine du logement. Au niveau national, il y a très peu de ►►

►► logement social. Dans notre arrondissement, il en reste encore quelques milliers. Dans d'autres, il n'en reste presque plus. Beaucoup de gens sont expulsés, parfois même de logements sociaux. Dans le parc privé, certaines personnes sont également expulsées parce que, en raison de la chute du forint, elles ne peuvent plus rembourser des emprunts contractés en devises. Un quartier entier a été rasé pour faire la place aux classes supérieures. Un autre front de luttes sociales sont les *közmunkások*, des travailleurs sous des sortes de contrats aidés qui servent à masquer le chômage. Ils sont rémunérés en dessous du salaire minimum (412 euros brut par mois au 1<sup>er</sup> janvier 2017), sont soumis à l'arbitraire des élus qui distribuent ces emplois, et n'ont aucun espoir de réintégrer le marché du travail. Mais il n'existe pas de syndicat pour les défendre. Et puis, bien sûr, il y a la question de la ségrégation des Roms. En tant que sociologue, je me suis intéressé à leur ségrégation scolaire. Il existe des associations qui les aident, mais je ne dirais pas que cela a pris l'ampleur d'une lutte.

« Ne pas sombrer dans ce nationalisme qui est dans l'air du temps. »

© Quel est votre message pour les élections européennes ?

Déjà, d'être solidaires entre nous. Ne pas sombrer dans ce nationalisme qui est dans l'air du temps. En Grande-Bretagne, une partie du

Parti travailliste, qui par ailleurs est très ancré à gauche désormais, est tentée par ce nationalisme antimigrants des pays de l'Est. En effet, le Brexit a été en partie motivé par la xénophobie envers les travailleurs venus de Pologne et de Hongrie. Il faut comprendre que les luttes sociales sont communes. Il y a un bon exemple de soutien de multinationales françaises au régime : c'est la compagnie JCDecaux, qui a accepté de diffuser la propagande fasciste anti-Soros et antimigrants du régime. On pourrait imaginer des grèves de solidarité chez Auchan en France et en Hongrie. Il ne faut pas nationaliser les campagnes électorales. Ce serait bien de voir en France des élections européennes qui soient vraiment européennes. De ce point de vue, j'apprécie beaucoup la démarche paneuropéenne de Varoufakis. Je comprends quand Mélenchon parle de référendum anti-Macron... mais il y aurait une majorité de gauche à créer au Parlement européen. La gauche radicale ne peut pas être nationaliste. ■

\***Gábor Eross** est un sociologue hongrois, membre du parti de gauche écologiste, Dialogue pour la Hongrie (Párbeszéd Magyarorszáért).

Propos recueillis par Julien Rossi : l'entretien complet est disponible sur notre site web.

## Le Parti de la gauche européenne (PGE), un outil pour les luttes et la solidarité

Le PCF est un des fondateurs et un des partis les plus actifs au sein du PGE. Pour la majorité des gens, même engagés à gauche, le PGE est peu connu, mystérieux, voire considéré comme anecdotique. Quelle organisation et surtout quelle stratégie se trouvent exactement derrière ce sigle ?

ENTRETIEN AVEC **ANNE SABOURIN\***

© Qu'est-ce que le Parti de la gauche européenne ?

Le PGE, c'est trente-deux partis membres et une dizaine de partis observateurs, de vingt-six pays

européens, membres de l'Union européenne ou non (comme le Parti communiste moldave ou le Parti du travail suisse). Parmi eux, des partis communistes ; d'autres qui viennent de la social-

démocratie mais ont rompu avec celle-ci, hybrides comme *Die Linke* ; des partis écologistes, notamment des pays d'Europe du Nord ; des organisations assez récentes, comme Syriza, qui n'est ni communiste ni social-démocrate. Son instance décisionnelle est le congrès, qui se réunit tous les trois ans pour décider des grandes orientations (entre chaque congrès, c'est l'assemblée générale, composée des membres du bureau exécutif et des membres du conseil des présidents, réunis une fois par an, qui joue ce rôle). Celles-ci sont ensuite mises en application par le bureau exécutif, composé de deux représentants par parti. Le conseil des présidents, qui regroupe ceux de tous les partis membres ainsi que le président (Georg Gysi, de *Die Linke*) et les quatre vice-présidents et présidents, dont Pierre Laurent. Une dizaine de partis en constitue le secrétariat politique. En ce moment, le travail se concentre autour de l'élaboration d'une plate-forme commune pour les élections européennes.

### © À quoi sert le PGE ?

Pendant longtemps le PGE a surtout constitué une plate-forme d'échange et de partage d'informations sur la situation des différents pays de l'Europe. Depuis la présidence de Pierre Laurent, le PGE s'est orienté vers l'action et la construction de campagnes communes au niveau européen, par exemple contre la mise en cause de l'IVG et pour la défense du droit à avorter pour toutes les femmes européennes, ou encore en portant, par le biais de l'initiative citoyenne européenne, en lien avec le monde du travail, la proposition de création d'une banque publique de développement, revendication qui n'a pas pu aboutir, puisque la commission européenne a coupé court à la procédure en refusant de l'enregistrer. Le PGE se veut ainsi la colonne vertébrale d'une union

« Le PGE, c'est trente-deux partis membres et une dizaine de partis observateurs, de vingt-six pays européens, membres de l'Union européenne ou non. »

### EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DE BILBAO

#### La démocratie et le respect de la souveraineté populaire

Une société démocratique est une société qui répond et protège les besoins de ses citoyens, ayant la capacité d'écouter et d'agir dans l'intérêt collectif.

C'est pourquoi nous considérons que le principal fondement qui définit l'Union européenne est la faiblesse de démocratie dans son fonctionnement. Les orientations néolibérales des traités sont imposées sans le consentement des peuples et parfois contre leur volonté. Par exemple, la BCE fonctionne sans aucun contrôle démocratique. Ceci est combiné à l'inter-gouvernementalisme asymétrique, aux politiques conduites par des majorités conservatrices et aux critères de certaines des institutions européennes, qui sont également une attaque contre la démocratie.

Ce qui domine en Europe, que l'on soit ou non dans l'Union européenne, ce n'est pas la coopération, c'est la mise en concurrence et l'autoritarisme.

Aujourd'hui, il y a même des pays pour revendiquer l'« illibéralisme », autrement dit le « libéralisme » sans la démocratie. Les forces réactionnaires et d'extrême droite doivent être combattues sans relâche et sans aucun compromis puisque le pluralisme et la démocratie sont des piliers essentiels pour les peuples européens et les nations.

très large, allant au-delà de la gauche. De telles campagnes sont aujourd'hui conçues dans des forums européens, qui réunissent tous les ans les forces politiques du PGE, de la GUE-NGL (le groupe au parlement), de syndicats, d'ONG : cent vingt organisations se sont ainsi rassemblées à Bilbao cette année, soit vingt de plus qu'à Marseille l'année dernière, ce qui est un succès, vu les volontés de division mises en œuvre, entre autres par la France insoumise, qui cherche à faire éclater le PGE pour créer un autre parti. Le travail commun entrepris depuis des années avec les différents partis, les relations de confiance ainsi nouées ont permis de conserver un PGE uni.

### © Quel est le lien entre la GUE (Gauche unitaire européenne) - NGL (Gauche verte nordique) et le PGE ?

La GUE-NGL a précédé le PGE. Elle a été créée sous l'impulsion de Francis Wurtz avec des élus au parlement européen de différentes forces : des partis communistes, d'autres partis comme *Die Linke*. En 2004, la création du PGE a répondu ►►



►► à la nécessité d'approfondir cette coopération sur l'ensemble de Europe.

**© Quel est le programme porté par le PGE ? De quels moyens dispose-t-il pour obtenir son application ?**

Notre programme repose sur quatre axes, qui ont été développés dans la déclaration de Bilbao, début novembre 2018 : la réorientation des immenses richesses créées en Europe pour un nouveau modèle de développement social et écologique ; la défense et la promotion de l'égalité femmes-hommes ; la paix et la sécurité collective ; la démocratie et le respect de la souveraineté populaire. Le PGE ne pratique pas le *lobbying* institutionnel ; il privilégie plutôt la mise en œuvre de campagnes, avec la production d'un matériel commun, il est un support pour les campagnes électorales. Il permet ainsi de faire apparaître une force nouvelle au sein de l'opposition, cassant ainsi l'image présentée par M. Macron, où tout se réduirait à un vis-à-vis entre libéraux et extrême droite. Pour ce faire, le PGE articule différents niveaux, européen et nationaux ; la construction des rapports de forces, le travail avec les syndicats et les ONG se fait logiquement d'abord à l'échelle nationale : il fonctionne finalement comme ce qu'il revendique pour l'Union européenne elle-même : une union d'acteurs souverains et librement associés !

**© Participer au travail mené par le PGE, qu'est-ce que cela représente pour le PCF ?**

Le PGE représente un échelon indispensable pour les luttes et les solidarités internationales. À ce niveau, le rapport de forces est tellement en défaveur des travailleurs que l'enjeu de rassemblement prime. Le PCF, qui a toujours porté la culture de rassemblement sur la base de contenus, en est un parti carrefour.

**© Comment les représentants du PCF au sein du PGE informent-ils les communistes des campagnes et travaux de la GUE ?**

Nous invitons des représentants des partis membres du PGE, pour qu'ils parlent de la situation dans leur pays. Nous faisons aussi partie du secteur Europe du PCF, qui a son activité propre, notamment pour tout ce qui concerne la politique européenne de la France. Nous produisons surtout des documents adressés au conseil national du PCF pour diffusion, lorsque de gros sujets interviennent dans le débat politique, comme

c'est le cas pour la situation en Grèce, pour le Brexit. De même, nous incitons le PCF à envoyer des camarades aux universités d'été du PGE, ce qui est une des meilleures façons de lutter contre les fantasmes qui peuvent être développés à son sujet ! Enfin, nous faisons le tour des fédérations qui nous le demandent, sans taire aucun débat.

**© Quelle est l'action du PGE au niveau international ?**

Des coopérations structurées, permanentes, existent entre le PGE et deux régions du monde, l'Amérique du Sud et le Proche-Orient, Maghreb inclus ; elles se manifestent par des rencontres annuelles, des séminaires politiques, respectivement autour du forum de São Paulo (FSP), et de la Gauche méditerranéenne. Récemment, un autre espace a été créé, à la suite de l'appel de Bernie Sanders à réunir les progressistes, une « alliance des 99 % » en Europe, aux États-Unis et au Canada, contre le nouvel axe autoritaire, porté entre autres par Donald Trump. Des coopérations doivent être nouées avec toutes les régions du monde ; cela permet de reconstruire un réseau de forces de gauche, pour nourrir leur contenu et renforcer la visibilité de leurs luttes et de leurs revendications. Le forum de São Paulo, qui a été la première de ces coopérations, a été très utile pour soutenir les politiques de gauche mises en œuvre en Amérique latine ; aujourd'hui, alors que la gauche perd électoralement, il permet de faire front face à une droite qui peut être libérale, réactionnaire, ou fasciste, comme au Brésil. ■

\*Anne Sabourin représente le PCF au sein du PGE.

## Notre appel

Pour un autre avenir en Europe, le défi à relever est celui de savoir conjuguer le respect de la souveraineté populaire, la coopération entre les peuples et les nations ainsi que la mise en commun des ressources pour atteindre des objectifs sociaux et environnementaux partagés. Notre objectif est de lutter pour une Europe qui soit une démocratie pleinement coopérative, solidaire, égalitaire et socialement avancée. Nous appelons à renforcer la souveraineté populaire en lançant une nouvelle charte de la démocratie souveraine en Europe.

# LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE S'ENGAGE POUR LES ÉLECTIONS DU MOIS DE MAI

## Die Linke PAR GABRIELE ZIMMER\*

**E**n Allemagne, *Die Linke* associera bien sûr son programme et sa campagne électorale à une forte critique de l'Union européenne et du chemin qu'elle emprunte à l'heure actuelle. Seul un changement radical de l'Union européenne, de ses traités et de sa politique, peut, évidemment, garantir un futur paisible. Il est un peu tôt encore pour décliner le programme détaillé de *Die Linke* pour les élections européennes, puisque le programme et les candidats seront élus en février prochain par le congrès ; toutefois, les discussions, pour le moment, se concentrent autour des sujets suivants : d'abord, la lutte pour une fin immédiate de l'austérité. L'austérité a été un échec et a conduit à des décisions autoritaires ; elle a eu pour effet de mettre des millions de personnes au chômage ou de les plonger dans la misère ; elle a abouti à des inégalités sociales et économiques grandissantes au sein de l'Union européenne. La démocratie doit être rétablie et renforcée, à tous les niveaux, afin de lutter contre l'autoritarisme et le néolibéralisme. Nous devons lui opposer le droit à se battre pour plus de justice et de sécurité sociale pour tous les peuples de l'Union européenne. Sans des normes sociales et écologiques minimales, la précarité, la pauvreté et le dumping social continueront à diviser nos sociétés. Les droits sociaux devraient l'emporter sur les « libertés » économiques. Dans ce contexte, nous pourrions mettre en débat un régime de prestations chômage qui ajoute un échelon supplémentaire aux sys-

tèmes nationaux. Nous avons aussi besoin, en urgence, de programmes d'investissement massif, pour réparer les dommages causés aux infrastructures publiques durant les dernières décennies. De plus, la fraude et l'évasion fiscales sont désastreuses pour nos collectivités. Il nous faut des normes qui empêchent la concurrence fis-

---

« Sans des normes sociales et écologiques minimales, la précarité, la pauvreté et le dumping social continueront à diviser nos sociétés. »

---

cale entre les États membres, qui ne sert que les profits des banques et des multinationales. Les droits humains sont toujours plus menacés et *Die Linke* doit se faire le garant des droits humains indivisibles de chacun. Nous devrions aussi contester le renforcement de la coopération militaire et sécuritaire proposé par les forces de droite et néolibérales. ■

\***Gabriele Zimmer** est la présidente (Die Linke-Allemagne) du groupe GUE-NGL au parlement européen.

## LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE S'ENGAGE POUR LES ÉLECTIONS DU MOIS DE MAI

### Le Parti progressiste des travailleurs (AKEL)

PAR NÉOKLIS SYLIKIOTIS\*\*

Les élections européennes à venir sont une opportunité pour les forces de gauche de se renforcer pour affronter avec plus de détermination les politiques néolibérales qui conduisent le peuple au chômage et à la pauvreté, tandis que les inégalités s'accroissent. Nous avons besoin d'amplifier, en effet, le combat populaire, le combat des travailleurs. Le combat pour mettre à bas les politiques néolibérales, ceux pour une protec-

---

« Il est impératif que les forces démocratiques et progressistes s'unissent pour lutter contre la montée de l'ultradroite, le fascisme, le racisme et la xénophobie. »

---

tion sociale, pour une autre Europe, radicalement différente, pour une Europe de la solidarité, de l'humanisme, de la justice sociale et de la paix, sont liés. De plus, la lutte contre l'extrême droite est de la plus haute importance. Les violentes attaques menées par des forces fascistes dans différents États membres ont démontré que l'extrême droite prend de plus en plus d'assurance. Il est donc impératif que démocrates et progressistes, qui sont plus nombreux, s'unissent pour lutter contre la montée de l'ultradroite, le fascisme, le racisme et la xénophobie.

Pour AKEL, il faut maintenir et renforcer la coopération et l'unité des forces de la gauche radicale à travers le groupe de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) au parlement européen. La GUE/NGL est la seule plate-forme commune de la gauche radicale en Europe. Nous avons besoin de renforcer notre unité pour être plus radicaux et plus efficaces ! ■

\*Néoklis Sylikiotis est vice-président (AKEL-Chypre) du groupe GUE-NGL au parlement européen.

### Le programme du Parti communiste portugais

PAR JOÃO FERREIRA\*

Pour le Parti communiste portugais, les élections au parlement européen de mai 2019 seront l'occasion de réaffirmer la nécessité et la possibilité d'une politique patriotique et de gauche qui puisse garantir les droits, le développement et la souveraineté du pays. Cela passe par l'exigence de la libération du Portugal de la soumission à l'euro et des contraintes imposées par l'Union européenne, qui entravent la résolution des graves problèmes que connaît le pays et empêchent l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et des citoyens portugais.

Les travailleurs, le peuple portugais, le Portugal ont besoin d'une politique qui rompe avec l'exploitation, l'appauvrissement, le déclin, la dépendance et la subordination à l'euro et à l'Union européenne. Ils ont besoin d'une politique patriotique et de gauche qui :

- renégocie, entre autres, la dette extérieure du pays, mettant fin à ce mécanisme de vol permanent de la richesse nationale ;
- récupère ses ressources, ses secteurs économiques stratégiques et son droit au développement et à la création d'emplois garantis par des droits ;

## Le Parti du travail de Belgique (PTB) PAR MARC BOTENGA\*

**L'**Union européenne a sacralisé le marché, la concurrence et la privatisation. Il nous faut au contraire des services publics forts et une économie centrée sur les besoins des gens. Mettons sur pied un fonds pour l'avenir en activant les milliards d'euros de capitaux dormants en Europe. Renforçons ainsi les secteurs productifs et les infrastructures, et développons des services publics de qualité libérés des contraintes de la libre concurrence. Par l'emploi de qualité, nous mettons fin au *dumping* social. Désobéissons à l'austérité, du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) au pacte de stabilité, en passant par le système européen des comptes (SEC2010), dont le fétichisme budgétaire tue dans l'œuf tout programme social et écologique ambitieux.

Il nous faut reprendre le contrôle du temps long, celui de l'écosystème. C'est le but de la planification écologique. Sauver l'écosystème signifie sortir des mécanismes de marché. Nous avons besoin d'investissements massifs dans le chauffage urbain et les transports publics. Au niveau européen, nous pouvons coordonner un approvisionnement en énergies hydrique, solaire et éolienne. La révolution énergétique devra revenir sur la libéralisation du marché de l'énergie. L'actuel marché du carbone est un leurre. Toute réduction dépassant la diminution

absurdement basse imposée des émissions de gaz à effet de serre est réduite à néant par une autre entreprise pouvant dépasser son plafond. Même ne pas abattre un bois donne droit à de nouvelles émissions. Nous nous retirons de ce système contre-productif.

Nous voulons une Europe où les gens, non pas les grandes multinationales, font la loi. Cela implique un bouleversement radical des institutions européennes. Un système où l'initiative législative appartient à une commission sans transparence et non élue n'est pas tenable. Un parlement infiltré par les groupes de pression des multinationales ne peut être démocratique. Les subsides aux grandes multinationales affaiblissent la démocratie. Il n'y a qu'elles pour préférer investir dans la guerre plutôt que dans l'enseignement. Nous voulons des référendums sur les choix politiques fondamentaux et la fin des portes tournantes entre institutions européennes et grandes multinationales. Les salaires mirobolants des eurodéputés et des commissaires allant jusqu'à 30 000 euros les coupent de la réalité de la grande majorité des gens subissant leurs décisions. Nous abolirons leurs privilèges et diminuerons radicalement leurs rémunérations. ■

\*Marc Botenga est coordinateur du PTB.

- permette au Portugal de développer ses secteurs économiques, agriculture, pêche et industrie, pour créer plus de richesse et mieux la distribuer ;
- valorise le travail et les travailleurs, leurs salaires et leurs droits et également les retraités, les pensions et le soutien social nécessaire ;
- garantisse les droits du peuple portugais à la santé, à l'éducation, à la culture, au logement, à la protection sociale et aux transports.

Pour cela, il est nécessaire que le Portugal se libère des liens qui entravent son développement comme le progrès social et qu'il se dote de moyens et d'instruments lui permettant de surmonter ses problèmes, en affirmant sa souveraineté et son indépendance nationale.

Le Portugal a besoin d'une alternative politique qui affronte sans réserve les impositions de l'Union européenne et ses instruments de domination économique et politique. Nous considérons qu'il s'agit de la plus grande contribution que le peuple portugais peut apporter pour rompre avec une Union européenne de plus en plus néolibérale, fédéraliste et militariste, ouvrir la voie à la construction d'une Europe de coopération entre États souverains et égaux en droits, de progrès social et de paix, d'une Europe qui respecte le droit au développement souverain, économique et social des différents pays et de leurs peuples, d'une Europe des travailleurs. ■

\*João Ferreira est député (PCP) au parlement européen.

# La paix : un combat permanent

Le refus de réaffirmer les principes fondamentaux de la souveraineté des peuples, principes érigés en 1945 avec la charte des Nations unies, finit toujours par être rattrapé de façon dramatique par l'histoire.

PAR **PATRICK STAAT\***

**Q**ue ce soit en 1914-1918, en 1939-1945, chaque fois les causes du déclenchement des guerres sont les mêmes, la volonté impérialiste de s'appropriier des territoires, des richesses d'autres nations. Aujourd'hui encore, les conflits qui se multiplient reposent sur cette volonté d'appropriation ou d'extension d'une zone d'influence par l'impérialisme, comme c'est le cas pour les États-Unis en Amérique du Sud, la France, l'Angleterre et les États-Unis au Proche et au Moyen-Orient, la Chine en Afrique, etc. Ils ont ce besoin, face à la crise économique mondiale, de se réorganiser, de réorganiser le monde, de se redistribuer les territoires, les richesses de la planète.

## LA RELANCE DE LA COURSE AUX ARMEMENTS

Cette démarche est lourde de risques pour la paix, la souveraineté des peuples. Cette réorganisation du monde impérialiste conduit en effet à la relance de la course aux armements. Les États-Unis créent une armée de l'espace et font explorer leur budget militaire ; l'OTAN organise d'immenses manœuvres au nord de l'Europe sur la frontière russe ; la France augmente son budget militaire de presque 300 milliards d'euros de crédits cumulés sur sept ans et veut de plus partager la force de dissuasion nucléaire avec l'Allemagne. Emmanuel Macron veut construire une armée européenne, prétendant faire face à la Chine, à la Russie, aux États-Unis et accepter que l'Allemagne se réarme. Or l'histoire nous rappelle que les deux fois où l'Allemagne s'est remilitarisée cela a conduit à une guerre mondiale. Dans ce même mouvement, avec le soutien du président français, Angela Merkel fait voter un budget supplémentaire garantissant 43 milliards d'euros par

an sur dix ans pour la Bundeswehr et veut ainsi faire de l'armée allemande une force offensive. Et l'Allemagne pousse encore plus loin, elle réclame aujourd'hui le siège de la France au conseil de sécurité de l'ONU.

## FAISONS RESPECTER LA CHARTE DE L'ONU

La situation est sérieuse, la nouvelle crise du capitalisme mondial qui se profile, si elle se résout par la guerre, peut détruire la planète. Alors oui, notre responsabilité est grande. Alors oui, le combat pour la paix est décisif pour l'avenir des générations futures. Malheureusement, l'histoire, si elle ne se répète pas à l'identique, peut produire

---

« Nous devons œuvrer pour un désarmement universel, faire en sorte que le gouvernement français comme toutes les grandes puissances nucléaires signent le traité du 7 juillet 2017. »

---

sans la vigilance de tous les mêmes conséquences. Nous devons œuvrer pour un désarmement universel, faire en sorte que le gouvernement français comme toutes les grandes puissances nucléaires signent le traité du 7 juillet 2017. Nous devons respecter la charte de l'ONU, « l'égalité des nations grandes et petites », respecter leur souveraineté et rétablir le fonctionnement de l'ONU. C'est pour cela que l'esprit de la charte est important. Elle correspond à un engagement commun des peuples et des nations



du monde à travers des règles de fonctionnement, de coopérations garantissant la collaboration et l'intérêt mutuel, garantissant la paix. Certes, il faut du courage politique. Il ne faut pas se renier dans le débat d'aujourd'hui. C'est pour cela que nous devons œuvrer, avec tous ceux qui en sont conscients, à donner toute sa place à la charte en tant que droit et moyen

d'œuvrer à la bonne marche du monde. Rappeler ces principes, c'est œuvrer à la conscience, à l'intelligence collective. C'est travailler à l'avenir de l'humanité. ■

\*Patrick Staat est secrétaire général de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC).

## Europe et travail transfrontalier

En 2016, plus de 1,4 million de personnes originaires des pays de l'UE vivaient dans un pays et travaillaient dans un autre. Ce chiffre ne cesse d'augmenter. Ces travailleurs font face, au quotidien, à des obstacles spécifiques : pratiques nationales, systèmes de sécurité sociale, régimes fiscaux et systèmes juridiques différents. Les transports publics sont pour eux souvent moins développés que ceux au sein d'un même pays, ce qui entrave encore la mobilité professionnelle. Cette réalité a un effet sur les salariés et leur famille, mais aussi sur les régions frontalières et les communes.

PAR JACQUES MARÉCHAL ET CÉCILE DUMAS\*

**N**ous évoquerons ici, à titre d'exemples, les échanges avec le Luxembourg, Monaco et l'Italie. Chacun comprendra qu'il existe d'autres configurations, soit voisines, soit assez différentes.

### LE LUXEMBOURG

La Grande Région (Luxembourg, Sarre, Palatinat, Wallonie et Lorraine) est celle qui compte le plus grand nombre de travailleurs frontaliers de l'Union européenne. En 2015, plus de 219 000 personnes ont franchi chaque jour une frontière de cette Grande Région pour se rendre sur leur lieu de travail, dont 170 000 vers le seul Luxembourg (pays d'un demi-million d'habitants). Cet état de fait est d'abord lié à un sous-emploi massif en Lorraine, à la casse industrielle et à l'absence d'investissement productif. L'État stratège ne joue pas son rôle de coordinateur de politiques publiques assurant le développement de tous les territoires. L'existence d'un Eldorado pour près de 100 000 Lorrains travaillant en Allemagne (20 %) ou au Luxembourg

(80 %) ne résout pas les difficultés économiques et sociales de la région qui connaît également un recul démographique.

Le travail transfrontalier est un phénomène ancien. Dans les années 1960, Belges et Luxembourgeois venaient travailler dans la sidérurgie lorraine, mais le mouvement a commencé à s'inverser à la fin des années 1970. Pis, le nombre de travailleurs frontaliers au Luxembourg a été multiplié par deux ces quinze dernières années, ce qui représente plus de 40 % de la masse salariale de ce pays ! Celui-ci affiche son ambition « métropolitaine », il développe une stratégie de recrutement « agressive », qu'il veut amplifier unilatéralement, il recrute une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée sans participer à sa formation !

Il ambitionne 150 000 frontaliers français en 2035. Les régions limitrophes sont ainsi privées d'une part importante de création de valeur. L'Europe de la concurrence et du *dumping* social a des effets renforcés dans les régions frontalières. Ces situations créent des divisions dans le « pays d'ac- ►►

« Les directives européennes ont facilité une "libre circulation" de la main-d'œuvre, sans se soucier des effets produits. »

► cueil » mais aussi dans les communes de résidence, où l'on voit apparaître des oppositions entre travailleurs frontaliers et « résidents ». Dans le canton de Cattenom (Moselle), le revenu moyen par unité de consommation est parmi les plus élevés en France, mais les salariés « résidents » sont fragilisés. Par contraste, Longwy présente le pourcentage de salariés à faible revenu le plus élevé en Lorraine malgré une proportion de frontaliers de plus en plus forte. Le prix de l'immobilier et des loyers flambe dans l'ensemble de la zone frontalière, ce qui devient intenable pour ceux qui ne bénéficient pas de salaires majorés. Thionville subit par exemple cette pression.

Ce départ quotidien de salariés qualifiés assèche les départements français dans des secteurs en tension (personnels hospitaliers, par exemple). Les services et activités de proximité sont menacés par l'insuffisance, voire l'absence, de professionnels restant sur place. Des entreprises lorraines « délocalisent » également leur siège au Luxembourg par « commodité » fiscale et sociale. L'augmentation des flux de travailleurs frontaliers, sur des distances domicile-travail de plus en plus longues, devrait imposer une mise à niveau des infrastructures de transports – transport express régional (TER) et routes – incompatibles avec les politiques d'austérité. Comme les pouvoirs publics privilégient ces migrations journalières, les investissements (insuffisants) se concentrent dans l'axe vers le Luxembourg au détriment des autres territoires lorrains, aggravant ainsi les inégalités existantes.

Des conventions existent en Europe pour organiser le volet social et fiscal du travail frontalier. Ainsi une convention entre le canton de Genève et la France prévoit la rétrocession d'une partie des impôts payés par les frontaliers en Suisse.

« Le nombre de travailleurs frontaliers au Luxembourg a été multiplié par deux ces quinze dernières années, ce qui représente plus de 40 % de la masse salariale de ce pays ! »

« Des oppositions entre travailleurs frontaliers et « résidents » apparaissent dans le « pays d'accueil » mais aussi dans les communes de résidence. »

Cela représente un apport de 150 millions d'euros pour les collectivités locales limitrophes de l'Ain et de la Haute-Savoie. Ce dispositif est aujourd'hui inexistant avec le Luxembourg. Avec un même

mode de calcul, le Grand Duché devrait logiquement rétrocéder près de 150 millions aux collectivités locales de Lorraine. Il y a là un véritable terrain de lutte politique, mais n'est-il pas nécessaire d'aller au-delà ?

Partout, le plus fort impose sa domination à son voisin. Ici, la proximité favorise la mise en concurrence des territoires. Pas de coopération réelle, ni de projet de codéveloppement élaboré en commun pour l'instant ; certains endroits deviennent des

zones d'emploi et d'autres des zones de résidence privées de ressources. Sans changement de paradigme, les tensions liées aux inégalités vont s'exacerber. Les directives européennes ont facilité une « libre circulation » de la main-d'œuvre, sans se soucier des effets produits. Une harmonisation fiscale et sociale vers le haut est indispensable. Il faut aussi inventer un réel modèle de coopération transfrontalière qui parte des besoins, qui porte aussi des exigences de relocalisation des activités, pour sécuriser la population et les territoires.

#### PRINCIPAUTÉ DE MONACO ET ITALIE : DEUX ESPACES FRONTALIERS BIEN DIFFÉRENTS !

Les Alpes-Maritimes présentent deux réalités bien contrastées : une frontière invisible pour les milieux financiers et économiques vers la principauté de Monaco et une autre hautement « sécurisée » avec l'Italie.

#### MONACO

La principauté de Monaco serait le seul pays au monde avec un nombre de salariés supérieur à sa population démographique. Ici aussi l'expression fait florès : Monaco serait l'Eldorado de l'emploi pour les Alpes-Maritimes. Un cabinet de recrutement, travaillant en particulier pour Monaco et le Luxembourg, annonce 57 177 salariés à Monaco, dont 47 903 dans le privé en 2016, pour une population de 37 800 habitants dont 76 % d'étrangers. Ce sont 123 nationalités différentes qui travaillent sur le Rocher. Là, on ne parle pas de « migrants » mais de travailleurs « expa-

triés », pas de problème de visas, ils sont même dorés pour certaines grandes fortunes.

Eldorado, n'exagérons rien, mais certainement un réservoir d'emplois important (à 85 % dans le secteur tertiaire, en difficulté dans l'industrie et la production). Le taux de chômage reste néanmoins à plus de 10 % dans les Alpes-Maritimes. Ce sont plus de 64 % de salariés français et 13 % d'Italiens qui travaillent à Monaco et la priorité des recrutements est clairement donnée aux communes limitrophes. La principauté doit alors passer régulièrement des accords, des conventions avec la région Sud (anciennement Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) au sujet des TER, des bureaux de recrutement de cadres, de la Sécurité sociale, dans le domaine de la santé... Seulement 4,4 % de Monégasques sont salariés à Monaco. Il faut dire que la nationalité monégasque ne s'obtient pas très facilement et pas toujours d'une manière très transparente. Ni la résidence, ni la naissance en principauté n'y donnent droit !

Alors pourquoi autant de salariés ? La première raison est certainement l'attractivité des salaires, largement plus élevés en moyenne qu'en France, mais surtout un système fiscal spécifique qui rend légale « l'optimisation ». Tout cela facilite le recrutement et l'installation d'entreprises ou des sièges sociaux : Monaco est l'endroit où il y a plus de boîtes aux lettres que d'habitants. En effet, le principe général de cette fiscalité douce est l'absence totale de toute imposition directe, à quelques exceptions près. Mais, chut... il est interdit de dire que c'est un paradis fiscal !

La France et la région Sud s'accrochent volontiers de la spéculation immobilière, des constructions folles, des appartements les plus chers du monde, des « malversations » qui vont avec, des constructions pharaoniques de nouveaux quartiers gagnant sur la mer au détriment de toute

étude environnementale, de l'achat du port de Vintimille par Monaco au nom de l'emploi !

---

« Les visas sont acceptables quand ils sont dorés et couverts d'évasion fiscale mais pas quand ils sont humanitaires ! »

---

#### ITALIE

À l'opposé, la frontière franco-italienne actuellement (et cela depuis plus de trois ans) est « sécurisée » par un processus dérogatoire qui coûterait plus de 50 000 € par jour. Gendarmes, militaires, policiers français ont pour objectif d'empêcher tout passage de migrants et imposent aux habitants des vallées de la Roya et de la Bévera contrôles de papier, questions, surveillance des véhicules... pour rentrer chez eux.

Depuis l'arrivée de l'extrême droite au gouvernement en Italie, nous assistons bien souvent à un simple face-à-face de la police italienne avec la police française qui reconduisent régulièrement, et chacune son tour, des migrants en France ou en Italie. Tout cela, avec un silence coupable de l'Europe ! Il est actuellement impossible d'aller à Vintimille (première ville littorale italienne venant des Alpes-Maritimes) sans voir un contrôle de police.

L'argent et les marchandises peuvent franchir sans problème les frontières mais, pour les humains, c'est autre chose. Les visas sont acceptables quand ils sont dorés et couverts d'évasion fiscale mais pas quand ils sont humanitaires ! Ce paradoxe devrait être porté sur la place publique mais tout Azuréen sait bien que ces différences de traitement ne sont pas faciles à débattre publiquement. Les spécificités monégasques sont trop souvent observées et jamais expliquées. ■

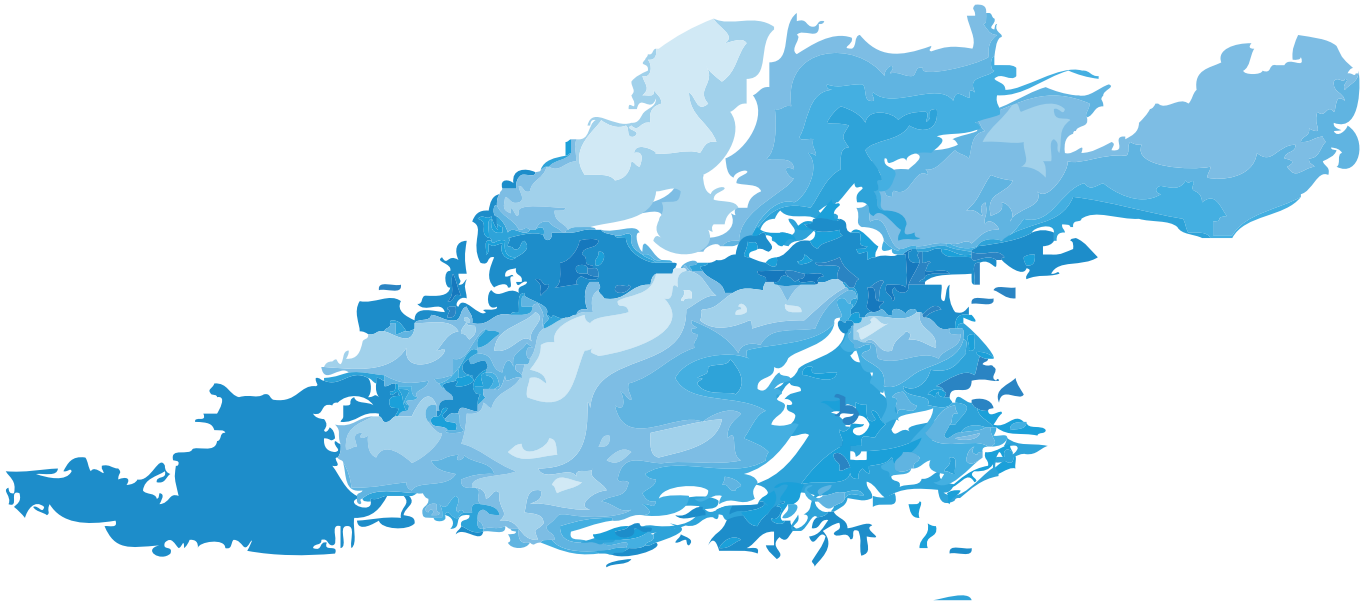
**Jacques Maréchal** est secrétaire départemental de la fédération de Moselle du Parti communiste français.

**Cécile Dumas** est membre du conseil national du PCF et conseillère municipale d'Antibes-Juan-les-Pins.

---

« Comme les pouvoirs publics privilégient les migrations journalières, les investissements (insuffisants) se concentrent dans l'axe vers le Luxembourg au détriment des autres territoires lorrains, aggravant ainsi les inégalités existantes. »

---



## Être député européen communiste

Au sein de l'Union européenne, malgré les traités, l'austérité, la concurrence et leurs dogmes-carcans, malgré un fonctionnement institutionnel profondément autoritaire et opaque, il existe, au sein même de ces institutions, un champ politique de luttes à mener et de victoires à conquérir.

PAR **MARIE-LOU BADIE** ET **CHARLOTTE BALAVOINE\***

### **DES SUJETS MIS À L'ORDRE DU JOUR EN AMONT DES POLITIQUES NATIONALES**

Le parlement européen, en effet, bien que privé du droit d'initiative législative, se prononce dans la procédure de codécision sur des dossiers majeurs, qui concernent directement les conditions de vie de tout un chacun : conditions de travail, politiques budgétaires, énergétiques, transports, etc. Il vote sur des sujets déterminants : le climat, l'évasion fiscale, les droits des femmes, ou encore les services publics. Autant de sujets mis à l'ordre du jour des sessions du parlement européen bien souvent en amont des politiques nationales. Les élus communistes et apparentés ont la possibilité d'agir concrètement

et de faire de leurs mandats des leviers d'action. Leur premier rôle est d'être les porte-parole des luttes, de faire entendre une voix différente des discours habituellement prononcés au plus haut niveau de décision politique. C'est témoigner de la réalité du terrain, dénoncer les injustices, mettre devant leurs responsabilités ceux qui font la sourde oreille. Le mandat d'eurodéputé ouvre une fenêtre médiatique et donne une opportunité de prendre la parole dans l'espace public. Concrètement, les députés européens peuvent interpeller les différentes institutions européennes comme la commission ou la Banque centrale européenne (BCE) et celles-ci seront dans l'obligation de leur fournir une réponse.

« Les élus communistes se doivent d'être le pied dans la porte, qui fait entrer, par effraction s'il le faut, la lutte dans l'hémicycle et tous les acteurs qui la composent. »

#### UNE OPACITÉ À COMBATTRE

Ils peuvent aussi rendre accessible l'enceinte parlementaire à ceux qui en sont largement exclus. Les processus décisionnels européens sont en effet des plus opaques et difficiles à saisir lorsqu'on n'est pas un « lobbyiste » professionnel ou un eurocrate aguerrri. Ne nous trompons pas, cette opacité est voulue, organisée pour tenter d'exclure du champ politique les acteurs qui peuvent constituer des forces de résistance : syndicats, associations, ONG, autres acteurs et militants. Accès aux textes, aux agendas, aux documents confidentiels, déchiffrement du jargon législatif, c'est un véritable travail de diffusion et de décryptage d'informations qui doit être fait pour défendre les intérêts populaires. Ils ont également un rôle de lanceur d'alerte, qui permet de rendre visibles les rouages antidémocratiques, de soulever les scandales, d'analyser les propositions et de rendre publique et accessible l'activité parlementaire. En d'autres termes, les élus communistes se doivent d'être le pied dans la porte, qui fait entrer, par effraction s'il le faut, la lutte dans l'hémicycle et tous les acteurs qui la composent.

Loin de se perdre dans les méandres parlementaristes, une utilisation stratégique des droits d'amendement, de vote et du travail en commission permet de se positionner concrètement et précisément sur chacun des sujets abordés. C'est l'occasion de formuler des propositions, de pousser plus loin le travail de convergence avec nos partenaires politiques, syndicaux et associatifs nationaux et européens. Cela oblige nos adversaires à se positionner par rapport au contenu produit et permet la construction d'alternatives concrètes avec les autres forces communistes et progressistes au niveau européen. Certes, les rapports de forces sont très défavorables au sein de l'hémicycle (430 membres de droite, conservateurs, extrême droite ou libéraux sur 751, contre seulement 52 GUE/NGL), il reste néanmoins possible de remporter des victoires au sein du système, lorsque la mobilisation populaire est suffisante. Le rejet à deux reprises de la directive de libéralisation des ports en 2003, puis en 2006, en fait foi. Nos députés citent plus loin d'autres exemples.

Nous ne changerons évidemment pas la nature de l'Union européenne, rien qu'en faisant élire plus d'élus communistes au parlement européen, mais nous pouvons choisir de faire de ces élus un bras armé de plus pour construire le rapport de forces nécessaire à la construction d'une Europe des peuples et des nations libres, souverains et associés. Loin d'un parlementarisme stratosphérique, coupé des réalités du monde, malheureusement courant dans ce genre d'hémicycles, il est possible de mener, au sein du parlement européen, une lutte utile et qui paye. ■

**\*Marie-Lou Badie et Charlotte Balavoine** sont collaboratrices des députés GUE/NGL au parlement européen.

## Élections européennes, mode d'emploi

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Le parlement européen compte actuellement 751 sièges. Après le Brexit, ce nombre s'abaissera à 705. Un rééquilibrage par pays fera passer le nombre de députés français de 74 à 79.

La loi française fixant les modalités électorales impose deux seuils. Le seuil de remboursement, c'est-à-dire le seuil au-dessus duquel les frais de campagne seront remboursés par l'État, et le seuil de représentativité, c'est-à-dire le seuil au-dessus duquel les listes auront effectivement des députés qui pourront siéger au parlement européen. Pour les prochaines élections européennes en France, le seuil de remboursement est fixé à 3 % des suffrages et le seuil de représentativité à 5 %.



# Mon combat au sein du parlement européen

On a tendance à voir l'Union européenne comme un bloc monolithique, elle est en fait un terrain où les rapports de forces politiques et sociaux s'affrontent en permanence. Mon expérience en témoigne.

PAR MARIE-PIERRE VIEU\*

**É**lue en juillet 2017, j'ai dû immédiatement décider du meilleur moyen d'être utile au cœur de l'institution. Pour mes assistants qui sont également des militants et pour moi-même la réponse a été rapide. Mes collègues Patrick Le Hyaric (PCF) et Marie-Christine Vergiat (Front de gauche) s'étaient investis respectivement sur les questions de libre-échange et de Palestine ou sur les questions migratoires. Il manquait dans notre composante française PCF/FdG une élue dont l'activité parlementaire soit directement connectée aux luttes sociales et au combat

de ceux qu'on n'entend jamais, aux abonnés absents, cautionnant par leur silence la grande machine de l'Europe qui oppresse. J'ai donc travaillé mon mandat sur deux terrains.

## DES COMBATS DE PROXIMITÉ

D'abord, celui de la proximité, ce qui m'a amenée à me déplacer une fois par mois au minimum dans un des départements de ma circonscription du grand Ouest pour tisser un lien entre terrain et parlement européen. C'est ainsi que la PAC et aujourd'hui le combat contre les réductions budgétaires inscrites dans le prochain cadre financier pluriannuel, la création d'un droit européen à la souveraineté et la sécurité alimentaire, voire celle d'une sécurité sociale de l'alimentation, ont pris une place importante dans mon engagement. La bataille du rail du printemps 2018, de même que les luttes locales sur la Poste et sur l'énergie avec les actions du PCF sur les barrages hydrauliques m'ont également amenée à initier un audit sur les directives de libéralisation de ces trois services publics et sur quatre pays de l'UE : la France, l'Allemagne, l'Espagne et la Slovaquie. Un travail dont les conclusions vont pouvoir alimenter les mobilisations comme notre campagne électorale. La défense des libertés et de la démocratie, qui est pour moi intimement liée à la refondation d'une politique européenne de progrès social et humain, a pris une part importante dans mon action. J'essaie de participer aux initiatives unitaires sur les migrants au côté de Marie-Christine Vergiat ; je suis également très active auprès des prisonniers politiques – en Catalogne avec la plateforme Union européenne

---

« Nous avons réussi en juillet l'exploit de faire rejeter l'ensemble du paquet routier en session plénière. »

---

anti-austéritaire. J'héritais de mon prédécesseur la commission budget ; je me suis positionnée pour siéger dans celle des transports puis, dans la foulée, j'ai pu également devenir vice-présidente de l'intergroupe service public, ce qui a donné une cohérence à mon action. Il n'était pas question d'être une eurodéputée exilée à Bruxelles, se perdant dans des heures de commissions obscures et de réunions avec les « lobbyistes ». Pas question non plus d'être

Catalogne ou, bien sûr, en France avec Georges Ibrahim Abdallah. Ensuite, je me suis battue pour arracher des avancées concrètes sur des dossiers emblématiques de l'affrontement politique, très souvent aux côtés de syndicalistes et de militants d'ONG. J'étais présente au forum social de Bahia au Brésil en mars 2018, qui a marqué un grand moment de résistance des forces de gauche d'Amérique latine, du mouvement féministe avant l'élection de Bolsonaro. Aujourd'hui, j'aide à la constitution d'un lieu de débat permanent entre la GUE et des acteurs altermondialistes afin que notre groupe soit un point d'appui institutionnel pour leurs batailles. Au niveau parlementaire, cela permet un travail efficace en commission, mais sans se perdre dans les méandres eurocratiques. Synthétiques, clairs et efficaces, nous portons nos revendications sans détour et au cœur du système.

#### L'EXEMPLE D'UN COMBAT VICTORIEUX

Le rapport de forces nous est largement défavorable mais, avec la mobilisation populaire et

l'appui du mouvement social, il est possible d'enrayer la machine. L'un des combats les plus importants que j'ai pu mener pendant mon mandat est celui des chauffeurs routiers. Tout au long de ces mois, nous avons lutté, main dans la main, avec les routiers ; ce fut un combat rude mais qui a fini par payer. Nous avons travaillé les sujets du temps de travail, des travailleurs détachés, du repos dans la cabine dans un dialogue continu avec la CGT route et la section route d'ETF (*European Transport Federation*). Nous avons porté les intérêts des travailleurs sur tous les fronts, tant en commission transports par le jeu des votes d'amendements, que dans les manifestations devant le parlement européen ou encore en plénière par le vote. Ce dossier est loin d'être clos, mais nous avons déjà réussi en juillet l'exploit de faire rejeter l'ensemble du paquet routier en session plénière. ■

\*Marie-Pierre Vieu est députée (PCF) au parlement européen.

## La politique agricole commune : un enjeu humain

L'acte de production agricole est indissociable de la qualité de l'alimentation. Ce sont deux enjeux d'intérêt général, indissociables, porteurs de luttes à mener.

PAR **PATRICK LE HYARIC\***

**C**omme les six autres qui l'ont précédée depuis 1962, la modification en cours de la politique agricole européenne vise à s'adapter à une plus grande dérégulation des économies mondiales. Pour quel bilan ? Celui du saccage de nos campagnes, d'une dépendance plus grande des paysans aux industries d'amont et d'aval. Avec des conséquences souvent désastreuses pour la santé humaine et les terres elles-mêmes, et une majorité de paysans n'ayant que 350 euros de revenu net par mois. Comment lui opposer une politique agricole pour tous ?

#### UNE GUERRE ÉCONOMIQUE À VENIR

Loin de corriger le constat, le projet en préparation applique la double peine. Il n'envisage

aucune disposition pour relever les prix et prévoit une réduction drastique des crédits européens censés compenser les baisses de prix. Le budget de la PAC pourrait ainsi être abaissé de 15 à 30 % selon les projections. Pour « compenser » la réduction des crédits utiles, la commission européenne propose le recours aux assurances privées. Autrement dit, l'insécurité sociale sera aggravée pour les petits et moyens paysans afin d'impulser une dépendance plus grande de la production à la haute finance, accélérant encore la concentration des terres et des productions. La commission européenne prépare ainsi une guerre économique de plus grande intensité, alors que plus d'une quinzaine d'accords de libre-échange sont en préparation ►►

►► après ceux qui ont été négociés avec le Canada, le Japon, les pays du Mercosur, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. De prochaines victimes seront à déplorer, en particulier dans l'élevage et la filière du sucre.

**POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE**

Autant d'orientations à l'exact opposé des aspirations des paysans comme des consommateurs qui, ensemble, réclament des territoires vivants, une alimentation de qualité, la santé et la préservation de l'environnement. C'est dire si cette nouvelle proposition de réforme concerne tous les citoyens. Encore convient-il de porter un débat visant à alerter sur la nature de l'acte de production agricole et de l'alimentation comme deux enjeux indissociables d'intérêt général, qui ne peuvent être traités comme s'il s'agissait de marchandises banalisées.

Dans ces conditions, une politique agricole européenne devrait se donner pour objectif la rémunération du travail paysan par des prix de

base corrects, bien au-delà des coûts de production. Au-delà d'une certaine quantité, ces prix à la production devraient être dégressifs pour favoriser une agriculture paysanne, l'emploi, la qualité alimentaire et pour réguler la production. Autrement dit, les crédits publics devraient être conditionnés au progrès social et écologique qu'ils apportent à la société. Les aides européennes seraient des crédits de compensation des baisses de prix ou de handicaps naturels, de réorientation des productions vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, des sols, de l'eau. Elles viseraient la création d'emplois, l'aide à la création nouvelle et la reprise de petites exploitations par des jeunes.

Les institutions européennes avec les États ont la responsabilité de s'impliquer dans les négociations entre producteurs et centrales d'achat afin de faire respecter des prix de base rémunérateurs. Les enjeux sont considérables ! ■

\*Patrick Le Hyaric est député (PCF) au parlement européen.

« Pour “compenser” la réduction des crédits utiles, la commission européenne propose le recours aux assurances privées. »

## Pour la liberté d'installation et l'égalité des droits des réfugiés

La crise qui frappe à notre porte est une crise de l'accueil des réfugiés auxquels l'Union européenne ferme ses portes.

PAR MARIE-CHRISTINE VERGIAT\*

**L'EUROPE EST LOIN D'ACCUEILLIR TOUTE LA MISÈRE DU MONDE**

Le nombre de migrants internationaux atteint aujourd'hui 258 millions de personnes, soit 3,2 % de la population mondiale contre 2,9 % en 1990 et 5 % au début du XX<sup>e</sup> siècle, époque où les migrants étaient surtout européens. Aujourd'hui, les Européens représentent encore 60 millions de migrants contre 36 millions d'Africains dont l'immense majorité se déplace à l'intérieur du conti-

nent africain. 68,8 millions de personnes ont quitté leur domicile sous la contrainte en 2017. La plupart n'ont pas passé les frontières du pays de départ ; ce sont des déplacés internes. Seulement 25 millions sont réellement des réfugiés (85 % « installés » dans des pays en voie de développement limitrophes de leur pays d'origine). L'Europe est loin d'accueillir toute la misère du monde. Elle n'y prend même pas sa part au prorata de sa richesse et de la responsabilité de cer-

tains de ses États dans les conflits et la captation des richesses naturelles de ces pays.

« On refuse les visas humanitaires à ceux qui fuient conflits, guerres et misère économique les laissant aux mains des passeurs et des trafiquants. »

Nous ne devons plus accepter que le continent européen soit le plus mortifère du monde pour les migrants, pas plus que le « deux poids, deux mesures » qui règne à nos frontières : 662 000 Ukrainiens accueillis à 85 % en Pologne avec des titres de travail en 2017, alors que seulement 539 000 réfugiés, toutes nationalités confondues, ont eu droit à une protection internationale dans l'UE. Et on refuse les visas humanitaires à ceux qui fuient conflits, guerres et misère économique, les laissant aux mains des passeurs et des trafiquants. Nous devons donc être offensifs et ne pas laisser l'extrême droite continuer à gangrener les esprits.

#### POUR LE RESPECT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Les conventions internationales doivent être la base de notre engagement. Nous devons faire

des propositions concrètes pour :

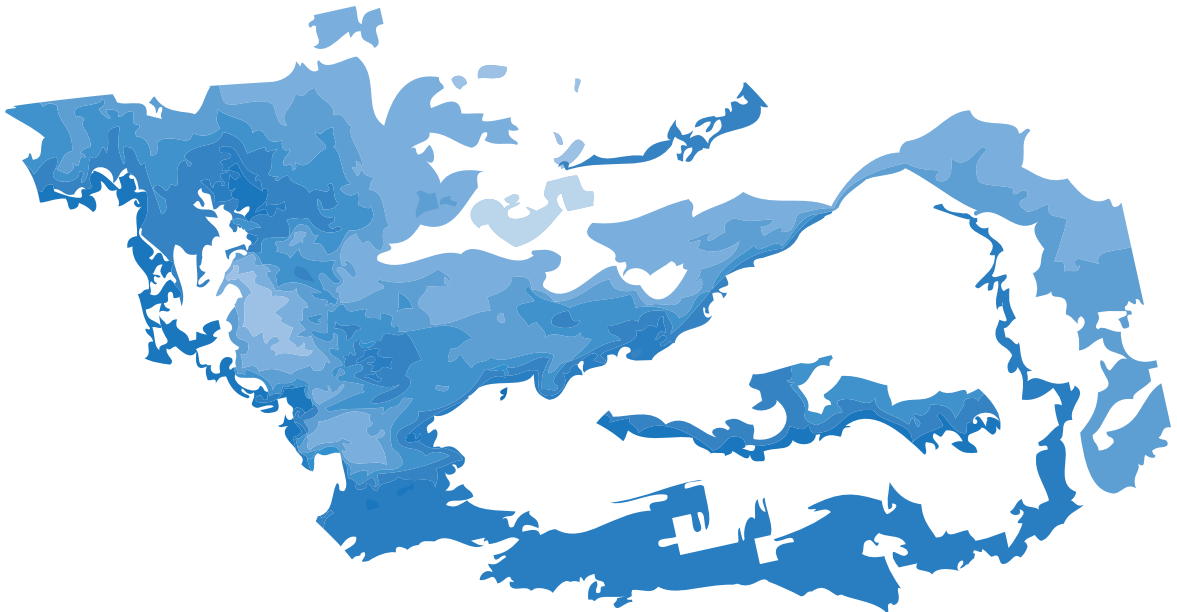
- le sauvetage en mer,
- la délivrance de visas humanitaires au plus près des zones de tension,
- la refonte globale du règlement de Dublin en supprimant la notion de premier pays entrant,
- un accueil digne pour tous les migrants et réfugiés qui arrivent sur notre territoire,
- un accueil inconditionnel des mineurs et notamment des mineurs isolés,
- l'égalité des droits entre migrants et nationaux, notamment en matière salariale,
- l'interdiction du délit de solidarité.

Et, à plus long terme, pour :

- l'ouverture du statut de réfugiés à toutes celles et tous ceux qui sont contraints à l'exil forcé,
- le droit à la mobilité pour toutes et tous, quelle que soit sa nationalité (un tiers des habitants de la planète en bénéficie).

La liberté de circulation et l'égalité de tous les êtres humains en droits et en dignité, comme le dit si bien l'article 1<sup>er</sup> de la Déclaration universelle des droits de l'homme, doivent être au centre de tout projet politique d'émancipation. Ces valeurs donnent à voir une nouvelle relation aux autres pays du monde et à leurs habitants, faite de respect et de solidarité et non de rejet et de domination. ■

**\*Marie-Christine Vergiat** est députée au parlement européen, membre du groupe GUE-NGL.



# Lutter contre l'évasion fiscale, un choix politique

L'échelon européen est incontestablement le niveau adéquat afin d'appréhender efficacement la lutte contre l'évasion fiscale, même si la France peut et doit avoir un rôle pilote dans cette bataille.

PAR **ÉRIC BOCQUET\***

## LUTTER CONTRE L'ÉVASION FISCALE À L'ÉCHELON EUROPÉEN

La première mesure à prendre sur le sujet consisterait à remettre en cause la règle de l'unanimité sur les décisions fiscales parmi les membres de l'Union européenne. Sans remettre en cause la souveraineté fiscale des États, il faut dégager, sur le sujet, des coopérations renforcées avec les pays volontaires. Sinon, un seul État, quel que soit son poids, pourra s'opposer aux avancées.

La deuxième mesure serait d'ouvrir le chantier de l'harmonisation fiscale parmi les pays membres, un travail de long terme mais qui est indispensable. Sinon, comment admettre que des États membres comme l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas ne figurent pas sur la liste des paradis fiscaux mondiaux ?

En troisième lieu, il faut avancer sur la transparence des groupes économiques transnationaux, une mesure portée de longue date par de nombreuses organisations non gouvernementales, comme Oxfam, le Comité catholique contre la

faim et pour le développement (CCFD), Terre Solidaire ou ATTAC. Exigeons de ces entreprises la communication des données, pays par pays, rendant compte de leur activité sur tous les aspects économiques, fiscaux et sociaux dans tous les pays où elles opèrent.

## POUR L'ORGANISATION D'UNE COP FISCALE INTERNATIONALE

Une quatrième mesure consisterait à ce que la France popularise et porte à l'échelon européen l'idée d'une COP fiscale internationale, à l'image de ce qui a pu se faire pour le climat avec la COP 21 à Paris il y a trois ans.

Enfin, c'est à une véritable campagne collective citoyenne qu'il faut se livrer au plan politique, associant les consommateurs, les ONG, les citoyens, les syndicats, les lanceurs d'alerte, les journalistes rassemblés dans un mouvement commun visant à faire monter la pression politique afin de pousser les gouvernements à agir dans la lutte contre l'évasion fiscale internationale. Au niveau national, la France peut et doit avoir un rôle pilote, par exemple en relayant, pour qu'elle soit portée dans d'autres pays d'Europe, la proposition de loi des députés communistes pour organiser le prélèvement de l'impôt à la source pour les multinationales.

De nombreuses autres mesures ont été formulées dans les rapports des commissions d'enquête et des missions d'information au Sénat et à l'Assemblée nationale, en France, et pourront être mises en œuvre tant au plan national qu'au niveau international. ■

\*Éric Bocquet est sénateur (PCF) du Nord.

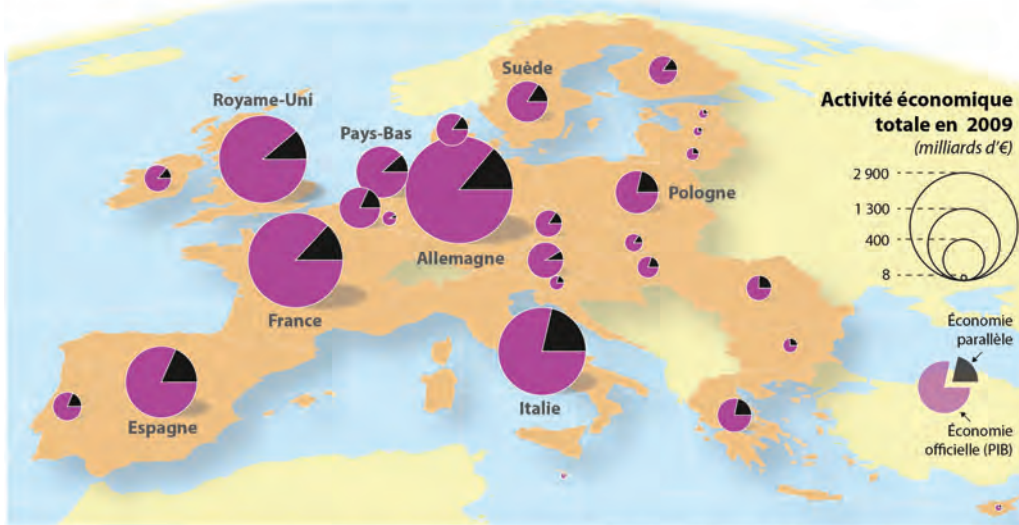
---

« Faire monter la pression politique afin de pousser les gouvernements à agir dans la lutte contre l'évasion fiscale internationale. [...] Organiser le prélèvement de l'impôt à la source pour les multinationales. »

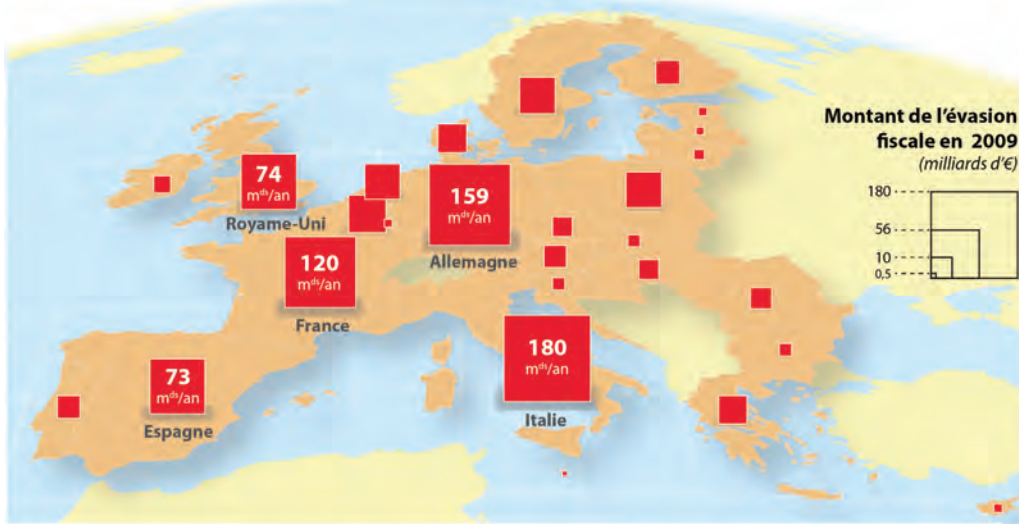
---



En Europe, la « shadow economy » représente **18,4 %** du PIB, soit **1€** tous les **5,43 €**



Cela correspond à une perte d'impôts pour les États de **864 milliards d'€** chaque année



Nicolas LAMBERT et Françoise Bahoken, 2017 - Source : Réseau Migreurop, Atlas des migrants en Europe, 2017

**SOIGNER LES MALADES**  
Avec cet argent, on pourrait construire **10 700** hôpitaux <sup>(1)</sup>

**LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**  
Avec cet argent, on pourrait construire **432** parcs d'éoliennes offshore <sup>(2)</sup>

**ÉDUCER LES ENFANTS**  
Avec cet argent, on pourrait envoyer à l'école **117 millions** d'enfants <sup>(3)</sup>

**INSTRUIRE LES ADULTES**  
Avec cet argent, on pourrait envoyer à l'université **69** millions de personnes <sup>(4)</sup>

**LOGER LES FAMILLES**  
Avec cet argent, on pourrait loger **70 millions** de familles <sup>(5)</sup>

**NOURRIR TOUT LE MONDE**  
Avec cet argent, on pourrait nourrir **185 millions** de familles <sup>(6)</sup>

**LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ**  
Avec cet argent, on pourrait multiplier par **17** l'aide publique au développement <sup>(7)</sup>

**SAUVER LES MIGRANTS DE LA NOYADE**  
Avec cet argent, on pourrait affréter **216 000** bateaux de sauvetage, équipage compris <sup>(8)</sup>

Sources : rapport réalisé par l'association Tax Justice Network, en 2012, à la demande du groupe socialiste au parlement européen. [http://www.socialistsanddemocrats.eu/sites/default/files/120229\\_richard\\_murphy\\_eu\\_tax\\_gap\\_en.pdf](http://www.socialistsanddemocrats.eu/sites/default/files/120229_richard_murphy_eu_tax_gap_en.pdf)

(1) Sur la base d'un coût moyen de construction de l'ordre de 2 030 d'€ HT/m<sup>2</sup> (pour une taille médiane de 40 000 m<sup>2</sup>). <http://www.hopital.fr/Actualites/Combien-coute-un-hopital>  
 (2) Pour un coût estimé à 2 milliards d'€ par site. [http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/l-eolien-offshore-prend-le-large\\_1701833.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/l-eolien-offshore-prend-le-large_1701833.html)  
 (3) Sur la base d'un coût moyen par élève de 7 368 € par an (moyenne OCDE). <http://www.education.gouv.fr/cid11/le-cout-d-une-scolarite.html>  
 (4) Sur la base d'un coût moyen par personne de 12 396 € par an (moyenne OCDE). <http://www.education.gouv.fr/cid11/le-cout-d-une-scolarite.html>  
 (5) Sur la base du prix moyen à la location en Île-de-France en 2017 (18€/m<sup>2</sup>) et une surface de 70m<sup>2</sup>. <http://www.lacoteimmo.com/prix-de-l-immobilier/location/ile-de-france.htm>  
 (6) Sur la base du budget moyen des Français (389 €). [https://www.challenges.fr/economie/le-budget-alimentation-mensuel-moyen-des-francais-est-de-389-euros\\_155959](https://www.challenges.fr/economie/le-budget-alimentation-mensuel-moyen-des-francais-est-de-389-euros_155959)  
 (7) <https://www.diploweb.com/UE-APD-Alde-au-developpement-Entre.html>  
 (8) Sur la base d'un coût annuel de 4 millions d'€, équipage compris. <http://www.france24.com/fr/20161206-mediterranee-aquarius-bateau-sauvetage-migrants-lance-appel-dons-associations-hiver-noyades>



# Focus sur les traités régissant l'Union européenne

PAR SIMON BURLE\*

**A**vec le traité sur l'Union européenne (TUE), le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) est l'un des deux traités fondamentaux des institutions politiques de l'Union européenne. Ces deux traités ont été modifiés de façon importante par celui de Lisbonne en 2009 qui a repris l'essentiel de la substance du projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe, rejeté par le peuple français en 2005. Mais au lieu de présenter cette Constitution en un texte unique d'allure « constitutionnelle », le traité de Lisbonne l'a présentée sous la forme de deux traités « classiques » : le TFUE et le TUE. En 2013, le traité sur la stabilité, la coordination et gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG) ou pacte budgétaire européen a été signé afin de coordonner les politiques budgétaires et économiques nationales des États membres de l'UE. Le TFUE a son origine dans le traité de Rome et a été mis en place avec la Communauté économique européenne (1957) puis modifié à plusieurs reprises jusqu'au traité de Lisbonne de 2009.

## LE TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Le TFUE définit en particulier les compétences de l'Union européenne qui se répartissent en trois grandes catégories.

### Les compétences exclusives

Sont exclusivement réservées à l'UE les décisions dans les domaines de l'union douanière, l'établissement des règles de concurrence, la conser-

vation des ressources biologiques de la mer, la politique commerciale commune et la politique monétaire (pour les États membres de la zone euro).

### Les compétences partagées

L'essentiel des activités de l'Union européenne relève de compétences partagées entre l'UE et les États. On y trouve notamment les décisions relatives à l'organisation du marché intérieur, l'environnement, les transports, l'énergie, la protection des consommateurs, la propriété intellectuelle et la politique agricole commune.

### Les compétences d'appui.

Les États membres conservent la pleine maîtrise de l'action législative en matière de santé, d'éducation et de culture, de formation professionnelle, de sport, de tourisme, de protection civile, d'industrie et de coopération administrative. Dans ces domaines, l'Union européenne dispose seulement de compétences de coordination non contraignantes.

Le TFUE se compose d'un préambule, de sept parties (principes, non-discrimination et citoyenneté, politiques et actions internes de l'union, association des pays et territoires d'outre-mer, action extérieure de l'union, dispositions institutionnelles et financières, dispositions générales et finales) ainsi que de protocoles, annexes et déclarations.

## LE TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE

Mis en place avec le traité de Maastricht (1992), le TUE a été successivement modifié à Amsterdam

(1997), Nice (2001) et Lisbonne (2009). Le TUE marque la fondation de l'Union européenne. Il a englobé les communautés européennes pré-existantes en modifiant les traités les instituant (CEE, Euratom, et CECA), créé la nouvelle politique étrangère et de sécurité commune (PESC) ainsi que la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures.

Les dispositions principales du traité de Maastricht concernent :

- l'institution de l'Union européenne, autour d'un cadre institutionnel unique qui renforce le rôle du parlement européen, et de processus de décision de nature communautaire pour les politiques et les domaines d'action du premier pilier, ou de nature intergouvernementale pour les deux autres piliers ;
- l'achèvement de la mise en place du marché unique et la création de l'union économique et monétaire (UEM) – devant conduire à une monnaie unique, l'euro – dont il définit les institutions et les grandes règles que les États doivent observer pour en faire partie, parmi lesquelles les critères de convergence ;
- l'instauration d'une citoyenneté européenne et l'extension des compétences de la communauté européenne en matière notamment de politique sociale, d'éducation, de santé ou de protection des consommateurs, qui traduisent une orientation forte en faveur de la protection et du développement des individus au sein de l'UE ;
- le développement de la politique régionale par le cofinancement de projets dans les régions défavorisées de l'UE.

Le TUE définit les objectifs de l'Union européenne, les principes qui encadrent l'action et l'organisation des institutions européennes, les procédures à suivre pour prendre des décisions ou modifier les traités, ainsi que les relations entre l'UE et les États membres.

Le traité définit notamment les sept institutions de l'Union européenne et décrit les grandes lignes de leur fonctionnement à savoir le parlement européen, le conseil européen, le conseil de l'Union européenne (appelé simplement « conseil » dans le traité), la commission européenne, la cour de justice de l'Union européenne, la banque centrale européenne, la cour des comptes qui possèdent une compétence d'attribution, auxquels sont ajoutés deux organismes consultatifs : le comité économique et social euro-

péen et le comité des régions et enfin le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Le TUE se compose d'un préambule, de six titres (dispositions communes, principes démocratiques, institutions, coopération renforcée, action extérieure/PESC, dispositions finales) et de protocoles, annexes et déclarations.

#### **LE TRAITÉ SUR LA STABILITÉ, LA COORDINATION ET GOUVERNANCE AU SEIN DE L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE**

Le TSCG ou « pacte budgétaire européen » introduit une règle d'or qui engage les États signataires à avoir des comptes publics « en équilibre ou en excédent » sur l'ensemble d'un cycle économique. Signé le 2 mars 2012 par vingt-cinq États membres de l'UE (tous, sauf le Royaume-Uni, la République tchèque et la Croatie qui ne fait alors pas encore partie de l'UE), ce nouveau traité « international » – et non communautaire en raison du fait que tous les États membres n'étaient pas d'accord pour le signer – est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Exigé par l'Allemagne en échange de sa participation financière au sauvetage de la zone euro, le TSCG prévoit également une coordination et une convergence des politiques économiques : les États concernés sont tenus de communiquer leurs plans nationaux d'émissions de dette publique et de s'assurer que les grandes réformes économiques qu'ils envisagent d'entreprendre soient débattues au préalable et, au besoin, coordonnées.

Par le biais de la règle d'or budgétaire, les pays s'engagent plus précisément à avoir des budgets en équilibre ou en excédent. Elle prévoit ainsi que le déficit structurel ne devra pas dépasser 0,5 % du PIB.

La règle d'or doit être inscrite « de préférence » dans la Constitution ou un texte de valeur constitutionnelle de chaque pays signataire. Enfin, lorsqu'un État présente une situation de déficit excessif, le conseil peut lui infliger des amendes d'un montant maximal de 0,5 % du PIB. Ce traité inscrit dans le marbre les politiques d'austérité et réduit les marges de manœuvre des gouvernements en matière de politique économique et budgétaire. ■

\*Simon Burle est juriste.





## ★ MILITER ★

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR JÉRÉMIE GIONO



# Les fêtes militantes, un engagement sur le terrain

« Fête populaire » : événement incongru à l'heure du tout marchandise et du capitalisme culturel qui aseptisent et uniformisent chaque jour davantage la production culturelle... et pourtant, la Fête de l'Humanité – pour ne prendre que la plus connue – continue d'être numéro un ou numéro deux selon les années au palmarès des festivals. Et, au-delà, les communistes portent chaque année des dizaines d'événements de ce type dans les territoires, de dimension et d'affluence variables,

comme autant d'îlots de résistance rayonnants. L'objectif de ce dossier est de mettre en lumière ces formidables réalisations collectives, pour mesurer ensemble l'ampleur de ce dont nous sommes capables, et donner envie d'amplifier l'engagement sur ce terrain trop souvent sous-estimé.

Les entretiens donnent à voir quelques dynamiques à l'œuvre ces dernières années, et le long « tutoriel » tente de fournir les outils pour celles et ceux qui veulent se lancer ! ●

Jérémie Giono

## Abécédaire

**ASSURANCE.** Une attestation est souvent demandée pour disposer d'une salle. S'assurer que le contrat de sa fédération couvre ce type d'événement.

**DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE.** Autorisation de buvette obligatoire pour tout événement ouvert au public, délivrée par la municipalité.

**INGÉNIEUR DU SON.** Personne ayant les compétences professionnelles pour manœuvrer du matériel de sonorisation (une sono de concert, c'est un peu plus complexe que le camion-sono des manifs !)

**SACEM.** Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Organisme de gestion des droits d'auteur, une redevance doit lui être versée pour toute représentation musicale ouverte au public. La somme est forfaitaire si le budget est inférieur à 3 000 €, et proportionnelle au-delà. Renseignements sur <https://clients.sacem.fr/>

# Organiser sa fête populaire

**N**ous nous concentrons ici sur un événement de quelques centaines de participants, et ne traiterons pas ici des « grosses » fêtes – *Liberté Pas-de-Calais, Travailleur catalan, Travailleur alpin...* – dont certaines sont évoquées dans les témoignages : une fiche ne suffirait pas à donner tous les éléments pratiques. Pour celles et ceux qui souhaitent faire monter en puissance leur fête fédérale déjà existante, le mieux reste d'échanger en direct avec des organisateurs plus expérimentés !

Organiser une fête populaire est une belle ambition pour une fédération, ou même une grosse section. Mais c'est aussi un engagement financier et militant ; une organisation rigoureuse est donc essentielle.

## ANTICIPATION

Un événement de cette ampleur s'organise bien en amont : entre six et huit mois à l'avance au moins. La réalisation d'un budget prévisionnel intégrant tous les éléments est indispensable. Il faut commencer par définir le lieu et la date : on privilégiera un après-midi ou une journée de week-end, un lieu accessible en transport en commun et avec des stationnements à proximité.

- Un lieu en extérieur est plus exposé aux intempéries, nécessite plus de matériel (tonnelles pour les stands, scène en extérieur, éclairage, etc.) et donc un respect de réglementations de sécurité plus contraignantes, mais c'est faisable si l'on peut compter sur l'assistance des services d'une collectivité ou de partenaires expérimentés (comités d'entreprise, associations événementielles...).
- Une salle fermée (salle des fêtes, foyer municipal...) facilite l'installation, mais limite la capacité d'accueil. Peut-être commencer par ce format, puis faire évoluer par la suite ? Attention toutefois à privilégier les espaces

gratuits ou peu onéreux à la location, pour ne pas peser sur le budget.

## LA DIMENSION MUSICALE

C'est un aspect fondamental d'une fête populaire réussie. Le mieux est de faire jouer le « réseau », pour solliciter des groupes locaux amateurs susceptibles de ramener leur public, en visant un équilibre entre une « tête d'affiche » un peu plus connue et des groupes « tremplins » qui pourront ouvrir la soirée.

Si les groupes ont généralement leurs instruments, du matériel sera nécessaire pour la sonorisation. Certaines salles sont déjà équipées, et les collectivités peuvent en mettre à disposition, à condition de bien communiquer en amont avec les groupes pour connaître leurs besoins et leur capacité d'adaptation. La location d'un complément est souvent nécessaire ; il est possible de faire appel aux magasins de musique ou aux entreprises spécialisées dans ce domaine. Là encore l'anticipation est de mise.

Enfin, il faudra sûrement prévoir un (ou une) ingénieur du son : demander aux groupes s'ils en ont un, ou s'ils peuvent conseiller quelqu'un (en privilégiant le bénévolat). Proposez aussi aux groupes de voir le lieu avant, pour qu'ils puissent jauger l'acoustique.

Pour limiter les risques d'imprévis techniques, mieux vaut trop d'échanges avec les groupes en amont que pas assez ! Attention : une déclaration à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) est nécessaire, aux conditions indiquées sur leur site en fonction du budget de l'événement et des tarifs éventuels d'entrée.

## LA DIMENSION POLITIQUE

Une fête populaire, c'est un lieu de croisement : proposer à l'ensemble des associations et syndicats qui partagent nos valeurs d'y tenir un stand. C'est un moyen de construire et renforcer nos liens, tout en faisant rayonner la fête. Dans une ►►

## QUESTIONS EN SUSPENS

### Une buvette centralisée ou chaque stand sa buvette ?

La buvette, c'est « la rentrée financière », il faut donc bien l'intégrer au budget prévisionnel, et mieux vaut qu'il n'y en ait qu'une, directement liée à l'organisation centrale de la fête. Le cas où l'on peut envisager plusieurs buvettes dans les stands, c'est lorsque la fête prend de l'ampleur, mais il faut alors faire payer un forfait aux stands pour contribuer à financer l'événement.

### Entrée gratuite ou payante ?

Là aussi, ça dépend du format, et des autres sources de financement potentielles. Voir sous quelle forme tournent les groupes de musiciens sollicités, ce qui se pratique dans la région, tout en gardant à l'esprit qu'une fête populaire doit être accessible. Il est aussi possible de coupler l'entrée avec une tombola : on profite de l'affluence, et on peut communiquer plus largement autour de la fête en amont en vendant les tickets.

### Vous avez dit « autres financements » ?

Une fête populaire, c'est aussi un moyen de récolter des financements par le biais de sponsors, commerçants locaux ou autres, sous forme d'encarts publicitaires dans le journal local, ou de lots pour une tombola. Il ne faut pas hésiter à démarcher large, c'est aussi un moyen de rayonnement pour le parti et ses idées !



► « petite » fête, mieux vaut ne pas faire payer les emplacements, sauf arrangement avec la structure concernée. Un ou plusieurs débats peuvent aussi être organisés avant les concerts. La fête populaire est l'occasion de solliciter plus largement que lors des réunions publiques traditionnelles. Ça vaut donc le coup de bien préparer ce temps avec des « têtes d'affiche » du parti, mais aussi des personnalités locales pas forcément communistes : assumer un certain niveau de contradiction, c'est aussi susciter l'intérêt !

### LA COMMUNICATION, LA CLÉ DE LA RÉUSSITE

Bien communiquer en amont, c'est 80 % d'une fête populaire réussie. Environ deux mois avant, sortir un flyer attractif et une affiche visuelle, et diffuser largement.

Des affichettes peuvent être apposées dans les bars et les lieux publics (commerces, bibliothèque, salles de concert, etc.), nous y sommes souvent bien accueillis pour ce genre d'événement. En parallèle, il faut faire le tour des sites Internet annonçant des événements locaux – « agendas des sorties » et autres –, et y déposer des annonces : c'est gratuit, et ça rayonne énormément ! Enfin, même s'il ne faut surtout pas s'y limiter, la mobilisation du réseau militant est primordiale. La fête doit être connue dans tout le tissu militant, les camarades doivent inviter largement autour d'eux, y compris sur les réseaux sociaux où l'animation d'une campagne de com' permet de faire vivre l'événement avant l'heure.

### SÉCURITÉ

Dès qu'on organise un événement avec

un peu d'ampleur, il faut prendre des précautions quant à la sécurité.

- Prévoir des camarades chargés de faire l'accueil-sécurité (AS) à l'entrée, et d'intervenir en cas de besoin. Prendre des conseils sur ce point auprès de camarades expérimentés.
- Surveiller le matériel musical (en vérifiant que rien ne disparaît entre les concerts : ça coûte très cher).
- Prévoir l'évacuation des caisses (buvettes et entrées) en fin de soirée : on ne laisse pas la trésorière ou le trésorier rentrer seul chez lui avec des milliers d'euros en espèces ! En même temps, en cas d'évacuation d'argent avant la fin, on évite d'attirer trop l'attention sur celles et ceux qui assurent les prélèvements, tout en s'assurant qu'ils ou elles ne soient pas seuls. ●

## La relance de la fête fédérale dans le Maine-et-Loire !

— ENTRETIEN AVEC **ALLAN LÉBOUC** ET **THIBAUT DUCHÊNE\*** —

Les anciens camarades racontaient parfois aux plus jeunes que le parti avait une belle fête fédérale, il y a longtemps, « la fête de l'Unité », qui avait lieu à Soucelles. Alors ensemble, jeunes et moins jeunes ont profité de l'arrêt de la fête « interne », qui ne réunissait que les militants et quelques sympathisants, pour travailler à la création d'une « fête de l'*Huma* 49 », au printemps. Réussir une première fête n'est jamais évident, mais l'investissement militant paye toujours. Le premier élément de la réussite est d'arriver à associer un maximum de personnes en amont : toutes les sections, qui vont pouvoir rayonner dans leurs territoires, une association culturelle, pour l'aspect musical, les jeunes communistes... Le deuxième élément est de trouver un lieu accessible, couvert mais

ouvert pour déployer la fête sur l'extérieur, et si possible gratuit. Le troisième est de réussir une communication, matérielle et sur les réseaux sociaux.

Associer les sections et les partenaires, c'est aussi leur proposer de tenir chacun un stand, en veillant à la diversification des activités : buvettes et restauration pour mettre en valeur les spécialités locales, mais également librairie, marché paysan, exposition... Et des stands tenus par les organisations syndicales (CGT, UNEF, UNL) et par les associations avec lesquelles nous travaillons régulièrement (AFPS, Mouvement de la paix...) Au début, nous avons eu peur de perdre de l'argent : nous avons choisi de ne pas faire payer l'entrée (mais avec appel au don), et d'avoir une buvette/restauration fédérale pour assurer le financement.

Un partenariat avec un supermarché pour reprendre les invendus a aussi permis de limiter les risques.

Notre première fête, qui a réuni entre trois cent cinquante et quatre cents personnes, a été une réussite. La prochaine permettra de faire mieux, en invitant des associations de quartier non militantes. L'idée pour 2019 est de rapprocher la fête du centre ville d'Angers pour faciliter la venue d'un public non véhiculé, de faire un dépliant avec des encarts publicitaires pour pouvoir avoir des groupes un peu plus importants, avec un vrai cachet. La montée en puissance de la fête s'organise dès maintenant. ●

**\*Allan Lebouc et Thibaut Duchêne** sont coresponsables du comité des fêtes de la fédération du Maine-et-Loire.

# Dans le Pas-de-Calais, une fête populaire contre les populismes

— ENTRETIEN AVEC **KAMEL BEN AZOUZ\*** —

Comme partout ailleurs, la fête de *Liberté Hebdo* du Pas-de-Calais rythmait la vie de la fédération. Celle-ci s'est arrêtée en 2006, avant que les camarades ne se retroussent les manches en 2013 pour faire renaître un grand moment populaire, « La fête de l'humain d'abord ». Réunissant entre huit mille et dix mille personnes sur trois jours, c'est une fête qui voit les choses en grand : une cinquantaine de stands, un espace enfance totalement gratuit, une fête foraine, des librairies, des expositions et, bien sûr, un espace débat. Deux scènes, pour seize concerts, complètent ce tableau pour une démonstration de force de la fédération du Pas-de-Calais.

Le premier enjeu d'un tel événement est de réunir tous les acteurs de la mobilisation populaire, par la tenue d'un stand : les sections du parti, naturellement, mais également les organisations syndicales, les associations locales, le Secours populaire, et un grand stand partagé par les jeunes communistes de toute la région. En plus de ces acteurs « traditionnels », la fête accueille un village du terroir, pour mettre en valeur les petits commerçants. Les communistes organisant des fêtes *politiques*, l'accent est mis sur des débats accueillant des personnalités nationales et internationales, ce qui s'ajoute à un grand meeting le dimanche après-midi, sur le modèle de la fête de *l'Huma*.

Le second enjeu est d'en faire un moment populaire. Une bonne tête d'affiche permet d'attirer un public pas forcément politisé, qui pourra donc entrer

en contact avec les communistes et leur manière de faire de la politique autrement. Faire résonner la culture, c'est aussi mettre en valeur des groupes locaux, et que cette fête serve de trem-

« En lien avec son territoire, cette fête travaille avec une école d'éducateurs spécialisés. »

plin pour un ou deux groupes qui pourront ensuite jouer sur la scène du Nord à la fête de *l'Huma*, et donc se faire connaître nationalement. En lien avec son territoire, cette fête travaille avec une école d'éducateurs spécialisés dont une promotion accompagne chaque année la fête, de sa conception au démontage, tout en tenant un stand de prévention des addictologies pendant trois jours.

Réussir un événement d'une telle ampleur nécessite une bonne organisation, de nombreux bénévoles dont une trentaine dévolus à l'accueil-sécurité, mais également un engagement finan-

cier : des recettes diversifiées permettent de réguler les aléas du plein air et d'assurer les ressources financières. Le paiement d'un droit d'entrée extrêmement accessible (5 euros, gratuité pour les enfants), pour que l'argent ne soit pas un frein à la venue sur la fête, assure un tiers des recettes. Le deuxième tiers provient des stands : chacun paye un droit d'emplacement en fonction de sa façade et de la surface occupée. C'est une ressource fiable et indispensable. Le troisième tiers est assuré par la vente d'encarts publicitaires sur un dépliant distribué sur la fête.

La prochaine édition aura lieu les 7, 8 et 9 juin 2019 : n'hésitez pas à y passer ! ●

\*Kamel Ben Azouz est responsable de La fête de l'humain d'abord.





## Une fête ancrée sur le territoire

La Fête du *Travailleur alpin*, qui se déroule le dernier week-end de juin à Fontaine (38), est aujourd'hui l'une des plus importantes fêtes fédérales de France.

C'est le résultat d'un cheminement d'une dizaine d'années, avec une montée en puissance progressive.

— ENTRETIEN CROISÉ AVEC —



**Pierre  
LABRIET**



**Bernard  
FERRARI**

© Quel apport représente la fête dans le paysage social isérois ?

**Pierre :** Pour tous les militants du mouvement social, la fête arrive en conclusion de l'année, comme un formidable temps de fraternité et de décompression. Ce qui contribue aussi aux adhésions : les communistes apparaissent comme un collectif où il fait bon vivre, où l'on est plus tout seul pour mener ses combats. Nous travaillons également au croisement des dimensions musicales et politiques, pour que la fête soit une porte d'entrée vers l'engagement militant.

**Bernard :** La fête rayonne largement dans le monde de la musique, une

« Nous travaillons au croisement des dimensions musicales et politiques, pour que la fête soit une porte d'entrée vers l'engagement militant. »

dimension bien souvent sous-estimée. Cet événement populaire est reconnu bien au-delà de nos rangs. Dans un contexte où les festivals alternatifs ont d'importantes difficultés et où les financements publics se concentrent sur de gros événements privés (ex : Tomorrowland), la réussite de la fête impressionne. Et c'est une démonstration de la force de l'engagement collectif.

© Comment la Fête du *Travailleur alpin* a-t-elle pris sa dimension actuelle ?

**Bernard :** La dynamique a commencé autour de 2008, lorsque nous avons relancé l'association des Amis du *Tra-*

## LA FÊTE DU TRAVAILLEUR ALPIN

*En chiffres :*

FRÉQUENTATION : 2007-2008 : environ 1 000 entrées  
2017-2018 : entre 5 000 et 6 000 entrées

Budget multiplié par 4 sur la période

12 jours du début du montage à la fin du démontage

80 à 100 bénévoles à l'organisation centrale

300 à 400 bénévoles sur les stands

vaillieur alpin et les Découvertes du *Travailleur alpin*.

Les Amis du *Travailleur alpin* est une association qui existe depuis 1963, mais qui était un peu en sommeil. Aujourd'hui, c'est un collectif de bénévoles investis tout au long de l'année, à la fois comme force engagée dans la préparation de la fête, mais aussi au-delà : ils organisent des événements populaires et financiers toute l'année (loto, vide-grenier, repas républicain, etc.) pour faire connaître le *Travailleur alpin* et engranger de la trésorerie pour la fête. Les Amis, c'est aussi un collectif reconnu dans l'univers de la culture, un monde très solidaire. Enfin, c'est un creuset de compétences qui se met volontiers au service du mouvement progressiste, permettant la réussite d'initiatives ambitieuses tout en contribuant à faire du lien.

Les Découvertes du *Travailleur alpin*, c'est deux soirées de concerts destinées à mettre en avant des groupes de la région, au mois de mars. Elles prennent la forme d'un concours en étapes :

sur quarante candidatures environ, une première sélection sur CD permet à huit groupes de participer aux Découvertes, et deux lauréats jouent ensuite en première partie sur la fête. Le jury est composé de professionnels de la musique (programmateurs de salles de spectacle, directeurs d'équipements culturels, etc.), qui se prêtent volontiers au jeu. Les Découvertes ne permettent pas de bénéfices financiers, mais font rayonner très largement la fête, en permettant à des groupes locaux de se faire connaître.

**Pierre :** Pour compléter, ces dernières années, nous avons fait un gros travail autour des préventes, pour assurer l'équilibre financier. De trois cents préventes Internet en 2015 nous sommes passés à deux mille trois cents en 2018, en mettant en place une communication sur les réseaux sociaux avec des annonces – des têtes d'affiche musicales, mais aussi politiques – étalées dans le temps. Pour cela, nous avons

fait appel à des stagiaires en fin d'études dans l'événementiel, et aujourd'hui faire son stage au *Travailleur alpin*, c'est une belle ligne sur leur CV pour ces jeunes tant l'événement est reconnu dans la région.

### © Et quelles sont les perspectives ?

**Pierre :** La fête a aujourd'hui atteint un rythme de croisière ; l'objectif n'est plus de « franchir un palier » mais plutôt de conforter ce qui existe, en fidélisant les participants tout en continuant d'élargir le public. Face aux obligations réglementaires qui augmentent continuellement, il va falloir aussi renforcer la dynamique de « professionnalisation » de l'organisation de la fête : ce terme n'est pas un gros mot, nous devons être capables d'un haut niveau d'organisation et de compétence si nous aspirons à « prendre le pouvoir » !

**Bernard :** D'un côté, l'idée est de finir de « boucler » la continuité sur l'année, notamment avec le retour de la fédération de l'Isère sur la fête de *l'Huma*, avec en perspective le montage d'une scène « Rhône-Alpes » pour faire rayonner les groupes et la fête jusqu'à *l'Huma*, et faire rayonner *l'Huma* jusqu'en Isère. De l'autre, nous avons intérêt à constituer un réseau national des fêtes fédérales, pour transmettre les expériences et se coordonner sur certains points importants comme la programmation artistique, où il y a un réel intérêt à mutualiser les discussions. ●

\***Pierre Labriet** est directeur du *Travailleur alpin*.

**Bernard Ferrari** est directeur technique de la fête.

# Sauver la Sécurité sociale !

Bercy rêve de mettre la Sécurité sociale sous la férule de l'État en faisant fi du paritarisme voulu par Ambroise Croizat.

Le groupe Communiste, républicain, citoyen et écologiste (CRCE) au Sénat porte un projet alternatif dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019.

— PAR **SOPHIE MAZENOT-CHAPPUY\*** —

**B**aïsse des remboursements, fermeture de maternités, étranglement financier des hôpitaux publics et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), remise en cause constante des prestations telles que les droits à la retraite, voici ce que proposent et votent les parlements français successifs *via* les objectifs nationaux de dépenses d'assurance maladie. Une organisation de la baisse des dépenses financées par la Sécurité sociale pour alléger constamment « le coût du travail » et privilégier la course au profit financier des entreprises. Le gouvernement fixe, dans ce projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2019, un objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) à 2,5 %, alors qu'un minimum de 4,5 % permettrait de financer les dépenses de santé qui progressent de manière logique sous l'effet du vieillissement et du progrès. Sur les dépenses de santé en 2019, c'est 3,8 milliards supplémentaires d'économie qui sont ponctionnés. Les hôpitaux publics restent les sinistrés de ce PLFSS avec une économie de 910 millions. Ils continuent à crou-

ler sous l'endettement, les déficits, et les personnels réclament des moyens pour faire leur travail correctement et dans des conditions dignes. L'objectif « reste à charge zéro » porté par le gouvernement pour les lunettes et les prothèses dentaires ou auditives n'est qu'une voie royale ouverte au monde de l'assurance et maintient les inégalités importantes dans l'accès à la santé. Ce PLFSS a clairement pour objectif la casse brutale de notre système de protection sociale solidaire et universel.

## **UN PROJET ALTERNATIF POUR NOTRE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE**

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019 réduit les moyens pour les assurés sociaux et augmente les exonérations pour les entreprises et les actionnaires. Ainsi si on additionne le remboursement du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) pour 2018 et la baisse des cotisations ambitionnée pour 2019, c'est un cadeau de près de 40 milliards d'euros offert par le gouvernement aux actionnaires et aux entreprises, alors qu'un effort continu est deman-

dé aux plus précaires pour « rembourser la dette sociale ».

Les sénatrices et sénateurs du groupe CRCE ont donc porté, dans le cadre des débats du PLFSS pour 2019, un projet alternatif pour le système de Sécurité sociale qui met à contribution les entreprises et leurs revenus pour financer l'arrêt des restructurations hospitalières, la création dès 2009 de 100 000 nouveaux emplois hospitaliers pour répondre à la souffrance des personnels et des malades, 100 000 emplois par an pendant trois ans pour les EHPAD, un plan de formation et d'investissement à la hauteur des enjeux de société que représentent le vieillissement de la population et la prise en charge à 100 % des dépenses de santé pour toutes et tous.

## **PÉNALISER LES ENTREPRISES QUI NE RESPECTENT PAS L'ÉGALITÉ SALARIALE**

Lors de l'examen du PLFSS, Cécile Cukierman, sénatrice PCF de la Loire, a insisté lors de l'étude de l'article 8, sur le fait que « les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations légales en matière d'égalité salariale



« Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019 a clairement pour objectif la casse brutale de notre système de protection sociale solidaire et universel. »

ne doivent pas pouvoir continuer à profiter des dispositifs d'exonérations de charges ». Laurence Cohen, sénatrice PCF du Val-de-Marne, a également soulevé cette profonde inégalité qui persiste entre les femmes et les hommes : « Normalement la loi impose aux entreprises de plus de cinquante salariés de négocier un accord d'entreprise ou d'élaborer un plan d'action en matière d'égalité salariale. Pourtant, seules 60 % d'entre elles se sont pliées à cette obligation. » Une pénalité peut être appliquée, à la suite d'une mise en demeure de l'inspection du travail, cependant « cette pénalité n'est appliquée que dans 0,2 % des cas ». Pour contraindre réellement ces entreprises, le groupe CRCE propose d'instituer une sanction systématique. Cette mesure permettrait à la Sécurité sociale des recettes qui pourraient conduire à la mise en œuvre d'une véritable politique sociale.

#### **MAINTENIR LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES**

Dans l'article 8 du PLFSS, le gouvernement prévoit « la transformation du CICE ainsi que du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) en baisse de cotisations pérenne pour les entreprises et les associations ». Cette mesure entraînera un manque à gagner pour le budget de la Sécurité sociale. Christine Prunaud, sénatrice PCF des Côtes-d'Armor, souligne qu'il est « à craindre que le CICE soit aussi inefficace une fois qu'il aura été trans-

formé en exonération de cotisations qu'il ne l'a été sous sa forme actuelle de crédit d'impôt. Rien ne justifie que les entreprises bénéficient de tels cadeaux fiscaux, *a fortiori* lorsque, dans le même temps, le gouvernement demande aux plus vulnérables de se serrer la ceinture en ne revalorisant quasiment pas les prestations sociales, en maintenant la hausse de la CSG pour les personnes à la retraite et en supprimant un certain nombre d'aides destinées aux personnes en situation de handicap notamment ». Chacun doit cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins, dans la continuité de la logique de création de la Sécurité sociale. Le groupe CRCE considère que les entreprises doivent continuer à participer au financement de l'ensemble du régime de Sécurité sociale, dans la mesure où elles sont bénéficiaires en ligne directe de prestations familiales. Il demande également de « rétablir la version antérieure de l'article L. 241-2 du code de la Sécurité sociale

qui prévoyait la mise à contribution des entreprises au financement de la branche famille [...] et récupérer 23 milliards d'euros, une somme qui pourrait être utilisée pour mettre en place une véritable politique de protection sociale ».

#### **DÉNONCER LA HAUSSE DE LA CSG SUR LES RETRAITES**

La baisse des cotisations des salariés, supposée être compensée par une augmentation de la CSG en 2018 reste un artifice, et une perte radicale de pouvoir d'achat pour les retraités, perte qui s'inscrit dans la durée. L'augmentation de la CSG de 1,7 point sur les retraites et sur les pensions d'invalidité va effectivement porter atteinte au pouvoir d'achat de 7,5 millions de retraités. « Sincèrement, Madame la ministre, considérez-vous qu'à partir de 1 200 euros net par mois une personne retraitée vit aisément au point de justifier une hausse de 1,7 point de la CSG ? » interrogeait Cathy Apourceau-Poly, sénatrice PCF du Pas-de-Calais, lors de l'étude de l'article 11.

#### **POUR UN NIVEAU ÉLEVÉ DE DROITS POUR CHACUNE ET CHACUN**

Sur les 38,4 milliards d'euros d'exonérations et d'abaissement de cotisations, 36,3 milliards d'euros seront compensés ; l'article 19 de ce PLFSS 2019 met fin au principe de compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales par l'État. ►►

« Confondre le budget de la Sécurité sociale avec celui de l'État conduit à un budget ouvertement de sous-financement qui "porte un coup terrible à notre modèle social et au service public". »

►► « Donc 2,1 milliards d'euros ne seront pas compensés en 2019. Alors en définitive, qui va payer la différence ? Ce sont les assurés eux-mêmes ! » déclare Laurence Cohen. L'article 19 prévoit une perte de 22,6 milliards d'euros pour la branche maladie du régime général, compensée par l'État *via* le transfert d'une partie des recettes de la TVA : « Le transfert de ses recettes vers la Sécurité sociale est un moyen supplémentaire de justifier le maintien de taxes, sous prétexte qu'elles sont indispensables, notamment au financement des hôpitaux. » Cet article conduit à progressivement confondre le budget de la Sécurité sociale avec celui de l'État, budget ouvertement de sous-financement qui « porte un coup terrible à notre modèle social et au service public [...], la Sécurité sociale doit garantir à chacun le même niveau élevé de droits. »

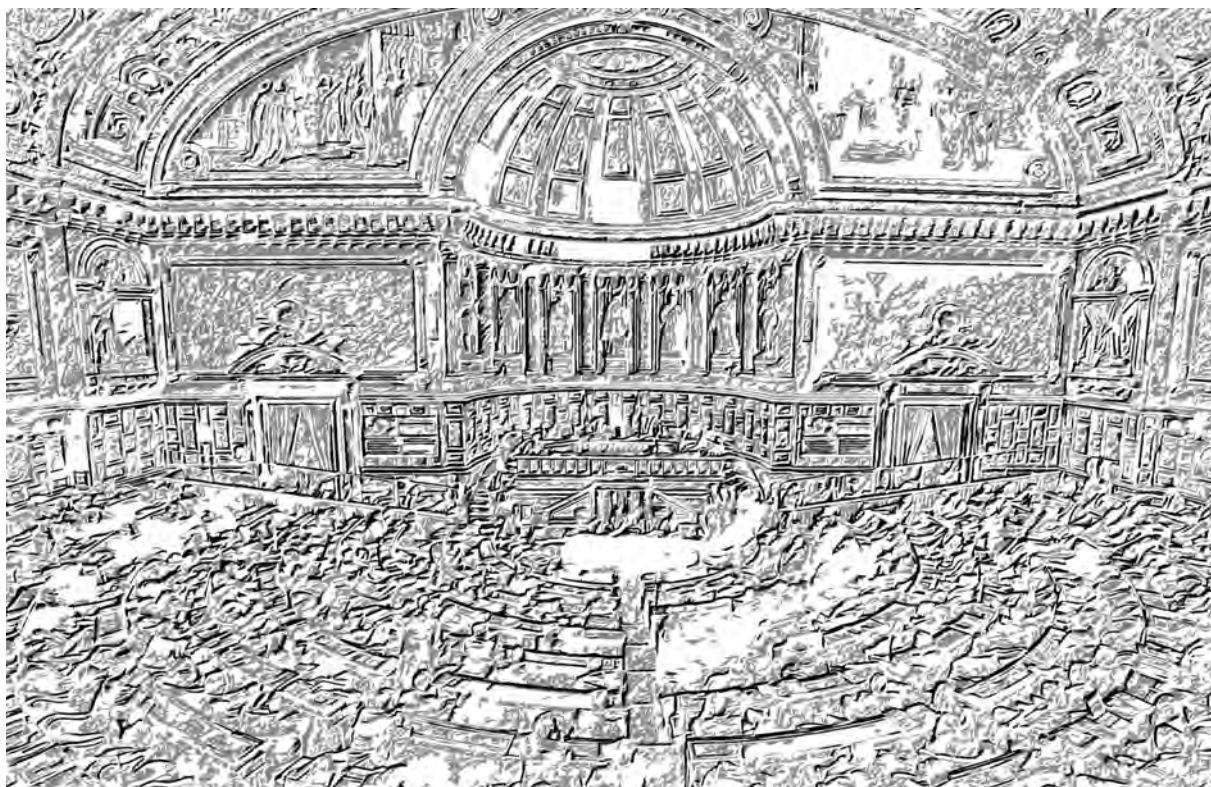
### L'AUTONOMIE DES FINANCES SOCIALES, UN PRINCIPE CONSTITUTIONNEL

Le Sénat a rejeté, le 12 novembre 2018, la motion présentée par le groupe CRCE qui estime que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 remet en cause le principe constitutionnel d'autonomie des finances sociales. Laurence Cohen a présenté cette motion. Elle dénonce le fait que « pour mieux soumettre la Sécurité sociale à une cure d'austérité globale, lui imposer les règles budgétaires européennes et diluer encore plus son autonomie, Bercy rêve de mettre la Sécurité sociale sous la férule de l'État en faisant fi du paritarisme voulu par Ambroise Croizat ». Elle explique également que « le principe était simple : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Adapter notre système à la révolution numérique et au développement de l'auto-entrepreneuriat ne signifie pas

le mettre à bas... ». « Le budget de la Sécurité sociale est une manne extraordinaire soustraite au marché ; c'est insupportable pour le privé ! La Sécurité sociale est un bouclier à améliorer encore. Pour ce faire, il faut renoncer aux exonérations, lutter contre la fraude patronale, supprimer la taxe sur les salaires dans les hôpitaux et EHPAD publics et appliquer à tous le reste à charge zéro... » La présentation de cette motion souligne également que « l'autonomie des finances sociales est un principe constitutionnel. C'est pourquoi j'appelle tous les sénateurs sensibles à l'avenir de la Sécurité sociale à voter notre motion, pour sauver la Sécurité sociale ».

Le groupe CRCE a voté contre ce projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2019. ●

\*Sophie Mazenot-Chappuy est responsable de la rubrique Parlement.



# Le profil des macronistes

À quoi ressemble un macroniste ? Une étude de la Fondation Jean-Jaurès donne une image assez précise des sympathisants macroniens. Ceux-ci semblent unis sur deux mots d'ordre : Vive l'Europe ! et : Vive l'entreprise ! Autoritaires sur les bords, ils partagent un désir d'homme fort. Sur le reste, c'est plus flou. Forces et faiblesses du parti du président.

— PAR GÉRARD STREIFF —

Le parti La République en marche (LREM) est soucieux, dans ses initiatives publiques, de montrer une image populaire et rassembleuse. En fait, l'essentiel de ses sympathisants, au-delà des seuls adhérents, son socle électoral donc, est très typé : ce sont des ultralibéraux, européistes à mort et donc en assez grand décalage avec le restant de la population française. La Fondation Jean-Jaurès a mené ses investigations auprès de mille sept cents sympathisants, un panel large qui donne des indications intéressantes avec cette limite : l'étude va de janvier 2017 à juin 2018, soit un moment plutôt ascendant de LREM ; depuis il y a eu l'été, les barbouzes, les hésitations diverses et autre chute dans les sondages. L'enquête d'ailleurs note en juin 2018 un tassement du nombre des sympathisants, tassement « dont l'avenir dira s'il constitue un moment ou un retournement ». Concernant les données sociologiques, une surprise à propos de l'âge : le sympathisant LREM est âgé. Toute une littérature avait brodé sur la jeunesse des pro-Macron, une France active, celle des *startup and co*. Or « c'est au-dessus de 64 ans qu'il y a davantage de sympathisants LREM (+ 6 points par rapport à la moyenne des Français) et c'est de 18

à 64 ans, à l'inverse, qu'il y en a le moins. Ces chiffres ne sont pas anecdotiques ».

Ce qui démarque aussi les sympathisants LREM de la moyenne des Français, c'est que les cadres

« Si l'on considère leur autositionnement politique, on observe que ces sympathisants se positionnent plus à droite que la moyenne des Français. »

supérieurs y sont surreprésentés ; de même le niveau des diplômes montre une surreprésentation des bac + 4 ou au-dessus (+ 8 points par rapport à la moyenne) et bien évidemment le niveau de revenu va avec : on y gagne volontiers plus de 3 500 euros ►►

►► par mois (12 points au-dessus de la moyenne). « Catégorie socioprofessionnelle, diplômés, revenus : sur tous ces critères, il y a clairement une surreprésentation de la France qui va bien chez les sympathisants de LREM. Ce qui ressort de l'analyse des données objectives est conforté par les données subjectives : il s'agit aussi d'une France qui se sent bien », observe la fondation. Ces sympathisants sont nombreux (58 %) à avoir le sentiment d'avoir « réussi leur vie » et c'est même dans cette catégorie qu'ils sont les plus nombreux. Ils sont très peu (14 %) à considérer que « la mondialisation a eu un effet négatif sur leur situation en matière d'emploi », c'est même dans cette catégorie (comparée aux autres courants de gauche et de droite) qu'ils sont les moins nombreux. Enfin ce sont eux qui sont les plus nombreux à avoir le sentiment que leur situation est « meilleure que

celle de leurs parents ». Si l'on considère leur auto-positionnement politique, on observe que ces sympathisants se positionnent plus à droite que la moyenne des Français. Jusqu'à l'été dernier (date de la fin de l'enquête), ils portaient un jugement positif sur un an de mandat présidentiel et ne trouvaient rien à redire à la méthode : 18 % seulement trouvaient Macron trop autoritaire (contre 55 % des Français).

**TENTATION DE L'HOMME FORT**

Sur bien des sujets, on sent cet échantillon divisé : elle se partage à égalité pour dire que la politique de Macron profite « aux catégories aisées » ou, à l'inverse, « à l'ensemble des Français » ; elle est divisée aussi sur des enjeux comme l'immigration, la peine de mort. Mais, poursuit l'enquête, « une surprise – de taille – sur le chapitre politique et démocratique : la tentation de l'homme fort a bien pénétré les esprits des sympathisants de LREM. À la question, pourtant formulée de manière volontairement brutale : « Êtes-vous d'accord avec l'idée que la France devrait avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du Parlement ni des élections ? », le pourcentage des sympathisants LREM qui répond positivement est supérieur à celui de la moyenne des Français et, surtout, très élevé : 46 %.

**EUROPE ET ENTREPRISE**

Il est deux domaines où les sympathisants macroniens font bloc : ce sont des européistes sans nuances et des fanas de l'entreprise. L'Europe : « l'identité politique (des macroniens) est très proeuropéenne et quasiment sans limite et sans

**FORCE ET FAIBLESSE  
DU MACRONISME**

Il demeure une question politique qui reste posée par cette étude : s'agit-il [cet état des lieux, NDR] d'une force ou d'un piège pour Emmanuel Macron ? Il est tentant d'y apporter une réponse ambivalente. C'est une chance car le groupe des sympathisants de LREM a une cohérence idéologique et constitue un socle solide. Mais c'est un risque car il est sociologiquement et idéologiquement décalé du reste des Français, politiquement décalé de l'électorat du premier tour de l'élection présidentielle et que c'est, de surcroît, un socle étroit. En définitive, peut-être la réponse tient-elle à la chronologie. À court terme, notamment pour l'élection du parlement européen de juin 2019, sans doute s'agit-il d'une force : unie sur ce sujet, elle peut être mobilisée – et, si tel est le cas, davantage que pour la moyenne des Français qui se déplacent peu pour ce scrutin – et ce socle serait élevé. (Si l'abstention s'élevait comme en 2014 à 50 % et que les sympathisants LREM votaient à 75 %, le socle de base de LREM se situerait mécaniquement aux alentours de 20 % – sans compter évidemment les électeurs du « halo » qui viendraient s'ajouter aux électeurs du « noyau »). À moyen terme, peut-être s'agit-il d'un piège : faute d'élargir ce socle de soutien, le président de la République risquerait d'être fortement minoritaire, si ce n'est nécessairement dans les urnes, du moins dans les têtes, et c'est alors l'action réformatrice elle-même qui pourrait s'en trouver entravée.

Gilles Finchelstein, *Portrait robot des sympathisants de la République en marche*, Fondation Jean-Jaurès, septembre 2018.

« Catégorie socioprofessionnelle, diplômés, revenus : sur tous ces critères, il y a clairement une surreprésentation de la France qui va bien chez les sympathisants de LREM. »





Patrice Leclerc - phototheque.org

réserve », note le rapport. Ils jugent que « l'Union européenne est une question extrêmement importante », à 25 % (les sympathisants des autres partis se situent entre 12 et 14 %). Pour eux, l'Europe est « positive » et ils éprouveraient (85 %) « de grands regrets » si l'Union était abandonnée. Ils s'estiment à 82 % « Français et Européens ». Ils sont les seuls à ne pas majoritairement redouter « moins de protection sociale en France » avec la politique de l'Union européenne. Petite nuance que pointe toutefois l'étude : « Si la question européenne est importante pour les sympathisants de LREM et plus importante que pour les sympathisants des autres partis, elle n'en demeure pas moins secondaire dans la liste des dix priorités, venant après la lutte contre le chômage, l'assurance maladie, les aides sociales, les retraites... »

#### UN PARTI MASCULIN

Terra Nova a publié début octobre une étude de deux cents pages sur la sociologie des militants LREM. Ce parti revendique quatre cent mille mili-

tants, chiffre très improbable mais passons. Terra Nova aurait interrogé huit mille d'entre eux. Le macroniste est d'abord un homme (68 %). On retrouve cette prééminence masculine dans la formation de la liste pour les élections européennes. En octobre, seules 13 % des deux cents candidatures reçues en ligne étaient des femmes.

Pour le reste, l'étude de Terra Nova confirme les tendances de l'enquête de la Fondation Jean-Jaurès : le militant macroniste est diplômé de l'enseignement supérieur, employé dans le privé (cadres et professions supérieures) et réside dans une grande ville. Il dit « s'en sortir » facilement, déclare majoritairement un revenu mensuel net entre 3 000 et 6 000 euros. Il se soucie d'abord de l'Europe et nettement moins des inégalités. Terra Nova identifie cinq familles de militants LREM : les « progressistes-libéraux » (31 %), les « progressistes-égalitaires » (23 %), les « conservateurs-libéraux » (23 %), les « modérés-conservateurs » (19 %) et les « euro-dubitatifs » (4 %). ●



Chaque mois, *Cause commune* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRitique-MÉDias) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des médias.

# Radio France vante les productions israéliennes... et oublie la colonisation

Que ce soit la production d'avocats ou les ressources en eau, les divers reportages escamotent le contexte colonial créé par Israël.

— PAR ACRIMED —

## LA PRODUCTION D'AVOCATS DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

La pastille radiophonique « En direct du monde » de France Info propose, tous les jours à 5h16 et à 10h56, des sujets d'actualité concernant différents pays du monde, élaborés par les correspondants de la radio publique présents sur place. En écoutant « En direct du monde » le jeudi 22 novembre, on en apprendra beaucoup sur la production d'avocats : sur leurs variétés, leurs atouts et leurs qualités, mais aussi sur le fait que la France « est un marché fondamental pour Israël », et, enfin, que « la production se fait essentiellement dans la vallée du Jourdain, en Cisjordanie, ou dans la plaine côtière en Israël ». Dans ce qui s'apparente à une présentation promotionnelle détaillée, le journaliste omet de préciser un détail : le fait qu'une part significative de cette production de fruits se fait dans les territoires palestiniens occupés, en exploitant des terres colonisées au profit de l'État d'Israël. Des règlements européens disposent par ailleurs que cette production ne peut se revendiquer d'une origine israélienne. Cela a conduit Jean-Guy Greilsamer, membre de la campagne Boycott-Désinvestissement-Sanction (BDS) et de l'Union juive française pour la paix (UJFP)

à envoyer une lettre ouverte à la médiatrice de Radio France. Mais tout cela n'est visiblement pas le propos du journaliste, qui choisit comme seuls intervenants un producteur du kibboutz Regavim (situé en Israël) et un membre de « la gigantesque coopérative Granot », dont on apprendra les prouesses (conditionnement, exportation).

## L'EAU, TRÉSOR D'ISRAËL

Ce n'est pas la première fois que le contexte colonial est escamoté sur les chaînes de Radio France et dans les « reportages » d'actualité économique ou internationale concernant l'État d'Is-

raël intitulé « L'eau, trésor d'Israël », également commenté en présence de son auteur dans la pastille « En direct du monde » de France Info le même jour. Sur France Inter, le lancement en grande pompe du patron de la matinale, Nicolas Demorand, donnait le ton : « Et comment développer un pays sans véritable ressource en eau ? La question devient centrale avec le réchauffement climatique. L'OMS estime que dans sept ans, la moitié de la population mondiale vivra dans un secteur où l'eau risque de manquer. Allons voir comment Israël est devenu un pays en pointe qui mise sur la production et l'optimisation de l'eau

« Dès 1967, l'eau des territoires occupés a été placée par Israël sous contrôle militaire, et les résidents arabes se sont vu interdire de creuser de nouveaux puits, tandis que les colonies juives en foraient sans restriction. »

raël ou les territoires palestiniens. Le 6 septembre dernier, le « Zoom de la rédaction » de France Inter mettait en valeur un reportage du même Étienne

avec des techniques qui s'exportent, vous allez le voir, dans le monde entier. » Comme on le comprendra assez vite, ce « comment » se réduira à une description

– teintée d’admiration – techniciste des entreprises israéliennes et de la performance de leurs innovations, affranchie de toute mise en perspective historique et politique, quand bien même le reportage affirme en avoir la prétention.

La première partie du sujet se focalise en effet sur l’entreprise Netafim et sur les techniques d’irrigation « au compte-gouttes » que cette dernière a développées dans le kibboutz Hatzerim (désert du Néguev). Inutile de préciser que l’auditeur n’apprendra rien sur le développement de cette entreprise – hormis

« Selon la Banque mondiale, 90 % de l’eau de la Cisjordanie est utilisée au profit d’Israël, les Palestiniens ne disposant que des 10 % restants. »

qu’elle est « devenue une multinationale » – et certainement pas qu’elle faisait partie des sociétés visées par le haut-commissaire aux droits de l’homme à l’ONU, qui adressa en septembre dernier à ces dernières des courriers leur rappelant que leurs activités se développaient en violation du droit international. Inutile de dire, également, que la célébration de ces « performances hydrauliques » et la libre parole laissée à un « chercheur qui tente de faire parler les amandiers » laisseront d’autres paroles et d’autres types de « performances » dans l’angle mort du reportage, comme par exemple l’extrême pénurie et la crise sanitaire liée à l’eau dans la bande de Gaza (sous blocus

israélien), située à quelques dizaines de kilomètres seulement du lieu principal de reportage...

Mais peut-être ces informations furent-elles jugées trop « périphériques » pour un format de trois minutes. Laissons en tout cas à la radio publique le bénéfice du doute... jusqu’à la deuxième partie du reportage. Car, tout en prétendant « remonter aux origines pour comprendre l’histoire de l’eau en Israël » et répondre ainsi à la question initiale de Nicolas Demorand, le journaliste se paiera le luxe de ne pas mentionner un seul mot du contexte colonial et de ses conséquences pourtant déterminantes pour quiconque chercherait à comprendre « l’histoire ancienne » de cette ressource dans la région, son appropriation, sa gestion et sa répartition – parfaitement inégalitaire – entre les territoires palestiniens occupés et l’État d’Israël.

#### UNE INFORMATION BIAISÉE

Le minimum journalistique pour un reportage prétendument soucieux des perspectives historiques aurait pourtant été de rappeler, par exemple, que « dès 1967, l’eau des territoires occupés a été placée par Israël sous contrôle militaire, et les résidents arabes se sont vu interdire de creuser de nouveaux puits, tandis que les colonies juives en foraient sans restriction. Selon la Banque mondiale, 90 % de l’eau de la Cisjordanie est utilisée au profit d’Israël, les Palestiniens ne disposant que des 10 % restants ». Suite à de « nombreux » signalements regrettant une telle absence de contextualisation, la médiatrice de Radio France, Emmanuelle Daviet, adressait en septembre dernier une réponse aux auditeurs. Précisant d’abord que « nul n’ignore en effet que la gestion de l’eau entre Israël et les territoires palestiniens est un sujet éminemment politique et géostratégique », la médiatrice plaide ensuite en défense du reportage, invoquant le « choix journalistique » que constitue un traitement « sous l’aspect

technique et environnemental ». Une réponse peu convaincante, *a fortiori* quand on rappelle la prétention du reportage à vouloir « comprendre l’histoire de l’eau en Israël », ce qui est censé, même en journalisme, inclure des aspects un tant soit peu... historiques. Et de poursuivre : « Les relations israélo-palestiniennes sont largement traitées. Pour votre complète information, notez que la pénurie d’eau dans plusieurs villages palestiniens et les tensions qui en résultaient ont déjà fait l’objet d’un reportage que [le journaliste] a signé et que vous pouvez retrouver ici : “En Cisjordanie, la pénurie de l’eau chauffe les esprits”. »

Si ce court article existe bel et bien, nous noterons qu’il date... du 15 juillet 2016. La médiatrice de Radio France a-t-elle été à ce point noyée sous le « large traitement » de ses antennes qu’elle fut contrainte de déterrer un article vieux de plus de deux ans ?

Loin d’être « anecdotiques », ces différents reportages disent en réalité beaucoup de la qualité de l’information délivrée par les média dominants sur l’État d’Israël et sur ses relations avec les territoires palestiniens occupés. Une information faite de biais systématiques, dont le plus criant consiste à « occulter presque totalement ce qui est pourtant l’essentiel de la vie quotidienne des Palestiniens et l’un des nœuds du “conflit” : l’occupation civile (colonies) et militaire (armée) des territoires palestiniens », et leurs conséquences sur l’organisation politique, économique et sociale des deux acteurs. Faute de mentionner ce contexte, les articles et pseudo-reportages ne pourront prétendre délivrer une information rigoureuse et complète aux lecteurs et auditeurs, et contribueront plus largement à la normalisation de la colonisation israélienne. ●

Extraits d’un article paru le 28 novembre 2018 sur ACRIMED : <https://www.acrimed.org>

# L'entrée massive des femmes dans le marché du travail depuis les années 1980 en Europe

Dans un livre remarquable intitulé *Travail et emploi des femmes* (La Découverte), Margaret Maruani articule la question des classes sociales et du genre. À travers une comparaison européenne, la sociologue analyse la manière dont se structure le marché du travail et ses évolutions.

— PAR MAËVA DURAND\* —

Un constat s'impose : depuis les années 1980, la part des femmes dans la population active augmente dans tous les pays de l'Union européenne. En effet, dans l'Europe des quinze, la création d'emplois masculins a augmenté de 5 millions contre 33 millions pour les femmes entre 1975 et 2015. En France, sur les 3 831 000 emplois créés entre 1975 et 2008, 3 762 000 sont occupés par des femmes. Dans des pays comme la Finlande, la Suède, le Danemark ou encore la France, la moitié des actifs sont des femmes. En revanche, en Allemagne, Autriche, Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, la part des actives se situe autour de la moyenne européenne établie à 46 %. Enfin, au Luxembourg, en Italie, en Grèce ou encore en Espagne, le taux d'activité des femmes est compris entre 43 et 45 %. À ce titre, le Portugal constitue un bel exemple de la progression du taux d'activité des femmes. Alors qu'en 1960 le taux d'activité des

femmes était parmi les plus bas d'Europe, il se rapproche aujourd'hui de celui du Danemark. En l'espace de trente ans, les Portugaises sont passées de l'inactivité dominante (20 % des 25-49 ans travaillaient) à l'activité continue (80 % des 25-49 ans travaillent).

## SALARISATION ET TERTIARISATION

Néanmoins, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail ne doit pas masquer certaines inégalités. En Allemagne, la présence des femmes sur

le marché du travail est marquée par une certaine discontinuité. Les trajectoires professionnelles des femmes sont composées de longues périodes d'arrêt, notamment pour s'occuper des enfants, surtout depuis la réunification de 1990 (non seulement les femmes étaient nombreuses à travailler en ex-RDA mais elles le faisaient de manière continue). S'il est vrai que d'autres travaux féministes ont souligné la persistance de la double journée de travail en Allemagne de l'Est, preuve de la ténacité du système patriarcal, l'absence, en Allemagne, de

« Depuis les années 1980, la part des femmes dans la population active augmente dans tous les pays de l'Union européenne. »



service public tel que les crèches ont renforcé les inégalités professionnelles après 1990. En France, la situation se rapproche de celle des pays scandinaves. Cela s'explique par une tertiarisation et une salarisation accrues des métiers féminins ainsi que par une scolarisation plus importante chez les femmes.

La salarisation de la société est généralement ce qui profite le plus aux femmes, tout comme la démocratisation de l'enseignement. Depuis 1971, les bachelières sont plus nombreuses que les bacheliers, les étudiantes plus nombreuses que les étudiants. Toutefois, cela ne conduit pas à dire qu'il n'existe

qu'ils aient leur importance). La sociologue Marie Duru-Bellat a mis en avant le fait que ces dernières anticipaient parfaitement les problèmes de discrimination et de mise à l'écart du marché du travail auxquels elles seront confrontées, ce qui les conduit à s'éloigner des filières masculines dont elles seront de toute manière écartées. Selon Marie Duru-Bellat, les femmes se battent pour être plus diplômées en raison des protections qu'offre le diplôme. Mais, en l'absence de diplôme, leur situation est plus difficile. Ainsi, depuis quelques années, on assiste à un phénomène de polarisation : pour les femmes dont l'investissement scolaire se solde par l'obtention de diplômes, les différences entre les hommes et les femmes sont relativement gommées, chez les cadres par exemple. Ces dernières sont moins touchées par le chômage que les autres catégories, même s'il persiste bien un plafond de verre. En revanche, du côté des femmes sans diplôme, le taux de chômage se révèle très important.

#### DES MÉTIERS FÉMINISÉS

De cette manière, l'analyse du taux d'activité des femmes conduit à des résultats ►►



« Les ouvrières sont quatre fois plus nombreuses que les cadres à se retrouver au chômage. »

pas de phénomène de sélection. En effet, les filles sont orientées vers des filières dites « féminines » et éloignées de celles dites « prestigieuses » ou professionnalisantes. Néanmoins, il serait faux de penser que les filles se laissent couler passivement dans les stéréotypes (bien

►► surprenants. Nous serions en droit de penser que l'augmentation du taux d'activité des femmes ainsi qu'une plus forte scolarisation et un taux de diplômées plus important conduisent à un certain décloisonnement des métiers. En réalité, les six catégories de métiers les plus

les employées sont deux fois plus nombreuses que les cadres à être au chômage. Et les ouvrières sont quatre fois plus nombreuses que les cadres à se retrouver au sans emploi. La conséquence du chômage est bien le sous-emploi et la précarité.

éloigne les femmes du marché du travail. 30 % des femmes actives travaillent en temps partiel contre 8 % des hommes. Pour les femmes des classes populaires, il n'est ni un choix (puisqu'à l'initiative de l'employeur), ni même cohérent avec un rôle « traditionnel » féminin dans l'éducation des enfants ; il se caractérise par une flexibilité et une rigidité des horaires. Rien de plus « anormal » donc que les femmes soient aujourd'hui majoritairement concernées par le temps partiel.

« Les filles sont orientées vers des filières dites "féminines" et éloignées de celles dites "prestigieuses" ou professionnalisantes. »

féminisés le sont encore plus que dans les années 1960 ! Il s'agit des métiers d'employés de la fonction publique, d'entreprises, du commerce, des personnels de services aux particuliers, des professeurs des écoles et des professions intermédiaires de la santé. En résumé, celles qui sont les moins diplômées sont cantonnées à des métiers spécifiques, les plus féminins et donc les plus précaires. On comprend alors que l'entrée des femmes sur le marché du travail s'est faite de manière très spécifique, en se concentrant dans quelques secteurs.

#### UN CHÔMAGE SEXUÉ

Mais les disparités entre les hommes et les femmes ne se limitent pas aux inégalités professionnelles (au travail salarié), elles touchent également aux modalités d'accès à l'emploi. En France comme ailleurs en Europe, on assiste à un chômage général et inégal, massif et sélectif. Des effets de cumul sont ainsi vite perceptibles puisque ce sont les « jeunes, de moins de 29 ans, non européens » qui sont trois à quatre fois plus touchés par le chômage que les autres. Pourtant, ces faits sont constamment invisibilisés. En effet, le fameux « chômage des jeunes » est en réalité sexué. Il concerne pour l'essentiel des jeunes femmes. De même, au sein de la population active féminine,

Cependant, le temps partiel n'a pas toujours été l'apanage des femmes. L'enquête montre qu'en France, contrairement à d'autres pays européens, le temps partiel est récent (les femmes sont entrées sur le marché du travail majoritairement à temps plein). Il n'est pas une fatalité et encore moins un processus « traditionnel », mais bien le résultat de politiques spécifiques issues des années 1980. Tout comme le chômage, le sous-emploi est sélectif et aucune autre forme d'emploi n'est à ce point sexuée du nord au sud de l'Europe. En France, ou en Belgique, le temps partiel est apparu avec le chômage et il

« 30 % des femmes actives travaillent en temps partiel contre 8 % des hommes. »

« Les six catégories de métiers les plus féminisés le sont encore plus que dans les années 1960 ! »

« Si on peut dire que tout a changé, on peut aussi affirmer que rien n'a bougé. » Les femmes sont bien implantées sur le marché du travail, et cela malgré les crises successives depuis les années 1980. Une progression indéniable en termes d'éducation s'est opérée. C'est peut-être pour ces raisons que les inégalités imposées par la société capitaliste entre ces catégories socio-économiques que sont les femmes et les hommes tant en matière de salaire, de carrière, de chômage, de précarité et de sous-emploi, sont d'autant plus inacceptables que les femmes participent pleinement à la production nationale de la valeur ajoutée. ●

\*Maëva Durand est doctorante en sociologie à l'Institut national de la recherche agronomique de Dijon.





## Actualité de Charles Fourier, penseur progressiste du plaisir

Rejetant l'opposition multiséculaire du travail et du plaisir, Charles Fourier a développé le concept de phalanstère, regroupement organique des éléments considérés nécessaires à la vie harmonieuse d'une communauté.

— PAR JULIE-JEANNE HART\* —

**C**harles Fourier est en général peu lu, mal lu et mal compris. Il y a à cela plusieurs raisons, dont l'une au moins lui est imputable : sa manie des classifications, ce qu'on a appelé non sans raison « une science fantasmagorique ». À cela s'ajoute un vocabulaire typique du XIX<sup>e</sup> siècle, émaillé de néologismes rébarbatifs, et enfin la dispersion de ses écrits. Un certain consensus s'est néanmoins formé : on lui reconnaît une exceptionnelle lucidité en ce qui concerne l'analyse de la société capitaliste qui se développait sous ses yeux. On veut bien lui concéder de la clairvoyance dans sa critique du capitalisme commercial, dans celle aussi des sociétés « barbares et civilisées » (les secondes n'étant supérieures aux premières que sous le rapport des moyens techniques). Mais on n'accorde guère de valeur qu'à l'aspect critique de son œuvre. Ses vues d'avenir, ses propositions souvent très concrètes de réorganisation sociale, ses idées sur le « mutualisme », le « garantisme », la « sagesse hygiénique », etc., sont sou-

vent qualifiées de fumeuses et surtout d'utopistes, tributaires d'une conception de l'ordre du monde aussi désuète que le vocabulaire dans lequel elle s'exprime. Quant à son approche du plaisir, on note souvent, pour s'en amuser, qu'il était très gourmand, caractéristique en apparence régressive, et qui, jointe au reste, permet de le présenter comme un original au mauvais sens du mot, peut-être un peu fou. On n'y voit que de la puérilité sans comprendre que la puérilité, au sens de la condition enfantine et de ce qui s'y exprime est justement pour Fourier quelque chose de très sérieux. Car la pensée du plaisir est névralgique chez lui, elle commande tout à la fois sa critique de nos sociétés, sa conception de l'harmonie naturelle et les moyens pédagogiques permettant de former les humains qui les appliqueront. « Il faut (qu'au phalanstère) les plaisirs deviennent affaire d'Etat et but spécial de politique sociale. » De fait le phalanstère, à l'opposé des monastères, sera « un séjour d'association et de liberté, de joie et de luxe ».

### L'ÉCHEC DES MORALISTES CENSEURS DU PLAISIR

Témoin lucide et informé de la révolution industrielle, Fourier considère que l'humanité est à la croisée des chemins. Les progrès jusqu'à présent ont été scientifiques et technologiques. Il convient désormais de « découvrir les moyens du progrès réel en échelle sociale. » La science, « à son apogée », est comme « un fruit mûr prêt à l'emploi ». Or cette mutation nécessaire se heurte à la coalition de « l'esprit mercantile » dominant et de toute une tradition philosophique moralisatrice profondément enracinée, qui a déjà fait le malheur de l'humanité. En effet, s'il y a un lieu commun constant chez les philosophes, et qui leur vaut l'approbation tant du clergé que du patronat, c'est la réduction de l'homme à l'individu centré sur ses seuls intérêts économiques, en concurrence avec les autres, qui doit borner ses désirs et éteindre ses passions, pour assumer sa condition d'animal laborieux, considérée non comme une différenciation anthropologique, mais comme l'expiation d'une faute ►►

► originelle. Charles Fourier, au contraire, refuse de considérer l'individualité comme quelque chose d'indépassable psychologiquement et de préférable moralement. L'individu n'est qu'un point de départ. Les passions dont chacun de nous est le théâ-

tions encore possible de considérer les passions comme de bizarres perturbations de l'existence individuelle, alors que, justement, c'est la position de l'existence individuelle comme un noyau impénétrable qui rend les passions énigmatiques ? De surcroît, cette existence individuelle ainsi érigée en absolu se révèle singulièrement mutilée : l'accomplissement de soi est parfaitement égoïste, le plaisir, comme la richesse, y est « un monopole insulaire ». Plus grave encore : le plaisir y est « simple » : les faux plaisirs recroquevillent l'individu sur lui-même en le coupant des passions, qui sont naturelles, saines et socialisatrices. Les vrais plaisirs sont des inducteurs : ils articulent le vécu individuel à un vivable collectif. Le plaisir n'est ni une récompense, ni un agrément subalterne, encore moins une fin en soi : il est un signe et un point de départ, la première articulation de l'harmonie universelle dont l'ordre social se doit d'être la réalisation.

#### DYNAMIQUE DU PLAISIR ET MÉCANIQUE SOCIALE

« Ma théorie se borne à utiliser les passions réprouvées telles que la nature les donne et sans rien y changer. C'est là tout le grimoire, tout le secret du calcul de l'attraction passionnée. On n'y

et les morales traditionnelles s'enferment, quand il s'agit des passions, et du plaisir, dans la modalité du jugement, il s'agit pour Charles Fourier de rendre les passions à leur destination profonde, et d'en faire des leviers pour faire progresser la société et l'homme lui-même.

Comment Charles Fourier envisage-t-il de s'y prendre ?

D'abord en modifiant l'objet de la psychologie, ou plutôt en recentrant celle-ci sur son objet réel : « La métaphysique [...] s'est engouffrée dans les controverses du MOI [...]. Il fallait distinguer le moi en essor simple ou égoïsme personnel, qui est un moi inhumain, un germe de discordes et de vices, et le moi en essor composé ou égoïsme corporatif multiple : c'est le moi humain, germe d'harmonie et de vertus, ressort de répartition équilibrée dans la masse des séries industrielles d'une phalange sociétaire. » L'égoïsme dont il est ici question ne désigne pas un défaut, mais la façon dont on détermine le moi, et plus largement l'individualité : celle-ci est-elle sociale ? Elle l'est totalement, selon Fourier. Il récuse ici du même coup les figures de l'accomplissement individuel qui, du dandysme baudelairien au « culte du moi » cher à Barrès, sans parler de

« Le phalanstère, à l'opposé des monastères, sera "un séjour d'association et de liberté, de joie et de luxe". »

tre et parfois le jouet ne sont nocives que dans la mesure où l'individu est placé en opposition avec les autres. Elles sont partie intégrante de la Création, réalités primitivement cosmologiques et potentiellement socialisatrices, qui appellent « l'état sociétaire », c'est-à-dire non seulement la société, mais la solidarité (en termes fouriéristes : « le garantisme »). Charles Fourier dénonce la diète à laquelle les sociétés, barbares comme civilisées, n'ont cessé de soumettre les passions, générant ainsi une fausse conception de l'homme, et faisant du plaisir une « prime », une récompense ultime et étriquée. « Cette duplicité d'action, cette dissidence de l'homme avec lui-même, a fait naître une science nommée Morale qui lui enseigne qu'il doit résister à ses passions, être en guerre avec elles et avec lui-même, principe qui constitue l'homme en état de guerre avec Dieu car les passions viennent de Dieu, qui les a données pour guides à l'homme et à toutes ses créatures. » Il faut lire ces lignes à la lumière de la notion d'attraction. Isaac Newton a montré, et Pierre-Simon Laplace a démontré que l'univers physique est régi par le mécanisme de l'attraction universelle. Est-il dans ces condi-

« Charles Fourier dénonce la diète à laquelle les sociétés, barbares comme civilisées, n'ont cessé de soumettre les passions, générant ainsi une fausse conception de l'homme, et faisant du plaisir une "prime", une récompense ultime et étriquée. »

discute pas si Dieu a eu raison ou tort de donner aux humains telles ou telles passions ; l'ordre sociétaire les emploie sans y rien changer et comme Dieu les a données. » Alors que les philosophies

Proust (*Les Plaisirs et les jours* !) vont marquer pour le meilleur et pour le moins bon la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ensuite, en faisant une analyse de l'attraction passionnée, qui se ramifie en

douze passions. À chacune d'entre elles correspond un plaisir dont le plein accomplissement amène l'individu à se désenclaver et à rencontrer les autres sous les différentes modalités de la confrontation, du partage et de l'entraide. Il y a :

**Cinq « passions sensibles »** par lesquelles nous « tendons au luxe et aux richesses, créant le désir, le besoin de la richesse, pour développer et satisfaire les impulsions des cinq sens, former le

lente) entre l'homme et la nature, mais la *médiatisation* (réalisation elle-même naturelle de ce qui est déjà en germe) entre l'individu, la nature et les autres hommes.

**Quatre « passions affectives »** par lesquelles « nous tendons aux groupes » ou encore « au mécanisme des cœurs » : « amitié, amour, paternité, ambition corporative ». Alors que les passions sensibles sont des flux, offrant au plaisir des sens d'être vécu autrement que pour lui-

« Alors que les philosophies et les morales traditionnelles s'enferment, quand il s'agit des passions, et du plaisir, dans la modalité du jugement, il s'agit pour Charles Fourier de rendre les passions à leur destination profonde, et d'en faire des leviers pour faire progresser la société et l'homme lui-même. »

mécanisme des sens » : l'attraction passionnée arrache la sensibilité à la ponctualité d'un contact isolé pour la réintroduire dans un flux. À la *sensibilité*, toujours statique, Fourier substitue la *sensualité*, toujours dynamique. La saveur d'un fruit amène à en élaborer des recettes, la joliesse d'un vêtement à des considérations « industrielles » sur la production et la reproduction de celui-ci. Le désir de luxe et de richesse est ainsi placé dans le prolongement même de la sensation : il n'en constitue pas une déviation (contrairement à ce que l'éthymologie suggère), il en est la germination. Le luxe, c'est d'abord « le luxe interne » [la santé, la vigueur corporelle] puis le « luxe externe » (les moyens matériels et pécuniaires de le reproduire, y compris pour les partager). L'industrie, dans son vrai principe, ne constitue pas le malheur du genre humain : dans une société saine, celle qui s'incarnera dans le phalanstère, elle ne constituera pas la *médiation* (vio-

même, les passions affectives organisent ce flux, lui donnant cohésion et finalité. Il convient enfin de relever le mot « ambition corporative », ultime terme de la gradation des passions affectives : elle désigne la volonté de donner aux solidarités et aux partages une consistance véritablement organique. Le plaisir appelle essentiellement non pas sa répétition, mais sa perpétuation et sa consolidation. **Trois « passions mécanisantes ou distributives »**, inutiles et même dangereuses dans nos sociétés, mais qui au phalanstère auront une fonction d'entraînement par rapport aux neuf autres : (10) La cabaliste, dont nous ne connaissons que l'usage faussé, à savoir l'esprit de dispute et de mise en concurrence, mais qui, redressée, donnera la saine émulation ; (11) L'alternante ou papillonne est « le besoin de varier fréquemment les travaux comme les plaisirs ». Alors que « la classe riche n'exerce l'alternante qu'en faux essor » (elle court de faux plai-

sirs en faux plaisirs, gaspille et s'épuise), « le peuple ne varie que d'ennui en ennui » et use mal de son unique « jour d'alternat » (le dimanche) faute d'argent et d'éducation. Enfin la 12<sup>e</sup> passion, la concordante ou compositée, « est le besoin de goûter plusieurs plaisirs à la fois : au moins un des sens et un de l'âme ou deux du même ordre. Le plaisir simple satisfait peu et paraît méprisable : une compagnie mal assortie, réservée, défiante est, dans une soirée ou un repas, bornée au plaisir sensuel ; on y sera guindé, maussade ; mais s'il y existe amitié, cordialité, abandon, la soirée sera délicieuse, parce qu'on y aura satisfait sens et âme, développé la 12<sup>e</sup> passion qui exige plaisir composité, dualisé ». Les trois passions mécanisantes (que Fourier aurait peut-être dû appeler « dynamisantes ») ont donc une triple fonction d'intensification, de socialisation et de brassage. Après que le plaisir individuel, fugitif, éphémère, indexé à chacun des cinq sens dans les passions sensibles, a pris dans les passions effectives la consistance d'un quasi-corps extérieur aux individus (organisation familiale, puis industrielle), les trois passions mécanisantes permettent que la circulation de l'attraction passionnée dans tout le corps social se déploie sans coagulation ni replis, et déploie toutes ses potentialités créatrices.

Étrange doctrine à coup sûr que celle de Fourier. Forte doctrine aussi, qui rejette l'opposition multiséculaire du travail et du plaisir, posant dès le début de la révolution industrielle en France la question cruciale de la souffrance au travail, pour en refuser la fatalité. Au-delà de son volet critique, elle propose une conception du plaisir qui, à l'opposé de ce que développera Freud, fait de celui-ci le véritable « principe de réalité ». Faute d'outils politiques pour faire entrer dans la vie ses idées de réforme sociale, Charles Fourier se tourna sur le tard vers une théorie de la pédagogie, faisant de la complexification réglée du plaisir le principe même de la formation du citoyen. On n'a pas fini d'y puiser. ●

\*Julie-Jeanne Hart est philosophe.

# Michel Vovelle, géant des études révolutionnaires

Michel Vovelle, un historien soucieux d'appréhender totalement les sociétés passées, de leurs infrastructures économiques et sociales jusqu'à leurs superstructures culturelles et mentales, un camarade, un maître comme nous l'écrivions dans le précédent numéro de *Cause commune*.

— PAR CÔME SIMIEN\* —

**S**eptembre 2007, Lyon : lancé pour la première fois sur les traces du passé révolutionnaire, j'arpente les rayonnages de la bibliothèque municipale, comme d'autres vont au-devant de leur avenir. Ces étagères qui débordent de livres, c'est mon entrée en Révolution. Naguère, d'aucuns s'y engagèrent corps et âme, dans le tumulte et le fracas d'une Bastille à prendre, d'un Ancien Régime à renverser. J'y suis entré par le savoir, les pages tournées et l'odeur des couvertures plastifiées. Une entrée grave et silencieuse, donc, comme il se doit pour l'étudiant qui s'appête à franchir, fébrile, le pas de la recherche et de ses exigences critiques. Mais une entrée quand même. Et l'on n'oublie pas ce genre d'instant, pas plus que le tout premier ouvrage que l'on emprunte, alors, pour faire retour sur 1789 et tout ce qui devait s'ensuivre. Il s'intitulait *La Mentalité révolutionnaire*. Son auteur était Michel Vovelle.

Sans doute y avait-il, dans ce choix, sinon la part d'un insondable hasard, du moins quelque légèreté, l'hypothèse, eu égard à son titre, que ce volume m'en apprendrait davantage sur mon objet d'étude que les autres livres exposés aux lecteurs – à cet égard, il remplit sa fonction, et bien davantage encore. C'était, quoi qu'il en soit, entrer dans le grand bain

de la recherche sous les meilleurs auspices. Car, d'évidence, la rencontre avec l'œuvre de Michel Vovelle aurait eu lieu, que ce soit ce jour-là ou peu de temps après, par la porte des *mentalités révolutionnaires* (trop méconnue) ou par une autre, tant, aujourd'hui encore, nul ne peut vraiment s'intéresser au XVIII<sup>e</sup> siècle, aux lents basculements de ses équilibres et aux grands vents de la Révolution française en ignorant les travaux majeurs de ce maître, géant véritable des études révolutionnaires.

## UNE HISTOIRE « DE LA CAVE AU GRENIER »

Le géant, au petit corps et à la voix fragile, originaire d'Eure-et-Loir, fils d'instituteurs, s'en est allé le 6 octobre 2018, dans sa Provence, à l'autre bout du pays et d'une vie entamée en ces terribles mois de 1933. Dans les années 1950, au sortir d'une guerre sans merci, le jeune homme avait fait ses premiers pas d'historien en suivant le *cursus honorum* de l'Université républicaine : reçu à l'École normale supérieure de Saint-Cloud en 1953, il obtint l'agrégation d'histoire trois ans plus tard, en 1956. Entre-temps, il s'était initié à la recherche, dans le cadre d'une étude des structures sociales à Chartres à la fin de l'Ancien Régime, sous la direction du grand maître de l'histoire

économique et sociale de ce temps, Ernest Labrousse. Cet apprentissage du métier au contact de la rigoureuse école labrousienne devait durablement influencer sa pratique historienne, de même que son marxisme (jamais repenti) et sa fidélité à ce qu'il nommait « l'héritage jaurésien élargi ». L'œuvre qu'il laisse derrière lui est en effet celle d'un historien ayant non seulement le goût de l'archive mais aussi celui des classes populaires, de ceux qu'il nommait si joliment les *minores*. Elle est celle, également, d'un historien soucieux d'appréhender totalement les sociétés passées, de leurs infrastructures économiques et sociales jusqu'à leurs superstructures culturelles et mentales. Cette histoire « de la cave au grenier », comme il la définira lui-même en 1980 d'une formule passée à la postérité, était inséparablement une histoire qui « pesait, comptait et mesurait » chacun de ses objets d'étude, avant même de les illustrer par quelques études de cas, afin de garantir la validité de ses conclusions. De là la force intacte de ses ouvrages et articles si nombreux. C'est par la mise en œuvre de cette méthode, et de ce regard sur le monde, pour partie héritée, que Michel Vovelle contribua, à l'orée des années 1970, à bouleverser l'histoire du XVIII<sup>e</sup> siècle et

de la Révolution. Car, mû par une curiosité et une inventivité insatiables, cet historien du social (« comme si toute histoire n'était pas sociale ! » se plaisait-il à rappeler, en citant Labrousse) fut de ceux qui inventèrent sans cesse de nouveaux champs de recherche, de nouvelles fenêtres depuis lesquelles observer le passé et, dans le même temps, de nouvelles sources pour les aborder. Avec quelques autres pionniers de son temps (Georges Duby ou Maurice Agulhon, pour s'en tenir à ceux des historiens majeurs qui commencèrent, comme lui, leur carrière d'enseignant-chercheur à l'université d'Aix-en-Provence), il fut en particulier le fer de lance d'une histoire nouvelle, qu'il concevait comme la « fine pointe de l'histoire sociale » : celle dite des mentalités. Et quel foisonnement d'objets d'étude nouveaux, alors, lui devons-nous ! Pêle-mêle : mentalités religieuses, mentalités révolutionnaires, politisation républicaine des humbles, « intermédiaires culturels », éducation populaire au siècle des Lumières, fêtes de l'Ancien Régime, de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration... Et quel foisonnement de sources nouvelles, aussi, pour les étudier ! Chants (pensons à sa magistrale étude de *La Marseillaise*), symboles révolutionnaires (bonnet phrygien, cocardes, trois couleurs, devise, etc.), images (songeons aux cinq volumes de sa *Révolution française, images et récit*, Messidor, 1984-1989), en sus de toutes les archives manuscrites et imprimées qu'il ne cessa jamais de mobiliser.

### LA QUESTION DE LA MORT

Explorateur-inventeur de l'histoire des mentalités, Michel Vovelle l'était d'abord devenu par la question de la mort, non plus abordée sur le terrain de la démographie, comme autrefois, mais par celui, jamais arpenté ou si peu, des rapports des vivants au trépas – un thème dont il offrira une monumentale synthèse, en 1983, dans *La Mort et l'Occident, de 1300 à nos jours* (Gallimard, 1983). Sujet nouveau, nouvelles sources et nouvelle démarche. Car Michel Vovelle

était persuadé qu'il fallait appliquer aux affaires des âmes les mêmes procédés qu'aux questions économiques et sociales, qu'il fallait donc compter, peser et mesurer ici aussi pour cerner les évolutions sourdes et lentes du regard porté par les hommes sur le monde et son au-delà. Il compta donc, autour de la mort, soucieux d'appuyer ses conclusions sur des échantillons représentatifs. *La Vision de la mort et de l'au-delà en Provence* (Armand Colin, 1970), écrit avec sa première épouse, Gabrielle, décédée un an avant la parution de l'ouvrage, repose ainsi sur le recensement et l'étude des autels des âmes du purgatoire en Provence – dans cet ouvrage, la nouveauté relève alors tout autant de l'usage systématique de l'image pour traiter d'un sujet historique. L'année suivante, en 1971, dans sa thèse, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Seuil, 1973), son travail se fonde cette fois sur les testaments, près de vingt mille, dont Michel Vovelle compta patiemment les clauses. Travail fastidieux, certes, mais travail rien moins que vain, en ce qu'il permit de mettre au jour une laïcisation progressive des formules testamentaires au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si celle-ci ne fut pas linéaire, d'abord, cette dynamique s'accéléra néanmoins, sans plus de retour en arrière, à partir des années 1760. Les conclusions qu'il était permis d'en tirer

étaient alors multiples, et majeures : non seulement ces testaments indiquent que la mort perdit progressivement de son contenu religieux, au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ils suggèrent également qu'une forme de « déchristianisation » au long cours fut à l'œuvre dès avant la spectaculaire flambée déchristianisatrice de la Révolution française.

### LA POLITISATION RÉPUBLICAINE AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION

Cette thèse, qui connut immédiatement un grand retentissement et suscita le débat (autour de la notion de déchristianisation, que nul n'avait vu si précoce), révélait une finesse d'analyse dont l'auteur ne se départira jamais. Compter, peser, mesurer, oui, mais à condition de prendre en compte les nuances des chiffres, par catégories sociales, par espaces régionaux ou infra-régionaux, par types de territoire (villageois ou urbain). Dans les années 1980, il élargira cette démarche en la mettant cette fois au service du rapport de la Révolution à l'Église (1793. *La Révolution contre l'Église. De la Raison à l'Être suprême*, Complexe, 1988), à l'aide notamment des pétitions adressées à l'Assemblée nationale par de simples citoyens. À l'orée de sa retraite académique, c'est cette démarche, encore, qu'il déploiera dans *La Découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française* (La Découverte, 1993). Dans cet ouvrage, la force et la rigueur intactes d'une méthode déjà éprouvée se trouvent mises au service d'une approche nouvelle fois inédite : pour comprendre comment les Français ont découvert la politique entre 1789 et 1799, la démonstration repose sur le recoupement de plus de trois cents cartes qui, toutes, projettent dans l'espace national la comptabilisation de différentes pratiques révolutionnaires, saisies au plus près des acteurs de ce temps (plantation d'arbres de la liberté, élections, abjuration de prêtres, troubles de subsistances, fêtes, implantations de clubs jacobins, pratiques pétitionnaires...). C'est ainsi que Michel Vovelle réussit à rendre ►►

« Il fut en particulier le fer de lance d'une histoire nouvelle, qu'il concevait comme la "fine pointe de l'histoire sociale" : celle dite des mentalités. »



►► compte des infinies nuances de la politisation républicaine au temps de la Révolution, distinguant « espaces conquis » par les temps nouveaux et « espaces rebelles » au changement, France de « gauche » et France de « droite », France de l'ordre, France conformiste, France du refus antirévolutionnaire ou du soulèvement contre-révolutionnaire. La conclusion n'est pas mince, qui conforte la certitude éprouvée par l'auteur que la Révolution avait encore beaucoup à nous apprendre sur notre temps : bien des tempéraments politiques contemporains, bien des élé-

c'est sans doute l'essentiel, ont appris avec bonheur, en tournant les pages écrites de sa plume toujours vive, élégante, simple et malicieuse ?

**LA DIRECTION DE LA MISSION SCIENTIFIQUE DU BICENTENAIRE**  
C'est à lui, historien qui considérait que la Révolution et son histoire étaient des combats à poursuivre (*Combats pour la Révolution*, La Découverte, 1993), à lui, historien qui pratiquait une « histoire qui ne tolère pas la tiédeur », une histoire attentive, aussi, aux liens noués entre le passé étudié et le présent de l'écriture

Michel Vovelle, qui ne possédait peut-être pas l'art de la mise en scène de soi ni les réseaux de ses adversaires, leur répondit en historien, avec une passion des sources qui n'était pas également partagée par ses détracteurs, et ce souci de la rigueur historique qui refuse l'anachronisme et la téléologie dans la compréhension du passé : mieux valait connaître l'Ancien Régime, se confronter de près aux archives du XVIII<sup>e</sup> siècle et s'intéresser à l'ensemble du corps social pour *comprendre* la Révolution, estimait-il, plutôt que de la *penser* en s'appuyant sur les philosophes et historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'ils soient libéraux (Tocqueville) ou contre-révolutionnaires (Cochin), pour régler en passant quelques comptes avec l'idéal et l'engagement communistes.

Devenu « chef d'école », prenant la suite de Mathiez, Lefebvre et Soboul à la tête de ce que l'on nomma le courant « marxiste » ou « jacobin » d'interprétation de la Révolution française, c'est bien lui, Michel Vovelle, qui sortit alors vainqueur de cette âpre bataille du bicentenaire, face à une école libérale dont l'écho et le legs se sont vite épuisés, sinon dans la sphère médiatique, du moins dans la réalité des études révolutionnaires. Initiant les chantiers de recherche de demain, Michel Vovelle attira en effet à lui de nombreux étudiants et doctorants, venus de France, de Navarre et de bien au-delà pour grandir à l'ombre protectrice de son savoir, de sa rigueur et de sa méthode. Devenus, depuis, maîtres de conférences et professeurs d'université, ici et ailleurs, ce sont eux qui dirigent à présent, pour une grande part, les mémoires de master et les thèses de doctorat sur les événements sans pareil de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, initiant ainsi au passé révolutionnaire les élèves des élèves de Michel Vovelle. À tous ceux-ci et à bien d'autres, le maître disparu manquera encore longtemps. ●

\*Côme Simien est docteur en histoire moderne de l'université de Clermont-Ferrand.

« Il fut de ceux qui inventèrent sans cesse de nouveaux champs de recherche, de nouvelles fenêtres depuis lesquelles observer le passé et, dans le même temps, de nouvelles sources pour les aborder. »

ments de la géopolitique actuelle de la France ont des racines qui remontent à l'événement structurant que fut la Révolution française.

Au-delà de ces travaux de recherche majeurs, dont nous ne pouvons hélas dresser ici l'inventaire et l'analyse exhaustifs, combien de générations d'étudiants se sont fait la main sur ses manuels universitaires ? Combien de citoyens curieux ont détourné l'usage premier de *La Révolution expliquée à ma petite fille* (Seuil, 2006) pour comprendre d'un peu plus près les événements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Combien d'associations firent appel à lui pour présider les colloques qu'elles organisaient au moment du bicentenaire puis pour préfacer leurs actes, publiés peu de mois après ? Combien de bibliothèques et d'universités, françaises ou étrangères, l'invitèrent à présenter ses ouvrages successifs, jusqu'aux deux derniers, parus l'an passé ? Combien, enfin, et

(1789, *l'héritage et la mémoire*, Privat, 1989, 2008), à lui, citoyen et militant communiste qui voulait poursuivre plus loin le combat légué par la Révolution pour la liberté, l'égalité et la fraternité des hommes, à lui, devenu professeur en Sorbonne, directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française, directeur des *Annales historiques de la Révolution française* et président de la Société des études robespierristes, que le gouvernement confia, dès 1983, la direction de la mission scientifique du bicentenaire. Il s'acquitta de cette tâche avec une abnégation sans faille, dont témoignent ses innombrables déplacements, en France et à l'étranger, durant la décennie 1980. Il s'acquitta de cette tâche, aussi, en croisant le fer avec l'école révisionniste qui, sous la houlette de François Furet et de Mona Ozouf, présentait à l'envi la Révolution comme la matrice de tous les totalitarismes et, partant, de tous les crimes de masse du XX<sup>e</sup> siècle.

# Faire et défaire les territoires

Le train représente le géosymbole de l'espace-temps par excellence. Il produit à la fois du temps et du territoire, et toutes sortes d'imaginaires, comme le rappelle Jacques Prévert :

Le temps nous égare / Le temps nous étroit / Le temps nous est gare /  
Le temps nous est train.

— PAR DOMINIQUE CHEVALIER\* —

Certains auteurs n'hésitent pas à mobiliser la notion de *mobility turn* pour qualifier notre époque marquée par les locomotions et déplacements de tous ordres et pour interroger les usages de ce paradigme. Le « cheval de fer » puis le TGV entretiennent depuis longtemps des relations privilégiées avec l'espace et le temps. Selon l'expression utilisée dans le métier, le train « doit faire l'heure ». Une publicité sur les emprunts SNCF de 1973 est de ce point de vue assez éloquente (<http://www.ina.fr/video/PUB3212582020>).

Le développement de la vitesse transforme les espaces et les paysages deviennent des traces fugitives entraînées par les vitres des TGV. Ces mutations paysagères, éprouvées par Victor Hugo lors de son premier voyage en train d'Anvers à Bruxelles, créent en retour de nouveaux paysages marqués par la vitesse. Il décrit ce sentiment à sa fille

Adèle dans une lettre datée du 22 août 1837 : « C'est un mouvement magnifique et qu'il faut avoir senti pour s'en rendre compte. La rapidité est inouïe. Les fleurs du bord du chemin ne sont plus des fleurs, ce sont des taches ou plutôt des raies rouges ou blanches ; plus de points, tout devient raies ; les blés sont de grandes chevelures jaunes, les luzernes sont de longues tresses vertes ; les villes, les clochers et les arbres dansent et se mêlent follement à l'horizon. » La vitesse du XIX<sup>e</sup> siècle était bien relative comparée à celle des TGV d'aujourd'hui, marqués par le désir de Guillaume Pépy (reconduit à la tête de la SNCF en 2013) de « rendre [le TGV] plus européen, plus rapide, avec plus de services [afin de] construire enfin l'Europe de la grande vitesse ». Toutefois, la réalisation de cette Europe grande vitesse profite d'abord aux métropoles les plus riches et les plus peuplées, ce dont témoigne la construction de gares dessinées par des architectes, véritables

vitres de la métropolisation mondialisante. La recherche de vitesse modifie les espaces et les territoires, de l'espace européen à l'espace macro de la voiture SNCF. C'est ce que nous allons voir à travers les points qui suivent.

## QUAND LE TRAIN FAIT LE TEMPS ET UNIFIE LES TERRITOIRES

Avant le chemin de fer, chaque région avait son heure locale (essentiellement basée sur l'heure solaire). Mais l'arrivée du chemin de fer va bouleverser ce rapport au temps. À moins de circuler selon des arcs de méridien, inévitablement les trains passaient par des stations dont les heures locales étaient différentes les unes des autres. Or, comme ils roulaient avec des horaires réguliers, les responsables de la marche de chaque train devaient retenir à quelle heure il fallait arriver à tel ou tel endroit, en fonction des heures locales. Devant cette complexité, décision fut prise de régler chaque ligne en fonction de l'heure d'une seule localité, celle d'un terminus ; en France, le choix se porta sur l'heure de Paris. C'est ainsi que le chemin de fer a permis de diffuser en province l'heure parisienne. Néanmoins, les deux heures coexistaient sur les cadrans extérieurs des gares, dans les cours et les salles de départ. À ces deux heures s'en ajoutait une troisième, qui avançait de cinq minutes sur l'heure de Paris. Pour ►►

« Tout comme les aéroports, les gares constituent de véritables portes d'entrée stratégiques du point de vue de la compétitivité des territoires. »

►► aider les voyageurs habitués à la souplesse du rythme des diligences à ne pas manquer leurs trains désormais réglés et minutés par la ponctualité du chemin de fer, et sans doute aussi pour éviter d'éventuelles réclamations, les responsables avaient introduit ce nouveau calcul du temps « T-5mn ». À la fin des années 1870, le paysage horaire français exprimait donc un curieux mélange de l'heure de Paris, de l'heure du chemin de fer et des heures locales ! Comme le remarque Marcel Proust dans *Sodomie et Gomorrhe* : « Depuis qu'il existe des chemins de fer, la nécessité de ne pas manquer le train nous a appris à tenir compte des minutes [...] ».

Dans presque toute l'Europe, les compagnies ferroviaires ont pris pour heure « normale » celle de la capitale. Ces horloges sont encore omniprésentes, notamment en tant qu'œuvres d'art, comme en témoigne l'exemple de *L'Heure de tous*, réalisée en 1985 et située devant la gare Saint-Lazare ; œuvre de l'artiste Arman, elle est composée d'une accumulation d'horloges en bronze.

### QUAND LE TRAIN FAIT ET DÉFAIT L'ESPACE

Le projet d'une Europe à grande vitesse se conjugue à différentes échelles, de la gare elle-même, en passant par le quartier au sein duquel elle est implantée, la ville, la région urbaine, le pays, lequel se trouve mieux « inséré » par ses relations transfrontalières, puis l'Europe en elle-même.

Tout comme les aéroports, les gares constituent de véritables portes d'entrée stratégiques du point de vue de la compétitivité des territoires. Certaines gares du XIX<sup>e</sup> ont été jugées obsolètes et de nouvelles gares sont sorties de terre, parfois au milieu de nulle part. C'est le cas de la gare TGV Sud de France à Montpellier, actuellement située dans un *no man's land* entre l'autoroute A9 et les terres agricoles du pays de l'Or. Le centre-ville de Montpellier se trouve à six kilomètres, mais il faut compter environ cinquante minutes pour rejoindre la place de la Comédie en transport en commun !

## « Le développement de la vitesse transforme les espaces et les paysages deviennent des traces fugitives entraperçues par les vitres des TGV. »

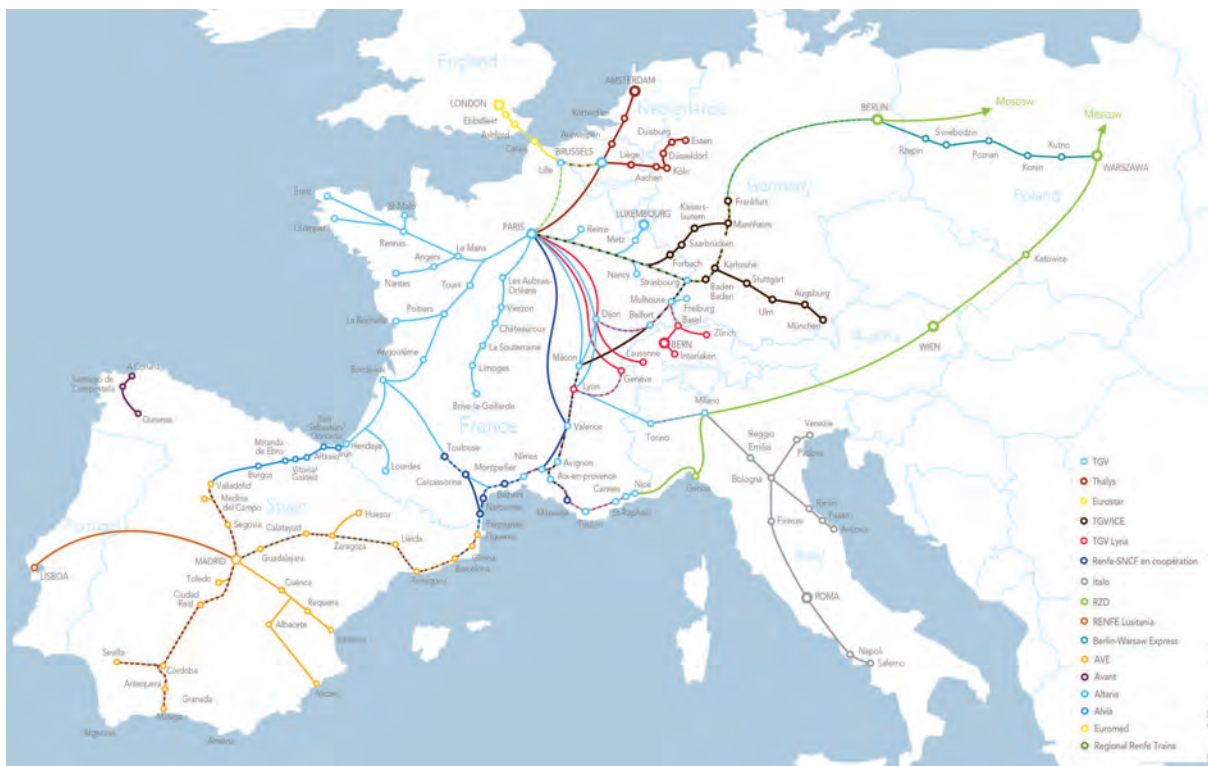
« Contre-inaugurée » par le groupe Europe Écologie Les Verts et quelques membres de la France insoumise, le 7 juillet 2018, cette gare n'accueille pour le moment que quatre trains, ce qui lui donne des allures de gare fantôme. Cette situation est appelée à durer jusqu'à l'ouverture de la gare TGV Nîmes-Manduel, normalement prévue pour décembre 2019, dont l'implantation se situe à dix kilomètres de la capitale gardoise, dans une zone rurale qui, selon France nature environnement Languedoc-Roussillon (FNE LR), présente une biodiversité à la fois remarquable et désormais menacée. Le budget de l'équipement montpelliérain s'élève à 135 millions d'euros, répartis entre la SNCF, l'État, la région Occitanie (qui a gelé sa participation à 33 millions d'euros) et la métropole de Montpellier (10 millions d'euros). Avec le probable prolongement de la ligne de tramway, le coût total du projet serait susceptible d'atteindre les 182 millions d'euros, ce qui donne des arguments aux opposants qui qualifient cet équipement de « grand projet inutile ». Non connectée au réseau TER, aucune correspondance ne permet de la relier à d'autres gares, notamment la gare Montpellier-Saint-Roch, localisée en centre-ville et rénovée en 2014 pour un montant de 50 millions.

À l'échelle européenne, comme le souligne Raymond Woessner (2014), la grande vitesse ferroviaire reste essentiellement un projet qui s'ancre dans l'Europe occidentale. Aucun programme crédible n'émerge à l'est de l'Allemagne et de l'Autriche, tandis que la Pologne et la Turquie se sont lancées dans la construction d'un réseau à 200/250 km/h, dont la

finalité reste clairement nationale. D'un point de vue spatial, l'Europe à grande vitesse épouse le processus de mondialisation/métropolisation, avec pour conséquence un accroissement des écarts entre les territoires métropolisés et les autres. Il s'agit là d'un paradoxe de l'Union européenne, puisque, dès les origines, le traité de Rome de 1957 s'inquiétait de la cohésion territoriale.

### LE TRAIN COMME TERRITOIRE CHRONOTOPIQUE

Le véhicule-habitacle *train* constitue, pour reprendre la terminologie de Bakhtine, un « chronotope », c'est-à-dire un temps-espace où lieu et moment sont solidaires. La voiture SNCF a longtemps été agencée comme une succession de mini-salons garnis de banquettes où se trouvaient réunis le temps d'un trajet, en un même lieu, au gré de leurs déplacements, des voyageurs venus d'horizons différents. L'aménagement actuel des voitures privilégie les assises où les gens sont deux par deux, les uns derrière les autres, ou en coin carré pour les familles. Les interactions langagières sont devenues rares et, lorsqu'elles existent de manière bruyante, se trouvent généralement mal supportées par les autres usagers des voitures. Même les parents et amis qui voyagent ensemble paraissent souvent occupés par leur ordinateur ou leur téléphone portable, ou bien, les oreilles bouchées par des écouteurs, s'isolent dans leur monde. Les premières classes offrent aujourd'hui des sièges isolés et la possibilité de voyager, sur quelques destinations, en « espace calme ». Le trajet en collectivité se transforme de plus en plus en parcours soli-



Source : [https://lu.oui.sncf/media/carte/ Carte\\_GENERALE](https://lu.oui.sncf/media/carte/ Carte_GENERALE)

taire où les dossiers et les accoudoirs murent chaque individu dans un isolat, toutefois modulable : les hommes ont en effet tendance à utiliser davantage l'accoudoir commun et accroissent leur territoire personnel en prenant de la place avec leurs jambes (*manspreading*) ou leur journal largement ouvert par-dessus eux.

La voiture de train constitue à la fois un mini théâtre, comme l'a bien analysé Brigitte Urbani, et un huis clos qui traverse l'espace. On ne peut sortir du train que lorsqu'il est, selon l'expression consacrée, « arrêté et à quai ».

Par ailleurs, la vitesse n'est pas sans répercussion sur le service restauration. La SNCF a en effet décidé de supprimer le service au bar dans les TGV dont les trajets entre le point de départ et le terminus sont inférieurs à deux heures (Paris-Lille, Paris-Nancy, et bientôt Paris-Strasbourg). Les raisons avancées restent essentiellement économiques : non rentables, ces services nécessitent une legis-

tique aussi compliquée que sur de longs trajets. Cela signifie donc que la SNCF pourrait prochainement mettre en place des trains aux agencements différents selon la durée des parcours.

L'histoire de la restauration à bord est sans doute à faire, mais elle est en tout cas fortement corrélée à l'organisation de l'espace de la voiture, dépendante de la politique des vitesses et considérablement influencée par les pratiques alimentaires. Révolu le jambon-beurre, dépassé le sandwich SNCF raillé par le chanteur Renaud dans sa chanson *Marche à l'ombre* ! Il est dorénavant possible de manger des repas « bio » à base de quinoa, de tofu et de petits légumes sautés façon wok. Le chef 2 étoiles Michel Sarran signe des recettes exclusives pour le bar TGV.

Mais si le monde va plus vite pour les personnes qui ont les moyens de circuler en TGV et pour les métropoles qui peuvent s'offrir une gare TGV, le *must* réside toutefois dans la nostalgie qui consiste à

payer chèrement un lent voyage en train de prestige. Créé en 1982 par James Sherwood (Paris gare de l'Est, Milan, Vérone, Venise, et ensuite Prague, Vienne, Bucarest ou Istanbul selon les dates), la rame est composée de wagons-lits, wagons-restaurants, wagons-salons Pullmann des années 1920, restaurés par la Compagnie des wagons-lits. La clientèle, aisée, voyage à l'aller de manière romantique, nostalgique et ferroviaire vers le passé et revient rapidement dans le présent par un vol direct.

Par ses multiples interactions entre des acteurs différenciés et des espaces des-servis, le train fait et défait les territoires. À la manière d'un tricot, il produit des mailles plus ou moins lâches, plus ou moins serrées d'urbanités, de mobilités et d'insertions de territoires dans des espaces plus vastes. ●

**\*Dominique Chevalier**  
est géographe. Elle est maîtresse de conférences à l'université Claude-Bernard Lyon 1.

# Le carbone fait son bilan

— ENTRETIEN AVEC **SACHA LOEVE\*** —

En 1950, la richesse d'un pays se mesurait par sa production de charbon et d'acier. Aujourd'hui, on nous explique qu'il faut « décarboner » pour contenir le réchauffement climatique. Mais le carbone, c'est aussi la vie, la chimie « organique », des matériaux haute performance, etc. Dans *Carbone, ses vies, ses œuvres* (Seuil, 2018), Bernadette Bensaude-Vincent et Sacha Loeve s'emploient à examiner ce mystérieux carbone de tous les points de vue.

## © Le carbone est-il l'ennemi, le responsable du changement climatique ?

Ce n'est pas le carbone lui-même, c'est l'excès d'émissions de gaz à effet de serre, dont le CO<sub>2</sub>, dans l'atmosphère. En volume d'émissions, le premier gaz à effet de serre est... la vapeur d'eau (55 %), mais son temps de résidence dans l'atmosphère est très bref : c'est le temps de la météo. Le CO<sub>2</sub> vient en second (39 %), mais en volume, non en virulence. Ainsi le méthane (CH<sub>4</sub>) a un potentiel de réchauffement global (PRG) de vingt-huit fois celui du CO<sub>2</sub> sur une période de cent ans et de soixante-

son PRG est fixé par convention à 1 sur cent ans. Ce choix, acté par les premières conférences des parties (COP) dans le cadre du protocole de Kyoto, a surtout une justification stratégique : symboliquement, la focalisation sur le CO<sub>2</sub> permet de relier les enjeux du réchauffement climatique et de notre dépendance aux énergies fossiles, ce qu'un autre gaz n'aurait pas permis. Comme l'élément carbone, il joue un rôle de standard et d'outil de comptage permettant, paradoxalement, de mener des politiques climatiques à l'échelle mondiale. Il fournit une commune mesure.

la quantité de carbone elle-même, ce qui est absurde, mais le déséquilibre entre la quantité de carbone oxydé (le CO<sub>2</sub>, « dioxyde » de carbone) émise dans l'atmosphère et les océans, et la quantité absorbée sous forme de carbone organique ou minéral (CaCO<sub>3</sub>). D'un point de vue chimique, le problème est que la Terre s'oxyde.

## © Pourquoi de nombreux pays sont-ils passés du charbon au pétrole ?

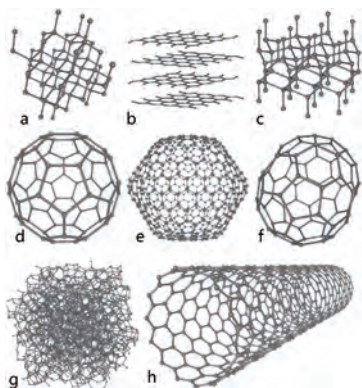
Ce n'est pas pour des raisons climatiques, mais en fonction d'enjeux économiques et sociaux – sans parler des enjeux militaires : « Le pétrole est aussi nécessaire que le sang dans les batailles à venir », écrit Clemenceau à Wilson en 1917. Le basculement de l'économie du charbon vers le pétrole s'explique en partie par les différences des modes d'extraction et de circulation du carbone. En effet, les mines de charbon favorisent les solidarités entre ouvriers, qui sont regroupés, elles sont faciles à bloquer ; les grèves des mineurs ont d'ailleurs longtemps été un important instrument de pression syndicale et politique. L'extraction du pétrole, en revanche, requiert peu de main-d'œuvre : puits de forage et pipelines sont automatisés et ne constituent plus des points de blocage.

« C'est grâce au carbone que la chimie, à partir des années 1860, a pu passer de l'analyse à la synthèse et produire pigments, médicaments, engrais, plastiques, etc. »

douze fois sur vingt ans ; l'acide nitreux (N<sub>2</sub>O) a un PRG de 296 et l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>) 22 800. La focalisation sur le CO<sub>2</sub> s'explique en fait par le choix de ce gaz comme unité de référence :

L'expression « décarboner » est un abus de langage ; il s'agit plutôt de jouer sur les différents états réduits/oxydés du carbone et leur cinétique temporelle. La source du problème climatique n'est pas





#### Huit Formes allotropiques du carbone :

- a)** Diamant : **b)** Graphite : **c)** Lonsdaléite :  
**d)** C60 (Buckminsterfullerène) :  
**e)** C540, un autre Fullerène) :  
**f)** C70, encore un Fullerène) :  
**g)** carbone amorphe :  
**h)** Nanotube de carbone.

En outre, le pétrole, beaucoup plus léger, est bien plus facile à transporter, notamment par navire. L'Angleterre, maîtresse des mers et reine des colonies du Moyen-Orient, l'a bien compris dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

#### 🕒 Sans quitter l'économie, revenons à l'écologie : qu'est-ce que la finance carbone ?

À l'heure actuelle, celle-ci nous est présentée comme le principal instrument de lutte contre le réchauffement climatique. Depuis le protocole de Kyoto, les émissions de gaz à effet de serre se voient attribuer un prix, variable, mais établi sur la base du carbone pris comme unité de compte et d'échange. Chacun des quatre-vingt-quatre États signataires alloue des quotas à ses entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre ; les entreprises qui dépassent leurs quotas peuvent soit acheter des droits d'émission à celles qui en ont capitalisé, soit acquérir des « crédits carbone » par lesquels elles financent des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ou d'absorption de CO<sub>2</sub> dans des pays en voie de développement. Ce marché repose sur le constat que

réduire les émissions de gaz à effet de serre a un coût pour les industriels en matière d'investissement et/ou de manque à gagner. Tant que le prix d'émission est supérieur au coût des réductions, réduire équivaut à réaliser un profit, matérialisé par l'acquisition de

déclarée « neutre en carbone », alors que le résultat n'est pas le même que si ces émissions n'avaient jamais existé, ce que suggère pourtant le terme de « compensation ». La compensation carbone rappelle le système des indulgences, ce marché du pardon jadis mis

« La focalisation sur le CO<sub>2</sub> permet de relier les enjeux du réchauffement climatique et de notre dépendance aux énergies fossiles, ce qu'un autre gaz n'aurait pas permis. »

droits d'émissions, qui sont revendus par les entreprises les plus « vertueuses » à celles qui ont dépassé leur plafond. Après quoi le prix du carbone évolue en fonction de l'offre et de la demande.

#### 🕒 Quelle différence y a-t-il entre « marché carbone » et « taxe carbone » ?

Dans le premier cas, le prix de la tonne de carbone-équivalent est fixé par le « libre » jeu des acteurs du marché (c'est incitatif), tandis que, dans le second, ce prix est fixé en amont et vient déterminer le prix de marché de tout bien ou service directement ou indirectement émetteur (c'est coercitif). Le marché carbone mise sur le capitalisme pour tempérer le climat, la taxe miserait plutôt sur le climat pour tempérer le capitalisme...

Le marché carbone repose sur l'idée d'une balance entre gaz émis et gaz évités, grâce à un mécanisme financier appelé « compensation ». Or ce mécanisme ignore la contradiction entre réversibilité des bénéfiques et irréversibilité des dommages : pendant qu'un volume de gaz à effet de serre « attend » d'être compensé – le temps, par exemple, que les arbres poussent –, il continue à contribuer au réchauffement climatique et à causer des effets irréversibles. L'activité émettrice est alors

en place par l'Église catholique : les pécheurs climatiques fortunés peuvent laver leurs péchés (*greenwashing*) en finançant de « bonnes actions » effectuées ailleurs et en d'autres temps, c'est-à-dire des réductions d'émission qu'ils n'ont pas à accomplir eux-mêmes.

#### 🕒 En d'autres termes, peut-on dire que le capitalisme consomme le temps avec désinvolture, comme si on pouvait le reconstituer facilement ?

À travers son mode d'existence fossile, le carbone apparaît comme le temps « congelé » de la biomasse sédimentée par le lent travail des sols. Ainsi, il se présente comme une mémoire de la vie sur terre. De ce point de vue, on se méprend sur les composés carbonés que sont le charbon et le pétrole, lorsqu'on les considère comme de simples réservoirs d'énergie. C'est oublier que ces architectures moléculaires sont des ouvrages du temps qui se sont formés au cours de très longues durées. Consommer ces énergies fossiles, c'est consommer du temps. Brûler un réservoir de kérosène pour voler de Paris à New York, c'est brûler quelques millions d'années en quelques heures. Le danger est véritablement de se tromper de com- ➤

►► bat dans la lutte climatique en ne prêtant au carbone qu'une valeur de consommation au détriment de ses valeurs vitales, techniques et culturelles.

### © Doit-on parler du carbone ou des carbones ?

On a l'habitude aujourd'hui de se placer du point de vue des chimistes qui voient le carbone comme un « élément », c'est-à-dire un atome de telle espèce définie par sa structure électronique. Pour les chimistes, le carbone, c'est l'atome de carbone. Or c'est aussi bien d'autres choses. On peut le voir sous un angle géologique, biologique, culturel, technique, économique, géopolitique... On a voulu déployer toute la palette de ses façons d'être. On s'est plutôt demandé

« Le marché carbone mise sur le capitalisme pour tempérer le climat, la taxe miserait plutôt sur le climat pour tempérer le capitalisme... »

comment on en est venu à rassembler sous un même nom des objets aussi divers que les émanations nauséabondes connues depuis l'Antiquité sous le nom d'« air méphitique », le charbon noir et friable et le diamant, symbole de pureté et de durabilité.

### © Est-il toutefois possible de donner une définition du carbone ?

Non, et c'est bien l'impossibilité d'une définition unique qui a fourni le point de

départ du livre. Il est vrai que les scientifiques le définissent. Pour les chimistes, tout l'être du carbone c'est sa tétravalence : le fait qu'il ait quatre électrons externes disponibles pour une grande variété d'associations stables explique toutes ses autres façons d'être, qui ne relèvent que d'un habillage de sa tétra-

(de *allo + tropos* : autres manières). Diamant, graphite (forme pure du charbon nommé à partir du grec *graphein*, écrire, en référence au crayon), et aujourd'hui nanotubes, fullerènes et graphènes sont du pur carbone lié à lui-même de différentes manières. Rappelons aussi que c'est grâce au carbone que la chimie, à

« L'extraction du pétrole requiert peu de main-d'œuvre : puits de forage et pipelines sont automatisés et ne constituent plus des points de blocage. »

valence fondamentale. Mais pour la physique des particules le carbone se définit par son noyau ; la stabilité du carbone 12 explique certaines propriétés de notre univers, comme la production d'énergie dans les étoiles. Sans compter les définitions des géologues, des climatologues... Chacun ramène les autres façons d'être du carbone à celle qui l'intéresse.

### © Les chimistes n'ont pas toujours parlé du « carbone ».

Effectivement, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on connaissait le charbon, le diamant, le gaz carbonique [qu'on appelait « air fixé »], mais ce n'est que dans la décennie 1780, avec les expériences de combustion du diamant de Lavoisier, Guyton de Morveau, etc., qu'on établit la parenté entre ces substances. Le mot « carbone » fut alors forgé à partir du latin *carbo, carbonis* : braise, charbon. C'était une manière de dire « charbon » sans parler du charbon concret, mais du « corps simple » obtenu une fois le diamant réduit en cendres. C'est encore un résidu d'analyse, de combustion, qui reste tout imprégné de noir de charbon... C'est au mitan du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on distingue vraiment l'élément carbone de ses « allotropes »

partir des années 1860, a pu passer de l'analyse (décomposer, réduire la matière à ses constituants) à la synthèse (construire, créer de nouveaux composés aux propriétés inédites) et produire pigments, médicaments, engrais, plastiques, etc. À l'époque, on l'appelle chimie « organique » dans une stratégie de conquête du vivant et d'attaque en règle du vitalisme. Aujourd'hui, on ne sait plus très bien pourquoi on l'appelle ainsi, mais le lien entre chimie de l'organisme et chimie organique reste clair, il réside dans les extraordinaires dons d'association du carbone : ses capacités à former de robustes chaînes carbone-carbone, sa facilité à changer de partenaire au gré des rencontres – robustesse et versatilité qui se retrouvent dans les molécules de base du vivant, ADN, ARN, acides aminés, sucres, lipides (*carbohydrates*), toutes construites autour d'un squelette carboné. Le carbone permet au vivant de durer et de changer. ●

\*Sacha Loeve est philosophe. Il est maître de conférences en philosophie des techniques à l'université Lyon 3.

Propos recueillis par Pierre Crépel et Yannis Hausberg.



Créé par les Éditions sociales et la Fondation Gabriel Péri, Silo est un média participatif dédié aux pensées critiques, à l'actualité du débat et au mouvement des idées (www.silogora.org). Il veut contribuer à organiser et à faire connaître l'immense patrimoine intellectuel dont l'humanité s'est dotée et continue de se doter pour penser l'ordre existant et sa transformation progressiste. Nous publions ici un article paru dans le Silomag # 8 « École : l'urgence de l'égalité ».

## Pour une école du commun

Face au modèle d'école néolibéral qui met en concurrence les élèves et les établissements scolaires, transforme l'éducation en marchandise et les institutions scolaires en entreprises prestataires de services individualisés et de valorisation du « capital humain », Francis Vergne nous invite à réinventer, en réactivant un principe d'espérance et un imaginaire émancipateur, la nouvelle école démocratique. Celle-ci aurait pour axe principal la réduction des inégalités et la production culturelle de l'égalité et comme nouvel esprit la logique du commun.

— PAR FRANCIS VERGNE\* —

**D**e quoi l'affichage satisfait du technocratisme scientiste et autoritaire de l'actuel ministre de l'Éducation nationale est-il le nom ? Peut-être avant tout de la volonté de signer la fin de tout échange démocratique dans l'école, autour de l'école et pour l'école. Se trouve d'abord confisquée toute la réflexion didactique et pédagogique des enseignants. Lesquels deviendraient de simples exécutants enjoins d'appliquer un recueil de bonnes méthodes concoctées par des experts parés de l'autorité de la science. Laquelle serait réduite à celle que le ministre connaît et impose comme seule légitime. Mais, pas davantage que les enseignants, les citoyens n'ont voix au chapitre. Ignorance de l'histoire sociale et haine des révolutions aidant, disparaît la réalité sociale et politique de la question scolaire, fruit pourtant de plusieurs siècles de débats passionnés et d'héritages progressistes essentiels. Ce néolibéralisme décomplexé constitue un triste marqueur de l'avancée de l'école et de la société néolibérales. Car Jean-Michel Blanquer fait plus que vouloir diriger l'entreprise édu-

cation nationale les yeux rivés sur les comparaisons internationales pour les premiers de cordée et la calcullette à la main pour diminuer les postes et les moyens. De parcours sup à la frénésie évaluatrice annoncée en cette rentrée, en passant par le démantèlement de la filière professionnelle au profit de l'apprentissage patronal, il installe davantage encore la compétition à outrance et la concurrence au cœur d'un monde scolaire qui devient chaque jour plus inégalitaire, plus ségrégatif et plus stressant pour les élèves comme pour les enseignants, avec pour seule fin la fabrique de l'employabilité (Louis-Marie Barnier, Jean-Marie Canu, Francis Vergne, *La Fabrique de l'employabilité*, Éditions Syllepse, 2014).

### L'HUMAIN DEVIENT CAPITAL

En publiant, il y a quelques années déjà, *La Nouvelle École capitaliste* (Pierre Clément, Guy Dreux, Christian Laval, Francis Vergne, La Découverte, 2011), nous avons pleinement conscience que l'école n'est pas à l'écart des grandes mutations ►►

» imposées par un capitalisme qui prétend régir tous les aspects de la vie sociale et de la culture. La subordination de l'enseignement et de la recherche à la logique de marchandisation et de financiarisation est directement liée à son évolution depuis trois décennies. Ce qui s'ouvre, c'est une ère nouvelle de l'école. Les savoirs et la culture ne sont ni recherchés comme vecteurs d'émancipation ni valorisés pour eux-mêmes, mais dans la seule mesure où ils peuvent être source de profits. Ce nouveau modèle tend à relativiser en outre deux dimensions historiquement constitutives de l'école : sa fonction d'intégration culturelle et sa fonction de formation du citoyen. Le constat empirique rejoignait pour nous l'essai de caractérisation. La nouvelle école capitaliste, disions-nous, est l'école dans laquelle les objectifs et les modes de fonctionnement sont ordonnés aux exigences de la compétition économique. De la maternelle à l'université, l'école est formatée par la rationalité néolibérale au point d'épouser de façon intime le mouvement du capital ainsi que sa conception de l'homme et de la société. L'humain devient capital.

Ce processus est au cœur de la mise en marché de l'école. L'éducation s'achète et se vend de plus en plus ouvertement. L'argent des familles et des étudiants (cf. l'explosion de l'endettement étudiant et ses effets délétères) devient un facteur de plus en plus direct de différenciation scolaire et les marchandises les plus diverses pénètrent progressivement l'espace scolaire. Et, dans le même temps, l'on assiste à une transformation profonde du fonctionnement, du contenu, des pédagogies et de la finalité des études.

L'autonomie relative de l'institution scolaire se réduit ainsi par l'imposition de tout un dispositif managérial qui entend standardiser pratiques et comportements. Les institutions scolaires et universitaires deviennent ces entreprises prestataires de services individualisés et de valorisation du « capital humain ». Il y a donc quelque logique à vouloir garantir la mesure permanente de la plus-value apportée à chaque unité du système éducatif engagée dans « l'économie de la connaissance ». D'où l'importance des classements d'établissements, d'où la compétition entre tous et d'où l'idée que les moyens

---

**« Ignorance de l'histoire sociale et haine des révolutions aidant, disparaît la réalité sociale et politique de la question scolaire, fruit pourtant de plusieurs siècles de débats passionnés et d'héritages progressistes essentiels. »**

---

---

**« Les institutions scolaires et universitaires deviennent ces entreprises prestataires de services individualisés et de valorisation du "capital humain". »**

---

doivent dépendre des résultats et non l'inverse. Chaque établissement doit se positionner sur un grand marché de la formation et y adapter ses contenus et ses pratiques. Chaque enseignant ou chercheur doit apprendre à évoluer dans un environnement où la valeur économique devient le critère ultime de légitimation. Et chaque élève/étudiant, enfin, doit penser sa formation et son orientation en se sentant responsable de son employabilité.

#### **TRISTES TOPIQUES**

Mais en même temps que nous dressions ce constat et propositions cette grille de lecture, nous insistions sur le caractère stratégique des luttes sociales dans le champ scolaire et universitaire. Nous avons particulièrement en vue le pouvoir d'entraînement des mouvements étudiants touchés de plein fouet par les inégalités sociales accrues, l'assujettissement pesant au mécanisme de l'endettement, la marchandisation de la culture et des savoirs, susceptibles de déboucher sur une contestation plus globale. Nous pensions la jonction possible avec les résistances d'enseignants heurtés dans leur conscience professionnelle par l'incroyable bric-à-brac managérial qu'une hiérarchie inféodée aux nouvelles normes mettait en œuvre avec zèle. Nous les savions désireux d'empêcher que le métier d'enseignant ne soit détruit par la taylorisation de leur travail. Nous les savions soucieux de préserver une certaine collégialité dans l'exercice de leur métier pour n'avoir pas à se renier. L'urgence de restaurer la signification morale et politique de l'école, celle de l'émancipation et de l'égalité, nous semblait devoir être au rendez-vous.

Constatons que l'insurrection des consciences et la convergence ne se sont pas produites. Il ne s'agit pas de mettre quiconque en accusation, mais plutôt de comprendre quels mécanismes de fabrication de l'impuissance ont opéré. Ils doivent pour une large part leur efficacité à la systématisation et à la radicalisation de l'entreprise néolibérale sur tous les terrains. Ne sous-estimons pas ses effets désagrégateurs dans les établissements qui concentrent un maximum de jeunes en difficulté sociale et culturelle. Lorsque s'installe un mixte de violence et d'anomie qui semble devoir tout submerger se trouve abolie la possibilité même d'une démarche partagée d'acquisition des savoirs. La cécité et le déni affichés par les gouvernements successifs en

matière éducative depuis plusieurs décennies quant aux déterminants sociaux et politiques de la difficulté scolaire et de son traitement sont proprement insupportables. Comme le sont les reniements d'une certaine « gauche » qui ont pesé lourd dans la désorientation voire la démoralisation de beaucoup au point parfois d'engendrer des formes paradoxales de consentement à la servitude. D'une façon plus générale, l'horizon semble aujourd'hui borné par l'effondrement ou l'émiettement des alternatives. La sphère éducative n'y échappe pas.

### VERS UNE « NOUVELLE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE »

Répétons-le : on ne saurait séparer un certain modèle d'école et une conception de la société. La question de l'école, comme celle de la santé, de la justice, de la culture et des arts, a partie liée avec notre capacité collective à imaginer et réaliser un destin commun. Redéfinir l'éducation du XXI<sup>e</sup> siècle dans l'optique d'un monde débarrassé du capitalisme destructeur de l'humain, tel est l'enjeu qui devrait mobiliser aujourd'hui les chercheurs, les professionnels de l'enseignement, les étudiants, les citoyens. Adossée à un principe d'espérance et à un imaginaire émancipateur réactivés, l'école alternative, la nouvelle école démocratique qu'il nous faut réinventer, serait ordonnée à une démocratie réelle. Elle aurait pour axe principal tout à la fois la réduction des inégalités et la production culturelle de l'égalité.

L'hypothèse dont nous partons, sur ce que l'on peut attendre d'une politique éducative alternative, pourrait tenir en une for-

mule : dans tous les domaines, cette politique doit remettre du commun au cœur de la société. Contre la concurrence généralisée pour les meilleures filières, les meilleurs établissements, les meilleures classes, etc., posons le commun comme le nouvel esprit de l'institution. Comment promouvoir un nouveau système de normes sociales, de formes d'existence et de modèles d'institution dans le champ éducatif permettant de passer de la logique de la compétition à la logique de la mise en commun ? Dans cette optique, quatre chantiers nous semblent devoir être rouverts :

« Contre la concurrence généralisée pour les meilleures filières, les meilleurs établissements, les meilleures classes, etc., posons le commun comme le nouvel esprit de l'institution. »

veau système de normes sociales, de formes d'existence et de modèles d'institution dans le champ éducatif permettant de passer de la logique de la compétition à la logique de la mise en commun ? Dans cette optique, quatre chantiers nous semblent devoir être rouverts :

- Le premier concerne la relance de la démocratisation de l'école. Pas de transformation progressiste de l'école sans reprise d'un réel mouvement de démocratisation de l'accès au savoir ;
  - Le second touche à la réinvention d'une culture commune, à une reformulation de ses contenus et à leur articulation avec des savoirs émancipateurs ;
  - Le troisième tient dans l'émergence d'une nouvelle pédagogie favorisant le passage d'une pédagogie individuelle de la compétition à une pédagogie sociale de la coopération ;
  - Se pose enfin la perspective d'une démocratisation auto-gestionnaire de l'organisation scolaire autorisant une refondation laïque et institutionnelle de l'école.
- Il n'est certainement pas trop tôt pour y travailler. ●

\*Francis Vergne participe à l'équipe d'animation de l'Institut de recherches de la FSU.

Colloque international

« **CONSTRUIRE LA PAIX, DÉCONSTRUIRE & PRÉVENIR LA GUERRE** »

**VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 JANVIER 2019**

Espace Robespierre  
2 rue Robespierre 94200 Ivry-sur-Seine

Quatre tables rondes avec :  
Bertrand Badie, Luciana Castellina (Italie), Philip Golub, Luc Mampaey (Bruxelles), Makram Abbès, Fabienne Brugère, Thomas Hippler, Dr Zizi Li (Chine), Patrizia Dogliani (Italie), Ibrahima Thioub (Sénégal), Matthieu Calame, Erika Campelo (Brésil), Dr Patricia Lewis (Grande-Bretagne), Youssef Mahmoud (États-Unis), Oumar Dia (Sénégal), Bernard Thibault, Dr Julianne Malveaux (États-Unis), Jean-Numa Ducange et d'autres invités...

[Inscription@gabrielperi.fr](mailto:Inscription@gabrielperi.fr)



— PAR **GÉRARD STREIFF** —

# Audiovisuel public ou privé : le grand flou

L'été dernier, le Sénat organisait un colloque intitulé « Comment réenchanter l'audiovisuel public à l'heure du numérique ? ». Un sondage était commandé à cette occasion montrant que « la frontière entre média publics et privés devient de plus en plus floue ». Si 87 % des plus de 65 ans identifient France 2 comme une chaîne de service public, quasiment un jeune adulte sur deux (de 18 à 24 ans) fait la distinction inverse. Mieux ou pire : près de 30 % de cette tranche de la population pensent que TF1 est un média public. « C'est dire à quel point le service public est aujourd'hui perçu comme un grand fourre-tout », note la journaliste de *Figaro* Caroline Sallé.

Selon la présidente de la commission culture du Sénat, trois facteurs expliquent cette confusion. D'abord « la course à l'audimat (qui) a conduit à une homogénéisation des programmes » ; ainsi 57 % des sondés estiment que l'information en provenance des média de service public est identique à celle du privé. Et plus de la moitié des personnes interrogées assurent que les séries, films et divertissements de l'audiovisuel public sont identiques aux offres du privé.

Ensuite, il y a un doute de l'opinion sur l'indépendance de l'audiovisuel public vis-à-vis du pouvoir politique. Enfin, la présence de la publicité fait que « beaucoup ont le sentiment que les

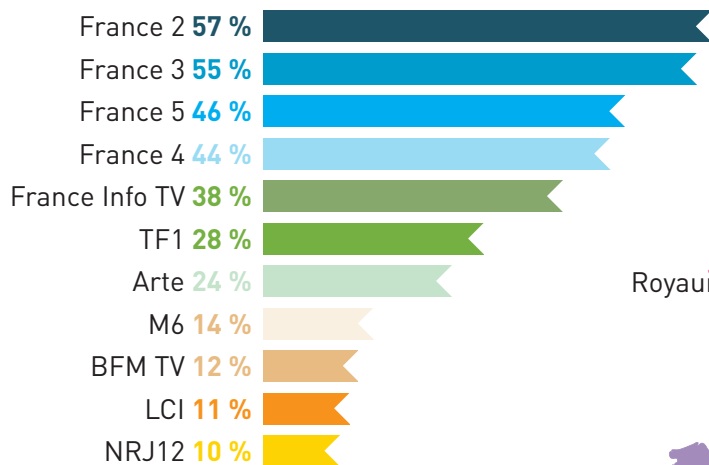
patrons du privé ainsi que les grandes entreprises ont une influence sur les média publics. Les entreprises publiques n'étant pas vraiment incarnées, cela renforce d'autant les interrogations sur son manque d'indépendance ».

On notera aussi que si 56 % des Français se disent satisfaits des programmes proposés par le service public, ce chiffre grimpe, en Grande-Bretagne, à 86 % : « Les Britanniques nourrissent un attachement affectif vis-à-vis de la BBC. Leur lien est quasiment d'ordre patrimonial. »

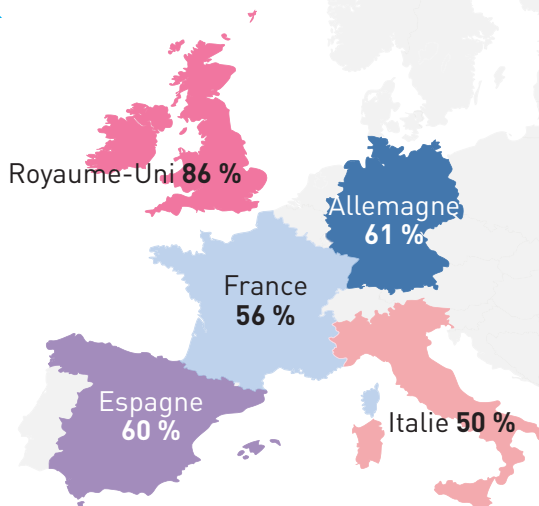
L'enquête soulève une question sur le financement. « Pourquoi consentir à payer une redevance si chaînes privées et publiques sont indistinctes ? Alors que la frontière entre offre privée et publique s'estompe, les Français ont très clairement le sentiment de subir une double peine. Ils s'acquittent toujours d'une redevance alors que la publicité n'a pas été totalement supprimée. Si la publicité doit rester, ils demandent à payer moins, voire à ne plus payer du tout. »

Dernier enseignement : « Les Français se disent massivement opposés à l'idée de voir apparaître demain des publicités ciblées dans leurs programmes, via la captation et l'exploitation de leurs données personnelles. Ils y voient une mesure contraire à l'esprit du service public. » ●

## SELON VOUS, PARMIS LES MÉDIA SUIVANTS, LESQUELS APPARTIENNENT AU SERVICE PUBLIC (18/24 ANS) :



## ÊTES-VOUS SATISFAITS DES PROGRAMMES PROPOSÉS PAR LES MÉDIA DE SERVICE PUBLIC ?



# 4,5 millions de logements sociaux en France

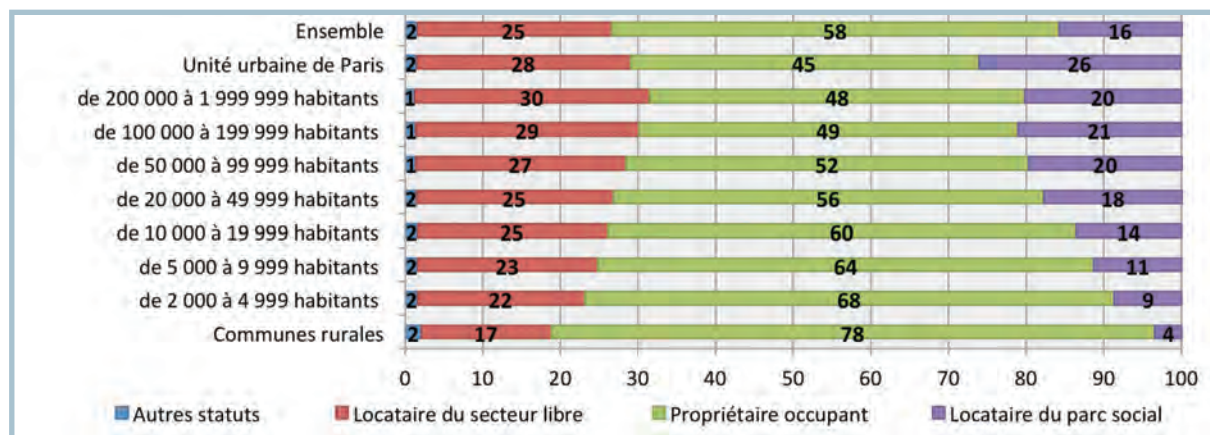
**E**n 2016, les logements sociaux représentent près de 16 % du parc de logement occupé français. Le parc social compte 4,5 millions de logements dans lesquels résident 10,7 millions de personnes. En 2016, les communes de plus de 200 000 habitants (y compris Paris) regroupent 57 % des logements sociaux occupés, alors qu'elles ne rassemblent que 40 % des logements occupés sur l'ensemble du territoire. Paris et la petite couronne concentrent respectivement 5 % et 12 % du parc social et 4 % et 6 % du parc total de logements en France. La part des locataires du parc social par rapport au secteur privé est de ce fait plus importante en région parisienne, dans le Nord et dans les grandes villes (Lyon, Nantes et Marseille, etc.). Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014) regroupent 31 % de l'ensemble du parc social occupé pour 7 % des logements occupés en France.

L'attribution des logements sociaux dépend de plusieurs critères, notamment du niveau de ressources des bénéficiaires. Celles des habitants du parc social sont très inférieures à celles des locataires du secteur privé et surtout à celles des propriétaires occupants : le niveau de vie médian des locataires du parc social s'élève à 15 100 euros par an, contre respectivement 17 900 euros et 23 300 euros pour les locataires du secteur privé et les propriétaires. 85 % des ménages résidant en logement social ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian des occupants du secteur privé. Les ménages aux

plus faibles niveaux de vie sont donc surreprésentés dans les logements sociaux et bénéficient également plus souvent de prestations sociales. Dans le logement social, les situations de pauvreté sont ainsi plus fréquentes : le taux de pauvreté atteint 35 %, contre 23 % pour les locataires du secteur privé et 7 % pour les propriétaires occupants. Seuls 3 % des occupants du parc social font partie des 20 % de personnes les plus aisées. Les deux tiers d'entre eux résident dans l'unité urbaine de Paris, qui concentre 29 % des locataires du parc social en France. Plus généralement, les occupants les plus aisés du parc social résident essentiellement (92 %) dans les grands pôles urbains. L'avantage monétaire lié à des loyers moins élevés que ceux du privé n'incite sans doute pas ces locataires à changer de logement, malgré les suppléments de loyers qu'ils peuvent avoir à acquitter.

Les familles monoparentales sont surreprésentées dans le parc social, où elles sont en proportion deux fois plus nombreuses que dans l'ensemble du parc occupé. Elles répondent plus souvent aux critères d'attribution d'un logement social car leurs situations financières plus souvent précaires et la présence d'une personne à charge dans le ménage permet d'être prioritaire. Ces familles vivent plutôt en milieu urbain (Île-de-France et sud de la France) et plus particulièrement dans les couronnes des grands pôles urbains. Néanmoins, près du quart des logements sociaux sont occupés par des couples avec enfants. Les caractéristiques de ces logements favorisent en effet l'accueil de ces familles : les logements de trois ou quatre pièces représentent respectivement 37 % et 29 % du parc social. ●

## STATUTS D'OCCUPATION DES LOGEMENTS SELON LA TAILLE DE LA COMMUNE



Lecture : parmi les personnes habitant dans l'unité urbaine de Paris, 26 % vivent dans un logement social. - Champ : France. - Source : Fidéli 2016.



### Qu'est-ce qu'une librairie indépendante et engagée ?

La librairie Diderot a été créée il y a vingt-cinq ans à Nîmes par deux camarades, dont l'un était un ancien du groupe Messidor et des Éditions sociales. Elle appartient au patrio-  
moine du Parti communiste du Gard. Cela signifie que nous entretenons avec le PCF un engagement moral, un lien historique, tout en conservant notre indépendance. Ce travail repose sur une quarantaine de bénévoles et de militants politiques, syndicalistes, associatifs, qui sont également des lectrices et des lecteurs ! Nous donnons un autre sens à notre activité de libraire. Notre librairie est identifiée comme la « librairie communiste de Nîmes », mais ce

n'est pas un problème, au contraire, nous avons nos acheteurs et acheteuses. Cela nous donne aussi l'énergie de nous déplacer pour répondre aux sollicitations : nous travaillons beaucoup avec des comités d'entreprise, des mairies et nous répondons aussi à de nombreuses sollicitations associatives, environ cent à cent vingt par an. La librairie est donc très fréquemment délocalisée par des équipes militantes et bénévoles. Il faut pour cela entretenir des contacts réguliers, fréquents, avec les différents organismes avec lesquels nous travaillons, donner envie de lire et proposer des livres qu'on ne trouve pas ailleurs, même si nous vendons un peu de tout (mais pas les livres de Sarkozy, quand même !).

« Librairie indépendante », cela veut tout et rien dire... C'est au gérant de faire ses choix : papeterie ou pas ? Influence des distributeurs ou choix en amont ? Notre libraire sélectionne des livres sans que les représentants (qui viennent informer les libraires des livres édités par leur maison d'édition) ne lui dictent leur sélection ; elle intègre les propositions et coups de cœur des bénévoles... Appartenir à un réseau de librairies indépendantes permet aussi d'avoir accès à des subventions : nous avons ainsi monté une association à Nîmes regroupant les six librairies indépendantes de la ville. La région Occitanie, par exemple, nous donne accès à de nombreux financements, pour l'aménagement de notre magasin, ou pour l'organisation d'initiatives comme le Festival du roman noir.

### Quel public touche la librairie Diderot ?

Pour notre part, nous travaillons notamment avec les comi-

tés de lecture des comités d'entreprise des cheminots, ou de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS), qui gère les activités sociales des travailleurs d'EDF, ENEDIS, etc.), qui est le plus gros comité de lecture d'Europe. Nous leur proposons une sélection parmi laquelle sont élus des livres

qui nous seront alors commandés par leurs centres de vacances : nous participons par exemple au choix de livres pour les arbres de Noël. Il s'agit alors de trier des milliers de livres qui sont commandés par la librairie pour les acheminer dans toute la France. C'est un gros boulot, qui est finalement assez proche du métier de docker ! Sur Nîmes même, et dans le magasin que nous avons à Nice, le public est

très varié, allant d'une clientèle aux logiques militantes au touriste qui entre dans une librairie généraliste qu'il a croisée au gré de ses pérégrinations. Nous avons des rayons jeunesse et policiers très bien approvisionnés et attractifs.

### Une librairie engagée l'est aussi par son mode de gestion ?

Dans notre équipe, nous mélangeons les activités manuelles de rangement et la production de débats, d'événements artistiques en mêlant la chanson, la poésie, la musique, autour par exemple d'Aragon, de la guerre de 14-18, d>Allain Leprest (parolier et chanteur français, populaire et engagé). Tous les mois, nous nous réunissons pour prendre les décisions pour la librairie. Le conseil d'administration, personnalité morale de la librairie, comporte quatre personnes, plus le gérant. Personne ne touche de royalties, le bénéfice revient tout entier à la librairie ! Notre équipe n'est pas rémunérée, elle considère son travail comme du militantisme, ce qui est une vraie richesse. Une seule personne est salariée : la libraire.

### Est-ce que tu constates une évolution du lectorat ?

#### Comment l'élargir ?

Contrairement à ce qui est souvent dit, il n'y a pas aujourd'hui moins de lectrices et de lecteurs, les jeunes n'ont pas arrêté de lire ; il y a simplement des changements dans la pratique de la lecture, avec le livre électronique ou la lecture sur Internet. N'opposons pas les deux, celles et ceux qui lisent des livres numériques sont les mêmes que ceux qui lisent des livres papier !

## À la rencontre d'une librairie engagée

— ENTRETIEN AVEC Alain Munez\* —

## QUELQUES PROPOSITIONS DU PCF POUR LA LIBRAIRIE

- Réformer la distribution en soutenant le projet coopératif de l'Association de défense des métiers du livre pour élargir l'offre éditoriale distribuée.
- Donner aux librairies indépendantes les moyens d'une saine trésorerie, en abondant plus généreusement le fonds mouvementé par le Centre national du livre (CNL). Leur consentir des prêts à taux zéro. Leur faciliter l'accès aux marchés publics des bibliothèques proches par des modifications prenant mieux en compte la dimension qualitative dans la passation de ces marchés, et valorisant la proximité des libraires, partenaires de la médiation pour la lecture.
- Exonérer, comme le demande la branche librairies de la Filpac CGT, les librairies indépendantes de taxes locales, durant les cinq premières années d'installation.
- Compte tenu de leur mission culturelle dans la ville, consentir systématiquement à ces librairies des baux commerciaux en centre-ville à des conditions préférentielles, comme le pratiquent encore trop peu de municipalités.
- Améliorer la rémunération et le statut des libraires.
- Mettre fin à la concurrence déloyale qui frappe la librairie via les GAFA.
- Sanctionner et arrêter l'évasion fiscale pratiquée par ces géants, faire respecter la loi unique sur le prix du livre actuellement contournée, en facturant de réels frais de port, conditions de l'équité dans le commerce du livre.

Extrait de *Livre et lecture, préparer l'avenir : Repères pour un projet collaboratif*, PCF, 2015

Malgré tout, beaucoup ne lisent pas, alors que tout, dans la formation, passe par la lecture. Comment comprendre une musique, une peinture, sans la remettre dans son contexte, et cela sans les livres ? Lire demande un effort, même Marx le dit, dans un texte qu'il envoie à son éditeur du *Capital*, Maurice La Châtre : « La méthode d'analyse que j'ai employée et qui n'avait pas encore été appliquée aux sujets économiques rend assez ardue la lecture des premiers chapitres, et il est à craindre que le public français toujours impatient de conclure, avide de connaître le rapport des principes généraux avec les questions immédiates qui le passionnent, ne se rebute parce qu'il n'aura pu tout d'abord passer outre. C'est là un désavantage contre lequel je ne puis rien si ce n'est toutefois prévenir et prémunir les lecteurs soucieux de vérité. Il n'y a pas de route royale pour la science et ceux-là seulement ont chance d'arriver à ses sommets lumineux qui ne craignent pas de se fatiguer à gravir ses sentiers escarpés. »

C'est un effort de lire, mais c'est précisément un effort qu'il faut faire. Pour aller vers les milieux les plus éloignés du livre, nous invitons les auteurs à venir parler de leur livre, à rencontrer leurs lectrices et lecteurs. Il faut montrer que le livre n'est pas réservé aux intellectuels ! Cela fonctionne bien, notamment auprès des enfants et des jeunes. Il suffit qu'il y ait un effort pour aller vers, sans penser

qu'on apporte le savoir : il s'agit d'un échange de savoirs. Il reste le problème du prix ; c'est pourquoi nous travaillons avec les médiathèques, les bibliothèques, et incitons les lectrices et lecteurs à s'y rendre : nous sommes des « militantes et militants du livre » ! S'y ajoute la question du temps. Beaucoup disent : « Je n'ai pas le temps de lire. » Or nous avons tous le temps de lire, si nous le prenons, c'est simplement une question de choix !

### Y a-t-il une pratique genrée de la lecture ?

Du fait de l'éducation qu'on leur donne, les femmes lisent plus, alors que les hommes lisent « utile », comme si un roman ne proposait pas des réflexions sur de nombreux sujets ! Ils sont donc plutôt tournés vers les essais quand ils viennent chez nous. Ils achètent souvent pour eux, quand les femmes ont tendance à acheter des livres à partager pour leur famille, pour leurs amis.

### Le métier de libraire serait-il condamné ?

Bien sûr que non, le livre papier existera toujours, parce qu'il y aura toujours des écrivaines et des écrivains ! En revanche, c'est vraiment un métier passion. Les personnels comme les gérants sont souvent mal payés, avec des salaires qui commencent au SMIC et ne montent pas au-delà de 1 400 ou 1 500 euros. Vendre est compliqué, faire reprendre sa librairie aussi. Pourtant, c'est un métier passionnant, qui nécessite un niveau de formation élevé. Ce sont les grosses machines, les gros éditeurs comme Hachette, qui publient dans des quantités beaucoup trop importantes, qui pèsent sur le système. Il faudrait réguler cela.

### Et au niveau de l'organisation du parti ?

La formation, c'est vraiment très bien mais, plus largement, il faudrait que les animatrices et animateurs invitent régulièrement, constamment, à lire, à échanger sur les livres, pour mettre en place un véritable réseau, un circuit du livre. Les fédérations devraient créer leur bibliothèque, en nommant une ou un camarade pour l'animer toute l'année, en commandant des livres récents. Cela ne demande pas forcément un gros budget, d'autant que l'on peut simplement faire circuler quelques livres ! ●

\***Alain Munez** est libraire indépendant de la librairie Diderot de Nîmes.

La librairie Diderot est également présente dans une petite librairie à Nice, et dans une antenne à Marseille, dans le local fédéral. Il existe d'autres librairies en France qui appartiennent au patrimoine du PCF, comme la librairie La Renaissance à Toulouse, qui monte notamment le Village du livre à la Fête de l'Humanité, ou la librairie Jean-Jacques-Rousseau à Chambéry.

Les critiques formulées dans ces articles n'engagent que leurs auteurs.  
*Cause Commune* favorise la publication d'avis variés mais personnels.



## L'Uruguay, une nation d'Extrême-Occident au miroir de son histoire indienne

L'Harmattan, 2018.

**DARIO ARCE ASENJO,**

PAR **PIERRE CRÉPEL**

Dans de nombreux pays, y compris la France, les aspirations à la justice, à la démocratie, à l'émancipation entrent en interaction, de façon parfois étrange

ou désarçonnante, avec des mouvements communautaires liés à l'histoire des colonisations ou des immigrations. Ces mouvements peuvent alterner le meilleur et le pire, il faut savoir les analyser. Un détour par l'Uruguay peut nous être utile. Les dirigeants de ce pays, et même le peuple, se vantaient d'être tous européens, « descendus du bateau », et purifiés de toute « race indienne » depuis près de deux siècles. La patrie s'était construite en obtenant l'indépendance (1828-1830) vis-à-vis de l'Espagne, mais aussi du Portugal et du Brésil, dans une relation ambiguë avec l'Angleterre ; les Indiens étaient considérés comme déjà fort peu nombreux au début du XIX<sup>e</sup> siècle et disparus à partir de la décennie 1830 : une situation toute différente de celles de la Bolivie, du Mexique ou même du Chili. Jusque vers 1980, ceux qui avaient néanmoins quelque ascendance (partielle) indienne s'empressaient de la cacher, ou de l'enfouir, de l'oublier, d'en avoir honte. Puis « l'indianité » est presque devenue une mode en quelques années. Le massacre de Salsipuedes (11 avril 1831), sorte d'extermination des Indiens charruas, à l'instigation du premier président de l'Uruguay, Fructuoso Rivera, est (ré)apparu dans les livres d'histoire et d'enseignement. Les restes de Vaimaca Peru, l'un des derniers caciques indiens (montré en France comme une bête de zoo en 1833), conservés au musée de l'Homme à Paris, ont été rapatriés en 2002.

Dans cet ouvrage remarquable d'histoire, d'ethnographie, de généalogie, d'étude des représentations sociales, voire de politique, Dario Arce ne se contente pas d'aborder la question d'un seul point de vue. Il croise les dernières recherches scientifiques issues de l'archéologie, de la génétique ou de l'examen des documents, avec des enquêtes de terrain, auprès des anciens comme des jeunes, des citoyens comme des habitants de villages

reculés. Des liens en partie inattendus apparaissent avec les souffrances liées à la dictature (1973-1985), avec les antagonismes séculaires entre les deux partis traditionnels *blancos* (défenseurs des grands propriétaires terriens) et *colorados* (représentant les intérêts des groupes urbains de Montevideo), avec les mouvements émancipateurs qui ont traversé le continent au cours des dernières décennies.

Ce livre peut indirectement être lu comme une histoire de l'Uruguay. Mais il peut servir, sans rien transposer de façon brutale, pour une réflexion sur l'Amérique latine, sur les colonisations et sur les immigrations. ●



## La Sainte et la Gitane

éditions Anne Carrière, 2018

**JEAN-EMMANUEL DUCOIN**

PAR **VALÈRE STARASELSKI**

Rares aujourd'hui sont les romans où les narrateurs et leurs créateurs venant des classes populaires, les classes d'en bas, les racontent, ces classes... Nous voici, avec *La Sainte et la Gitane*, dans les

années 1980 du siècle dernier encore si proche. Entre 1977 et 1983 exactement, en compagnie d'un garçon, fils unique, que le sort ou la providence a doté d'une parentèle pas vraiment commune, l'une, sa tante, mystique, stigmatisée, considérée comme une sainte par certains, recevant des visites des grands de ce monde, et, réputée pour ses dons de guérisseuse, l'autre, sa grand-mère, véritable centrale nucléaire d'amour pour son petit-fils, aimante au possible.

« En toute logique, je me demande si la honte éprouvée par Mamie devant ses séances de ménage n'explique pas certains de ses silences envers les autres... Elle aussi a honte. Honte de révéler son métier, même à quelques-uns de ses propres enfants. Et elle a honte d'avoir honte. » Rares aujourd'hui sont les romans où la religion, la religion chrétienne, catholique même, ou à vrai dire la foi, considérée comme dépassée ou comme quantité négligeable, tient l'un des rôles principaux de ce récit initiatique, car c'en est un.

« La foi des pauvres, celle qui est exclusivement tournée vers les autres. »



Et, encore plus rares aujourd'hui sont, semble-t-il, les romans où le lien culturel entre la foi et l'engagement fait récit.

« Un jour, évoquant les théologiens de la libération, qui ont révolutionné l'Église en Amérique latine, le Père Pichon lui-même nous avait dit : "Les chrétiens doivent se préoccuper de la vie terrestre en premier lieu." Avant d'ajouter : "C'est la meilleure manière de préparer sa venue dans l'au-delà." Après le cours, un camarade de classe s'en était étonné : "Il est marxiste, lui, où quoi ?" Je me souviens lui avoir répondu : "Non, il est comme Jésus." »

Sans contester, *La Sainte et la Gitane* appartient à la catégorie des romans d'apprentissage, de formation, en tout cas, on a bien à faire à un texte autobiographique où l'on suit un enfant pour qui peu à peu « la lucidité devient douleur ».

On apprend beaucoup dans ce beau roman de Jean-Emmanuel Ducoin, rédacteur en chef à *L'Humanité*. À la lecture, l'évidence s'impose, l'histoire qui y est contée intéressera au plus haut point celles et ceux qui considèrent que conviction et engagement relèvent d'une nécessité absolue. Toutes générations confondues. ●



## Qui a tué mon père

Seuil 2018

**ÉDOUARD LOUIS**

PAR **JEAN-MICHEL GALANO**

Édouard Louis continue à tracer son chemin, celui qui consiste à mettre en rapport deux sphères que la culture dominante et la tradition littéraire cherchent à tenir aux antipodes l'une de l'autre ; celle de la politique et celle de la vie

intime et familiale. À la question : « Tout est-il politique ? », je ne sais pas si l'auteur répondrait par l'affirmative, mais il soulignerait certainement que beaucoup de choses qu'on croit indignes de la réflexion politique et même de la réflexion tout court sont des effets de décisions politiques, et donc politiques de plein droit. Ce père qu'il interpelle tout au long du livre, sans espoir de réponse, malgré une ébauche de réconciliation dans les dernières lignes, c'est d'abord un corps détruit par la misère, l'accident du travail, l'alcool, les frustrations

d'une pauvreté qui n'est pas que matérielle. Ces souffrances, où s'enracinent toutes les phobies et toutes les haines, y compris la haine de soi, l'auteur en souligne parfaitement le caractère social. Bon connaisseur de la pensée de Sartre, il ne se satisfait pas de la conception selon laquelle un homme est la somme de ses actes. Ce qui constitue une personnalité, c'est tout autant et peut-être davantage ce qu'on n'a pas réussi à faire, à devenir ou à concrétiser. Puissance du négatif au cœur même de la vie de tous les jours !

La réflexion sur la violence, qui est dans les deux textes déjà publiés d'Édouard Louis comme un fil conducteur, s'oriente ici délibérément vers la recherche des causes. La violence qui se répercute et s'amplifie, parfois sous les formes subtiles et intellectualisées de la vengeance froide, trouve son origine ultime dans des choix politiques. Les dernières pages du livre se contentent de rappeler, dates à l'appui, les décisions qui, de Chirac à Macron, en passant par Hollande, ont rendu les pauvres, et tout particulièrement les victimes d'accidents du travail, de plus en plus vulnérables : transformation du RMI en RSA, « incitations au retour à l'emploi », amputation des APL. Édouard Louis nomme ceux qui ont, qui auront tué son père : « Hollande, Valls, El Khomri, Hirsch, Sarkozy, Bertrand, Macron. L'histoire de ta souffrance porte des noms. L'histoire de ta vie est l'histoire de ces personnes qui se sont succédé pour t'abattre. [...] L'histoire de ton corps accuse l'histoire politique. »

Édouard Louis a raison. Il a raison aussi quand il remarque que les possédants ont peu à redouter de la politique et dès lors peuvent se permettre d'y voir un art ou un jeu, alors que, pour les pauvres, un gain ou une perte de pouvoir d'achat sont des événements lourds de conséquences. Une augmentation de la prime de rentrée scolaire, c'est le bonheur, la fête... Qui lira ces pages comprendra que l'inégalité sociale se prolonge aussi dans cette distorsion par rapport à la politique, jeu pour les uns, drame pour les autres.

Dans ce court livre qui tient à la fois de la confession et du pamphlet, l'auteur répond à la seule question « qui ? ». On peut le regretter. Les personnes qu'il dénonce à juste titre n'étaient pas les seules (*Quid* des stratèges patronaux, des faiseurs d'opinion médiatiques, des bateleurs politiques ? *Quid* du capitalisme ?) ; et ces personnes elles-mêmes ne sont-elles pas les personnifications de rapports sociaux et de logiques d'exploitation dont elles sont seulement les supports assumés ? ●



## La culture dans tous ses états

Revue *Espaces Marx*, n° 38-39

**DOSSIER COORDONNÉ PAR ROBERT HORVILLE**

PAR **IGOR MARTINACHE**

Signe des temps : alors que le numéro 6 de *Cause commune* était en voie d'élaboration, la *Revue Espaces Marx* éditée par l'association Espaces Marx du Nord consacrait un numéro double à la question de la culture, ou plus exactement à un « tableau de la culture dans le Nord-Pas-de-Calais ». Deux initiatives complémentaires plus que redondantes dont la concomitance vient signifier l'importance de cet enjeu lui-même pluriel aujourd'hui dans le combat communiste, et au-delà, alors que l'on a trop souvent tendance à le reléguer au second plan derrière les batailles matérielles. Mêlant comme à l'habitude les points de vue d'actrices et acteurs et de chercheuses et chercheurs investis sur le domaine concerné, ce dossier de la revue nordiste propose un panorama vaste et bigarré qui met en évidence l'ampleur des sujets en question, en révèle des aspects souvent inaperçus par les publics et met enfin en lumière des initiatives s'efforçant de bâtir des alternatives à l'idéologie dominante en la matière.

Structuré en trois parties, le dossier s'ouvre sur un premier ensemble de textes rassemblés sous l'interrogation « La culture ou des cultures éclatées ? ». Chroniqueur du spectacle vivant à *Liberté hebdo*, Paul K'ros propose un état des lieux de la politique régionale des Hauts-de-France en matière culturelle, soulignant la richesse des lieux et réseaux qui ne se limitent pas à la pointe émergée de « l'iceberg culturel » mais aussi les menaces que font peser les restrictions budgétaires en dépit des annonces contraires faites par la nouvelle majorité de droite au conseil régional. Conseillère municipale de Valenciennes, Nathalie Lorette met pour sa part en avant une autre menace, celle de la marchandisation, contre laquelle l'exception culturelle constitue selon elle un bouclier à défendre. Nicolas Naudé, directeur de Travail et culture, centre de recherche et d'innovation artistique et culturelle du monde du travail (TEC/CRIAC), développe l'histoire sur plusieurs décennies des rendez-vous partiellement manqués entre acteurs du monde culturel et ceux du monde du travail, en raison notamment des fortes hésitations du ministère de la rue de Valois, tandis que Catherine Meyza, animatrice de la commission Mémoire et culture de l'union départementale CGT du Nord expose les croisements insuffisamment connus entre syndicalisme et culture. Jean-Claude Tollet développe pour sa part l'une de ces expériences originales menée autour de la mémoire des ouvriers de l'usine de

machines agricoles Massey Ferguson fermée en 1984. Enfin, cette première partie se termine par des contributions de Bernard Lecherbonnier et Marc Bubert autour des enjeux respectifs de la francophonie et de la culture classique.

Consacrée aux relations entre « culture et média », la deuxième partie s'ouvre sur un récit par Marc Maille de l'histoire et des principes de Radio Campus Lille, première radio libre associative de France créée en 1969. Francine Auger, ancienne directrice de Canal-Sambre venue du spectacle vivant, raconte pour sa part dans un entretien l'aventure de cette autre radio locale née à Aulnoye-Aymeries, devenue Canal-FM, et plus largement détaille les enjeux de ce type de média. Enfin, dans un autre entretien, Véronique Marchand, journaliste à France 3 Nord-Pas-de-Calais présente sa chaîne de l'intérieur et défend au passage les efforts accomplis par certains journalistes de cette antenne du service public pour promouvoir la vie culturelle sans pour autant masquer toutes les contradictions auxquelles ils se confrontent. Un dernier ensemble est consacré aux effets d'Internet sur la culture, avec deux contributions de chercheurs sur ces questions : une réflexion sur la « révolution numérique » comme nouvel avatar du capitalisme contemporain, et une enquête sur les usages du numérique par les lycéennes et lycéens de la région.

La dernière partie du dossier s'intéresse à la mise en évidence de quelques exemples de politiques culturelles montrant par le geste que des alternatives sont possibles. Est ainsi développé en premier lieu par son propre maire, Bernard Baudoux, le cas de la ville d'Aulnoye-Aymeries, déjà évoqué, foyer culturel particulièrement important, après avoir été un nœud ferroviaire incontournable, et aujourd'hui notamment connue pour son festival original des « Nuits secrètes » où les participants déambulent entre différents lieux chargés d'histoire sans savoir qui et ce qu'ils vont y entendre en concert. S'ensuivent d'autres entretiens avec les responsables de l'action culturelle, l'un élu, l'autre administratif, pour les ex-universités de Lille 3 et Lille 1, aujourd'hui fusionnées au sein de l'université de Lille, du directeur de la DRAC des Hauts-de-France, et une présentation du centre régional des œuvres universitaires (CROUS) de Lille par l'un de ses anciens responsables, Christian Vanhaecke. Certains pourront s'étonner de cet accent porté au monde universitaire et auraient pu souhaiter davantage d'initiatives locales en contrepoint de la politique particulièrement active de la ville de Lille dans ce domaine, mais qui n'est pas sans soulever localement de multiples questions quant aux populations réellement ciblées. Il n'en reste pas moins un dossier particulièrement roboratif à même d'intéresser bien au-delà des Hauts-de-France et qui contribuera à n'en pas douter à aider ses lecteurs à construire les luttes nécessaires dans ce domaine. ●

*Si on étudie l'effort accompli par les majoritaires<sup>1</sup> de 1902 à 1917, on voit que son originalité consiste à épurer l'internationalisme de tout élément vague et purement idéologique (au mauvais sens du terme) pour lui donner un contenu de politique réaliste. C'est dans le concept d'hégémonie que se nouent les exigences de caractère national et on comprend que certaines tendances ne parlent pas de ce concept ou se contentent de l'effleurer. Une classe de caractère international, dans la mesure où elle guide des couches sociales strictement nationales (les intellectuels), et même souvent moins encore que nationales, particularistes et municipalistes (les paysans), doit « se nationaliser », dans un sens, et ce sens doit d'ailleurs être compris de façon assez large, parce qu'avant que se forment les conditions*

*d'une économie selon un plan mondial, il faut traverser des phases multiples où peuvent entrer des combinaisons régionales (de groupes de nations) variées. D'autre part il ne faut jamais oublier que le développement historique suit les lois de la nécessité tant que l'initiative n'est pas nettement passée du côté des forces qui tendent à la construction planifiée d'une division du travail pacifique et solidaire.*

*Que les concepts non nationaux (c'est-à-dire qui ne peuvent se rapporter à chaque pays particulier) soient faux, on le voit par l'absurde : ils ont mené à la passivité et à l'inertie dans deux phases bien distinctes : 1) dans la première phase, personne ne croyait devoir commencer, c'est-à-dire que chacun considérerait qu'en commençant il se trouverait isolé ; dans l'attente que tout le monde bouge en*

*même temps, personne ne bougeait ni n'organisait le mouvement ; 2) la seconde phase est peut-être pire, parce qu'on attend une forme de « bonapartisme » anachronique et antinaturel (puisque toutes les phases historiques ne se répètent pas sous la même forme). Les faiblesses théoriques de cette forme moderne du vieux mécanisme sont masquées par la théorie générale de la révolution permanente qui n'est rien d'autre qu'une prévision générale présentée comme dogme et qui se détruit elle-même, par le fait qu'elle ne se manifeste pas effectivement.*

Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, cahier 14, § 68 (1932-1935), Gallimard, 1990, traduction de Françoise Bouillot et Gérard Granel, p. 84-85.

## Internationalisme et politique nationale

L'affirmation du caractère central de la lutte internationaliste doit-elle conduire à négliger l'échelon national ? Gramsci est convaincu du contraire : si la classe ouvrière veut entraîner avec elle de larges couches de la population, elle doit aussi se constituer en force nationale. Plaider de manière abstraite en faveur de la révolution mondiale, c'est se condamner à l'impuissance.

— PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIER —

### UN INTERNATIONALISME RÉALISTE

Gramsci oppose dans ce texte deux formes d'internationalisme : l'internationalisme vague et idéologique et l'internationalisme des bolcheviks, de Lénine en particulier, de 1902 à 1917. Il s'agit d'un internationalisme doté d'un « contenu de politique réaliste ». La première manière d'être internationaliste est abstraite. Elle ne tient pas compte de l'existence des nations, de leur poids, de la façon dont elles informent la vie des populations, de leurs

différences historiques, sociales et politiques, de leurs rythmes propres, etc. Elle s'installe d'emblée au niveau international pour penser la politique. La deuxième manière d'être internationaliste, la manière réaliste, consiste à se fixer « une perspective internationale » mais en partant du « national », comme « combinaison "originale" unique ». Cette seconde manière ne « saute » pas par-dessus le particulier. Elle s'immerge en lui, sans jamais cependant perdre de vue la perspective internationaliste. ►►



© Claudine Pétilaud

#### ►► L'HÉGÉMONIE SE CONSTRUIT À L'ÉCHELLE NATIONALE

Lénine écrit par exemple dès 1899 : « Le mouvement ouvrier russe est placé dans des conditions tout autres que le mouvement d'Europe occidentale. Il serait très dangereux de se faire une illusion quelconque à ce sujet<sup>2</sup>. » Le mouvement ouvrier en Europe occidentale ne saurait constituer un modèle tout fait, prêt à l'emploi, pour les révolutionnaires russes. Les situations nationales sont par trop différentes.

En Europe de l'Ouest, le capitalisme est déjà bien développé. La Russie est encore une grande nation paysanne où les ouvriers, revendicatifs, restent très minoritaires. Alors qu'à l'Ouest la bourgeoisie a mené une lutte vigoureuse contre le féodalisme, en Russie, elle se révèle beaucoup plus timorée. Critique à l'égard du tsarisme, la bourgeoisie russe demeure soumise à l'aristocratie, tétanisée par la menace d'une révolution populaire. Difficile, dans ces conditions, de penser que la bourgeoisie sera le fer de lance de la révolution démocratique. Il était donc nécessaire de réviser les schémas tenus pour valables jusque-là. La révolution antiféodale ne sera pas conduite par la bourgeoisie comme elle le fut en France lors de la Révolution française, mais par le prolétariat. Et celui-ci ne peut espérer quelque succès sinon en s'alliant à la paysannerie, majorité de la population. L'hégémonie désigne précisément, pour Lénine, cette alliance de classe entre ouvriers et paysans sous la direction de la classe ouvrière.

La force de Lénine est, à rebours de la légende, de n'avoir pas été dogmatique, de n'avoir pas voulu appliquer à toute force les processus à l'œuvre à l'Ouest sur une réalité nationale russe radicalement différente.

#### UN MOUVEMENT NATIONAL-POPULAIRE CONTRE LE FASCISME.

De même, lorsque Gramsci appelle la révolution communiste « à se nationaliser », il ne se situe pas dans une perspective nationaliste. « National est différent de nationaliste », écrit-il au §2 du cahier 3. « Goethe était "national" allemand, Stendhal "national" français, mais ni l'un ni l'autre n'étaient nationalistes. » Le nationalisme vise la promotion d'intérêts nationaux particuliers opposés à d'autres. La révolution est tout autre. Elle est un mouvement national-populaire. La classe ouvrière doit s'appuyer sur l'ensemble des éléments populaires de la nation pour y jouer un rôle de direction dans une perspective internationaliste.

La lutte contre le fascisme en Italie suppose la construction d'un vaste mouvement national-populaire ; un mouvement « national-populaire antifasciste », sans contradiction. Il s'agit de construire l'hégémonie et de mener dans ce but une « guerre de position » résolue. La situation de l'Italie – la force du fascisme et la structure complexe de la société italienne – empêche d'envisager toute solution en termes de « guerre de mouvement » sur le modèle de l'insurrection d'octobre 1917. Le prolétariat, une classe d'emblée internationale (fait qui s'explique par la structure même de la production capitaliste, organisée autour d'un marché mondial, etc.), devra entraîner d'autres couches sociales. Gramsci cite les intellectuels comme couche sociale nationale, probablement pour le rôle qu'ils ont joué dans la formation d'une culture nationale depuis le *Risorgimento*<sup>3</sup>, et les paysans du *Mezzogiorno*<sup>4</sup> comme couche infranationale encore plongée dans une réalité quasi féodale.



## Guerre de position ou révolution permanente ?

Entre 1924 et 1926, la direction du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) est déchirée par un débat opposant les partisans du « socialisme dans un seul pays » (Staline et Boukharine) à ceux de « la révolution permanente » (Trotsky). Quels sont les termes du débat ? Staline et Boukharine sont sans espoir quant à la possibilité de révolutions victorieuses en Europe occidentale. La survie de l'URSS dépend selon eux de la consolidation de l'alliance entre ouvriers et paysans. Trotsky, moins conciliant à l'égard des intérêts paysans, estime que le salut de l'Union soviétique ne peut venir que d'une révolution en Europe occidentale. Seule la révolution permanente pourra sauver la révolution. D'où la tentative de précipiter les choses en Allemagne en 1923 en provoquant une insurrection communiste en partie artificielle.

Gramsci a des mots très durs à l'égard de Trotsky. Il oppose vigoureusement à la révolution permanente la guerre de position. Cette opposition nette à Trotsky ne signifie cependant pas soutien à la position de Staline. En prison, Gramsci émet des doutes sur la perspective de ce dernier. « Staline était plus russe qu'internationaliste<sup>6</sup> », confie-t-il.

### LA RÉVOLUTION PERMANENTE :

#### UNE IMPASSE STRATÉGIQUE.

L'internationalisme abstrait, qui dédaigne la construction de l'hégémonie à l'échelle nationale, est une erreur lourde de conséquences politiques. Il conduit à la défaite par la passivité qu'il inspire finalement.

La première phase dont parle Gramsci correspond probablement à la période qui précède la Grande Guerre. Au congrès de Bâle de 1912, les partis social-démocrates s'étaient entendus pour s'efforcer d'empêcher la guerre *par tous les moyens* appropriés. Que s'est-il passé ? Ils se sont tous (ou presque) ralliés à la guerre impérialiste. C'est une conséquence, pense Gramsci, de l'internationalisme abstrait des organisations ouvrières. « Personne ne croyait devoir commencer, c'est-à-dire que chacun considérait qu'en commençant il se trouverait isolé. » Dans l'attente d'une révolution mondiale, ou au moins européenne, pour faire échec à la guerre, personne n'ose se lancer. Se lancer seul, c'était, en effet, faire un cadeau aux nations adversaires et s'exposer à la répression féroce d'un gouvernement aux portes de la guerre. Le souhait d'une révolution mondiale, débutant partout au même moment, a conduit dans ce cas à l'inaction et *in fine* à l'abandon de toute perspective internationaliste.

La deuxième phase est celle qui suit la révolution d'Octobre et dans laquelle Trotsky propose la stratégie de la révolution permanente. Gramsci fait sans doute allusion à la révolution tentée en Allemagne en 1923. Celle-ci est définie dans ses grandes lignes par une commission du Komintern dans le but de briser l'isolement de la jeune Union soviétique. Elle est largement conçue sur le modèle de l'insurrection d'Octobre, faisant fi des différences nationales séparant l'Allemagne de la Russie. Trotsky, membre de cette commission, va jusqu'à suggérer de

lancer l'insurrection le 7 novembre, jour anniversaire de la révolution d'Octobre<sup>5</sup>. Le soulèvement aura finalement lieu fin octobre. Mais il tourne court, dramatiquement. C'est un fiasco, l'insurrection communiste est écrasée par une armée et une police prêtes à agir.

Cet échec est l'échec d'un internationalisme qui ne prend pas au sérieux les spécificités nationales. C'est l'échec aussi de la « révolution permanente » de Trotsky. Gramsci voit dans cette tentative avortée un « bonapartisme » ; la révolution prétend s'étendre au monde entier comme Napoléon étendait partout les frontières de l'Empire ; double caractère anachronique (on ne peut pas refaire du Napoléon au XX<sup>e</sup> siècle en lui donnant

un contenu communiste) et antinaturel (c'est vouloir appliquer artificiellement à tous les pays un modèle unique et l'apporter de l'extérieur). Pour Gramsci, Trotsky est « le théoricien de l'attaque frontale à un moment où elle ne peut qu'entraîner la défaite ». Gramsci oppose à la « révolution permanente » la « guerre de position », stratégie de longue haleine, guerre de siège, seule à même d'emporter l'adhésion de la société civile dans les différents pays. ★

1. Il s'agit des bolcheviks russes.
2. Lénine, *Œuvres*, tome 4, Paris & Moscou, Éditions sociales & Éditions du progrès, p. 223.
3. Période de l'unification italienne, deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.
4. Le « midi », c'est-à-dire le sud de l'Italie.
5. Chris Harman, *La Révolution allemande. 1918-1923*, La Fabrique, 2015, p. 335.
6. Christine Buci-Glucksmann, *Gramsci et l'État*, Fayard, 1975, p. 314, note 3.







# ORGANISEZ DES DÉBATS !

avec les membres de l'équipe de votre revue autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

Contactez-nous au 01 40 40 13 50



Claude Saligny

ou au 01 40 40 12 30



Monique Renault

Mail : [causecommune-larevue.fr](mailto:causecommune-larevue.fr)



Cause ★ commune  
est sur **Facebook**

..... L'ÉQUIPE DE LA REVUE .....



**Guillaume Roubaud-Quashe**  
Directeur



**Davy Castel**  
Rédacteur en chef



**Jean Quétier**  
Rédacteur en chef



**Gérard Streiff**  
Rédacteur en chef  
(Controverses/  
Sondages)



**Sébastien Thomassey**  
Mise en page



**Frédéric Coyère**  
Mise en page  
et graphisme



**Noëlle Mansoux**  
Secrétaire  
de rédaction



**Camille Ducrot**  
(Critiques/Lire)



**Marine Miquel**  
(Critiques/Lire)



**Florian Gulli**  
(Dans le texte)



**Saliha Bousseadra**  
(Féminisme)



**Léo Purguette**  
(Grand entretien)



**Mickaël Bouali**  
(Histoire)



**Jérémie Giono**  
(Militar)



**Sophie Mazenot-Chappuy**  
(Parlement)



**Laura Moscarelli**  
(Philosophiques)



**Jean-Michel Galano**  
(Philosophiques)



**Victor Blanc**  
(Poésies)



**Corinne Luxembourg**  
(Production  
de territoires)



**Séverine Charret**  
(Production  
de territoires)



**Nicolas Lambert**  
(Production  
de territoires)



**Pierrick Monnet**  
(Réactions)



**Gérard Legrip**  
(Regard)



**Élodie Lebeau**  
(Regard)



**Pierre Crépel**  
(Sciences)



**Fanny Chartier**  
(Statistiques)



**Michaël Orand**  
(Statistiques)



**Benjamin Sozzi**  
Vidéo



**Claudine Périllaud**  
Relecture



**Vincent Bordas**  
Relecture



**Constantin Lopez**  
Réseaux sociaux



**Sabrina Royer**  
Réseaux sociaux



**Julien Rossi**  
Débats



**Mitra Mansouri-Guilani**  
Responsable financier



**Hélène Bidard**



**Igor Martinache**



**Aurélien Aramini**



**Maëva Durand**

PROCHAIN NUMÉRO  
mars/avril : **La question migratoire**



Parti communiste français

Prix : 8€